REDEN

PRÉ-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole

Commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)







Rapport final

Dossier **#25103002**
13/03/2026

réalisé par

Auddicé Environnement
Agence Sud
576 Avenue Victor Hugo
84400 Apt

PRÉ-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole

Commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Rapport final

REDEN TECHNIQUE

Version	Date	Description
Rapport V1	04/02/2026	**Pré-diagnostic écologique pour un projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume Département du Var (83) – 1**
Rapport V2	20/02/2026	**Pré-diagnostic écologique pour un projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume Département du Var (83) – 2 suite reprise relecture**
Rapport V3	10/03/2026	**Pré-diagnostic écologique pour un projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume Département du Var (83) – 3**
Rapport final	13/03/2026	**Pré-diagnostic écologique pour un projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume Département du Var (83) – Version finale**

Entreprise	Nom - Fonction	Date
Rédaction du volet naturel Investigation de terrain	**MEUNIER Jean – Chef de projet botaniste VIVENSANG Théo – Écologue fauniste – ornithologue**	**Janvier 2026**
Cartographies	**HANIQUE Christophe – cartographe LANDOUSIES Anna– cartographe**	
Validation	**PALDACCI Florine – Responsable pôle biodiversité – Agence Sud**	**Mars 2026**

auddicé
Agence Hauts-de-France
Agence Grand-Est
Agence Île-de-France
Agence Seine-Normandie
Agence Auvergne Massif-Central
Agence Val-de-Loire
Agence Bourgogne Franche Comté
Agence Sud
Agir pour l'avenir de vos projets
auddice.com

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1. CONTEXTE ÉCOLOGIQUE 5
1.1 Contexte et objectifs de l'étude 6
1.2 Présentation des aires d'étude pour le milieu naturel 6
1.3 Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu recensées autour du projet 9
1.3.1 Présentation générale 9
1.3.2 Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu du secteur d'étude 9
1.3.3 Réseau hydrographique et zones humides connues 13
1.3.4 Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) 13
1.3.5 Continuités écologiques locales 16
1.3.6 Zones de compensation prescrites connues 16
CHAPITRE 2. RÉSULTATS ET ENJEUX PRESSSENTIS 19
2.1 Méthodologie 20
2.1.1 Méthodologie rédactionnelle 20
2.1.2 Méthodologie des inventaires 20
2.2 Résultats et enjeux pressentis 23
2.2.1 Habitats 23
2.2.2 Flore 30
2.2.3 Avifaune 35
2.2.4 Entomofaune 42
2.2.5 Herpétofaune – Amphibiens 46
2.2.6 Herpétofaune – Reptiles 47
2.2.7 Mammofaune terrestre non volante 50
2.2.8 Chiroptères 53
2.2.9 Synthèse des enjeux écologiques pressentis 56
CHAPITRE 3. INCIDENCES POTENTIELLES ET MESURES ASSOCIÉES 58
3.1 Présentation succincte du projet 59
3.1.1 Généralités sur le projet 59
3.1.2 Description de la phase chantier 59
3.1.3 Descriptif de la phase exploitation 59
3.1.4 Descriptif de la phase de démantèlement et de remise en état 60
3.2 Appréciation qualitative des incidences potentielles 63
3.3 Mesures préconisées 66
3.3.1 Mesures d'évitement 66
3.3.2 Mesures de réduction 66
3.3.3 Mesure de suivi 68
3.3.4 Synthèse des mesures préconisées 69
3.4 Conclusion 70
CHAPITRE 4. ANNEXES 71
4.1 Bibliographie 72
4.2 Glossaire des acronymes 72
4.3 Liste des espèces floristiques mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km) 73
4.4 Liste des espèces entomofaunes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km) 78
4.5 Liste des espèces mammofaunes terrestres non volantes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km) 80
4.6 Liste des espèces avifaunes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10 km) 81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Tableau de synthèse des ZNIR 9
Tableau 2. Occupation du sol du secteur d'étude 16
Tableau 3. Liste des habitats caractérisés au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m) 23
Tableau 4. Liste des habitats à enjeux pressentis au moins faibles au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m) 27
Tableau 5. Liste des espèces végétales protégées, réglementées et patrimoniales mentionnées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée 30
Tableau 6. Liste des espèces végétales inventoriées au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate 30
Tableau 7. Liste des espèces d'avifaunes patrimoniales de niveau fort à très fort citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude éloignée (10 km) 35
Tableau 8. Liste des espèces d'avifaunes notées au sein du secteur d'étude 39
Tableau 9. Liste des espèces d'entomofaune protégées et/ou patrimoniales citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km) 42
Tableau 10. Liste des espèces d'amphibiens citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée 46
Tableau 11. Liste des espèces d'herpétofaune citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km) 47
Tableau 12. Liste des espèces de mammofaunes terrestres non volantes protégées et/ou patrimoniales citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km) 50
Tableau 13. Liste des espèces de chiroptères citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude éloignée (10 km) 53
Tableau 14. Incidences potentielles identifiées 63
Tableau 15. Calendrier des sensibilités écologiques 66
Tableau 16. Calendrier d'intervention selon le type d'intervention 66
Tableau 17. Liste des espèces floristiques mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km) 73
Tableau 18. Liste des espèces entomofaunes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km) 78
Tableau 19. Liste des espèces mammofaunes terrestres non volantes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km) 80
Tableau 20. Liste des espèces avifaunes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10 km) 81

LISTE DES CARTES

Carte 1. Secteur d'étude 7
Carte 2. Aires d'étude 8
Carte 3. Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu (hors réseau Natura 2000) 10
Carte 4. Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu – Réseau Natura 2000 11
Carte 5. Plan National d'Action 12
Carte 6. Réseau hydrographique et zones humides connues 14
Carte 7. Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) 15
Carte 8. Occupation du sol 17
Carte 9. Zones de compensation prescrites 18
Carte 10. Méthodologie – Transect d'observation 22
Carte 11. Habitats 28
Carte 12. Enjeux pressentis sur les habitats 29
Carte 13. Bibliographie – Flore patrimoniale 33
Carte 14. Enjeux pressentis sur la flore 34
Carte 15. Bibliographie – Avifaune patrimoniale de niveau fort à très fort 38
Carte 16. Avifaune patrimoniale recensée 40
Carte 17. Enjeux pressentis sur l'avifaune 41
Carte 18. Bibliographie – Entomofaune patrimoniale 43
Carte 19. Enjeux pressentis sur l'entomofaune 45
Carte 20. Bibliographie – Herpétofaune protégée et/ou patrimoniale 48
Carte 21. Enjeux pressentis sur l'herpétofaune – Reptiles et Amphibiens 49
Carte 22. Bibliographie – Mammofaune protégée et/ou patrimoniale 51
Carte 23. Enjeux pressentis sur la mammofaune terrestre non volante 52
Carte 24. Cavités souterraines connues 54
Carte 25. Enjeux pressentis sur les chiroptères 55
Carte 26. Synthèse des enjeux écologiques pressentis 57
Carte 27. Présentation du projet d'implantation 62
Carte 28. Synthèses des enjeux écologiques pressentis au regard du projet 65

LISTE DES PHOTOS[1]

Photo 1. Milieu ouvert de terre arable au sein du secteur d'étude 16
Photo 2. Fossés à végétations humides au sein du secteur d'étude 23
Photo 3. Végétation herbacée anthropique au sein du secteur d'étude 24
Photo 4. Vignoble au sein de l'aire d'étude immédiate (50m) 24
Photo 5. Verger d'arbres fruitiers au sein du secteur d'étude 24
Photo 6. Alignement d'arbres au sein de l'aire d'étude immédiate (50m) 25
Photo 7. Culture de choux au sein du secteur d'étude 25
Photo 8. Terrain en friche au sein de l'aire d'étude immédiate 25
Photo 9. Habitats artificiels en utilisation au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate 26
Photo 10. Bâtiment en ruine et ancien puit au sein du secteur d'étude 26
Photo 11. Érigeron de Sumatra (*Erigeron sumatrensis*), espèce exotique envahissante au sein du secteur d'étude 31
Photo 12. Orobanche Crénelée (*Orobanche crenata*), hors secteur d'étude (Léo GIARDI mai 2024) 32
Photo 13. Agrion du Mercure (*Coenagrion mercuriale*), hors secteur d'étude 42
Photo 14. Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), hors secteur d'étude 44
Photo 15. Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), hors secteur d'étude 46
Photo 16. Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), hors secteur d'étude 47
Photo 17. Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), hors secteur d'étude 50
Photo 18. Ancien puits au sein du secteur d'étude 53
Photo 19. Exemple de serre agrivoltaïque, source : REDEN 59
Photo 20. Exemple de balisage et de panneau 67

[1] © : Dans le rapport pour le volet milieu naturel, le crédit photo a été spécifié si la photographie n'a pas été faite par Auddicé environnement

CHAPITRE 1. CONTEXTE ÉCOLOGIQUE

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

Le projet se situe sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83). **REDEN** porte un **projet de serre photovoltaïque à usage agricole.** Le bureau d'études Auddicé environnement a été missionné en décembre 2025 par REDEN pour la réalisation de l'étude de prédiagnostic écologique de ce projet. L'étude a mobilisé différents écologues qui ont réalisé des inventaires botaniques et ornithologiques.

L'objectif est d'établir l'état des lieux des connaissances du point de vue écologique et mettre en évidence les éléments connus à proximité du secteur d'étude. Pour cela, une analyse bibliographique et des résultats d'une journée d'inventaire à deux écologues sont présentés, afin de déceler les premières sensibilités du secteur d'étude.

1.2 Présentation des aires d'étude pour le milieu naturel

Les aires d'études correspondent aux zones pour lesquelles sont étudiées les différentes thématiques environnementales de l'étude afin de prendre en compte au mieux les enjeux écologiques des espèces à forte capacité de déplacement :

- **L'aire d'étude éloignée** (10 km) a été définie afin d'appréhender les divers enjeux écologiques à une large échelle. Elle permet de réaliser les recherches bibliographiques sur un territoire assez grand dans le but d'identifier le contexte local environnant le secteur d'étude. En écologie, elle permet par exemple d'analyser les ZNIR, le SRADDET et les données bibliographiques des groupes faunistiques à grande mobilité comme les oiseaux et les chiroptères ;
- **L'aire d'étude rapprochée** (3 km) : a été définie afin de traiter de façon approfondie les données, l'analyse bibliographique et de préciser les enjeux écologiques à une échelle plus locale ;
- **L'aire d'étude immédiate** (50 m) a été définie pour la réalisation des inventaires de terrain et la prise en compte des données bibliographiques géolocalisées. Elle permet de relativiser les observations effectuées au sein secteur d'étude et de mieux prendre en considération le contexte écologique local et la fonctionnalité du réseau écologique (relations inter et intra spécifiques, zones de dépendance, etc.). Les inventaires ont été réalisés jusqu'à cette aire d'étude ;
- **Le secteur d'étude** correspond exactement à la zone d'étude pour les aménagements potentiels du projet. Elle est d'une superficie d'environ 5,6 ha. Il s'agit ici d'étudier de manière la plus fine possible les enjeux écologiques des habitats et des espèces et d'en évaluer les éventuelles incidences engendrées par le projet.

Carte 1 - Secteur d'étude -p. 7

Carte 2 - Aires d'étude -p. 8

REDEN

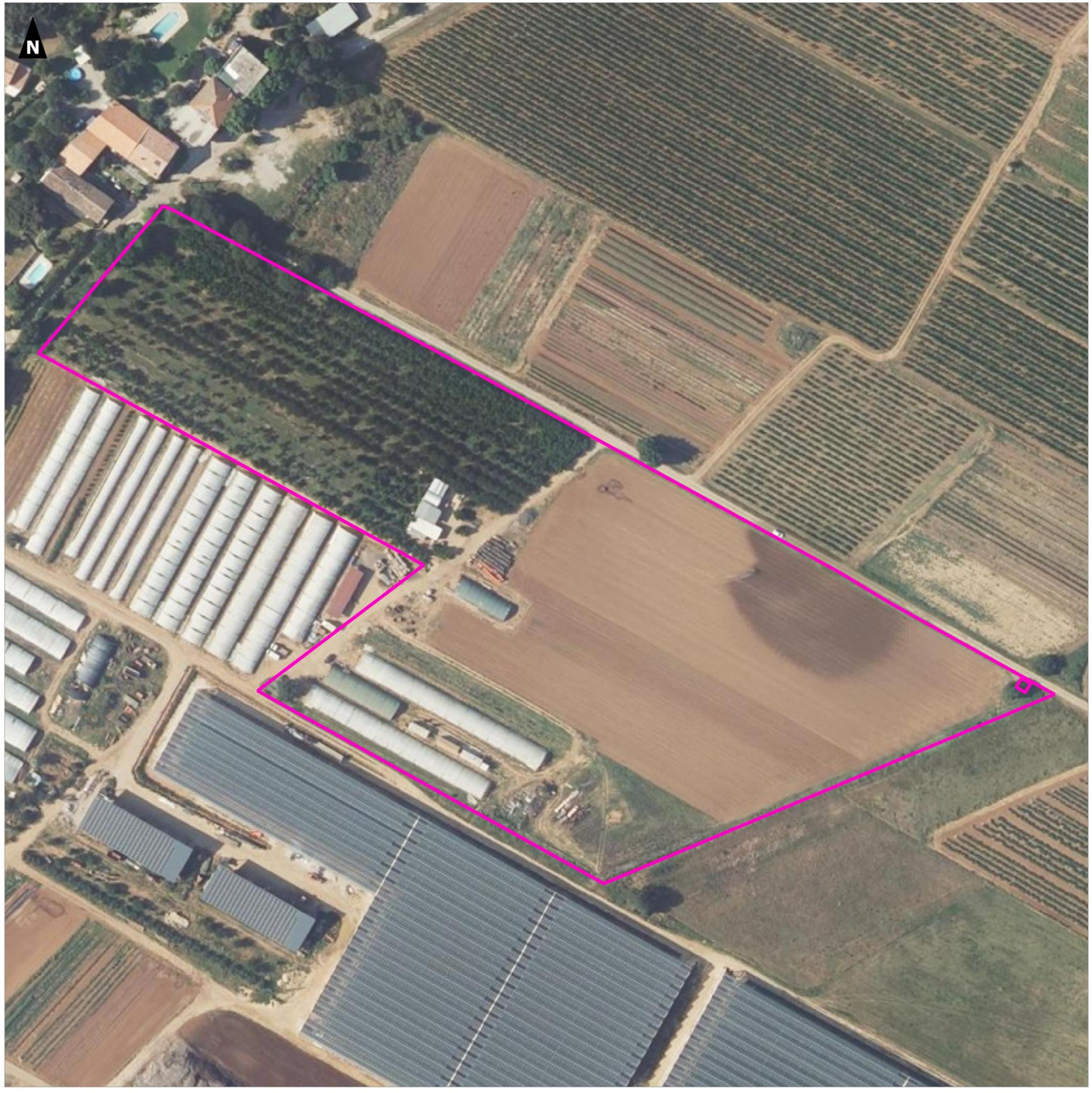
Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Secteur d'étude

Aire d'étude

Secteur d'étude



0 75 150 m

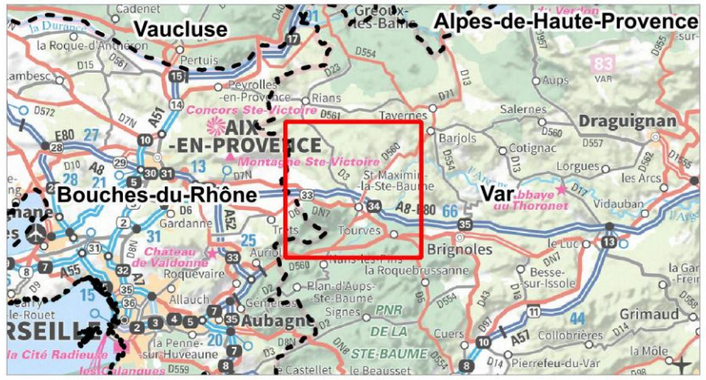
Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Aires d'étude



Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

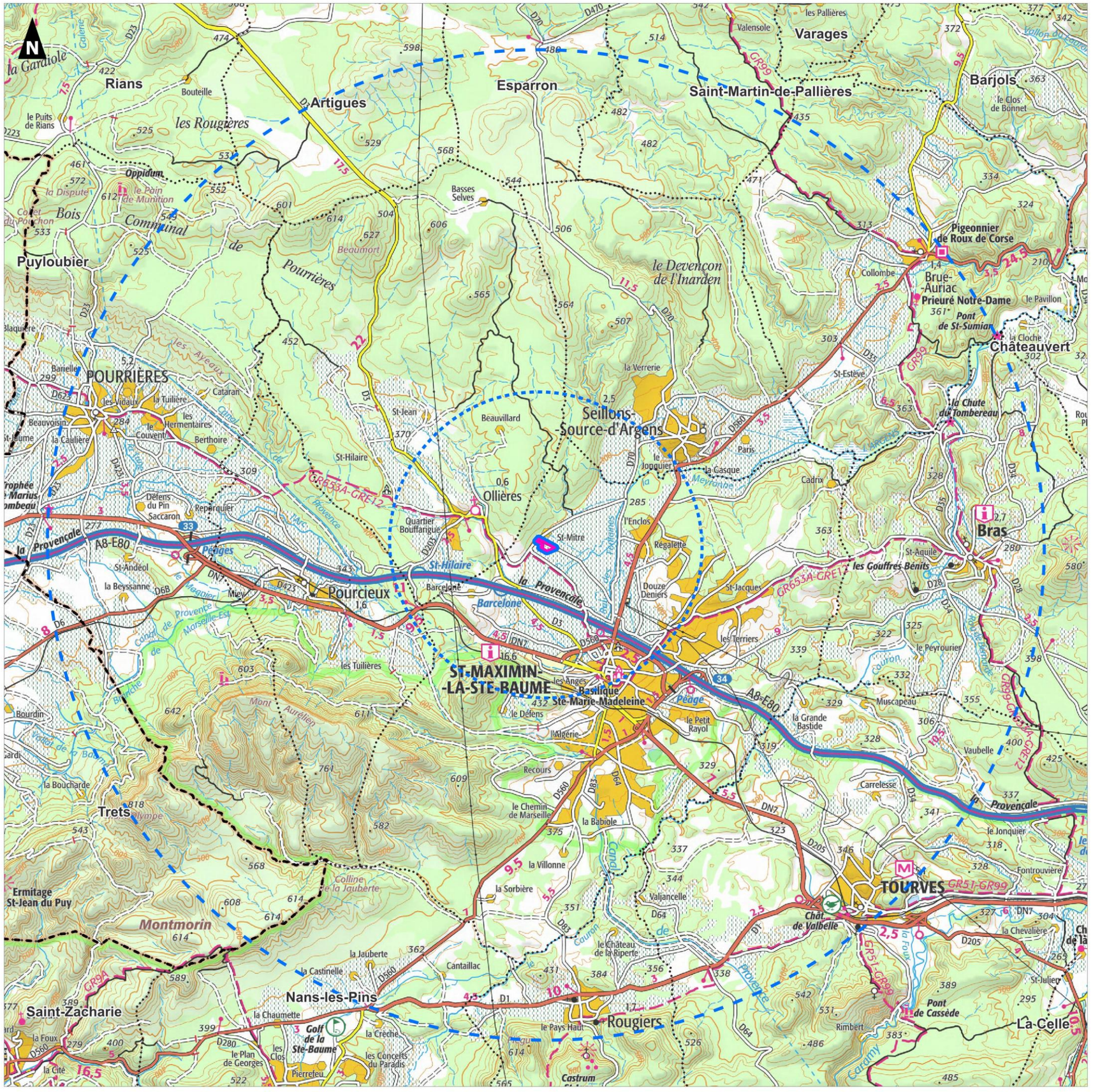
Limites administratives

- Limite départementale
- Limite communale

0 4 8 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100 et SCAN 1000
Sources de données : IG BD TOPO - REDEN - AUDDICE, 2026



1.3 Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu recensées autour du projet

1.3.1 Présentation générale

Sous le terme de « Zones naturelles d'intérêt reconnu » sont regroupés :

- Les espaces inventoriés au titre du patrimoine naturel : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), …
- Les périmètres de protection : Réserves Naturelles Nationales (RNN), Réserves Naturelles Régionales (RNR), Arrêtés de Protection de Biotope (APB), Réserves Biologiques Intégrales (RBI), Réserves naturelles géologiques (RNG) …
- Les périmètres contractuels : sites Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation et Zones de Protection Spéciale), Parcs Naturels Régionaux (PNR) …
- Les zones contractuelles concernées par des engagements internationaux : sites RAMSAR, réserves de Biosphère …
- Les protections foncières : Espaces Naturels Sensibles (ENS), sites gérés par le CEN…
- Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) en faveurs d'espèces ou de groupes d'espèces en déclins.

Ces zones ont été fournies par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

1.3.2 Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu du secteur d'étude

Au total, 14 ZNIR sont identifiées à l'aire d'étude éloignée, dont 2 ZNIEFF de type 1, 6 ZNIEFF de type 2, le PNR de la Sainte Baume, 3 PNA, 1 ZSC et 1 ZPS. Au sein du secteur d'étude, 2 ZNIR sont identifiées :

- PNA Lézard ocellé (probabilité de présence 25-50%) ;
- PNA Outarde canepetière (territoire de reproduction).

Tableau 1. Tableau de synthèse des ZNIR

Aires d'étude	Type	ID MNHN	Libellé	Distance (km)
Secteur d'étude	PNA		Lézard ocellé	0
	PNA		Outarde canepetière	0
Aire d'étude rapprochée (3km)	ZNIEFF2	930012467	MONTAGNE DU REGAGNAS - PAS DE LA COUELLE - MONT OLYMPE - MONT AURELIEN	2,4
	PNR	FR8000053	Sainte-Baume	2,4
Aire d'étude éloignée	ZNIEFF1	930020262	MARE DE L'ETENDARD	4,6
	ZNIEFF1	930020506	crêtes du Mont Aurélien, du Mont Olympe et de Régagnas	5,2
	ZNIEFF2	930012479	VALLÉE DE L'ARGENS	5,3
	ZNIEFF2	930020306	LE CAURON ET SES AFFLUENTS	5,6
	PNA		Aigle de Bonelli	6,5
	ZSC	FR9301605	Montagne Sainte Victoire	8,5
	ZPS	FR9310067	Montagne Sainte Victoire	8,5
	ZNIEFF2	930020472	CHAÎNE DE LA SAINTE-BAUME	9,4
	ZNIEFF2	930020252	FORÊTS DE VAUTRUITE ET DE SAINT-JULIEN - COLLINES DE TOURVES	9,4
	ZNIEFF2	930012468	MASSIF DE LA GARDIOLE	9,6

L'enjeu attendu sur les ZNIR est très faible à l'aire d'étude immédiate (50m). Concernant l'Outarde Canepetière, elle pourrait utiliser les vignes enherbées mais ces dernières sont trop proches des activités humaines pour imaginer une reproduction et un passage significatif. Concernant le Lézard ocellé, ce dernier affectionne les milieux à végétations rases voir rocheux, qui ne se retrouvent pas à l'aire d'étude immédiate. **L'enjeu sur le reste des ZNIR est faible.**

Carte 3 - Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu (hors réseau Natura 2000) -p. 10

Carte 4 - Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu – Réseau Natura 2000 -p. 11

Carte 5 - Plan National d'Action -p. 12

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu (hors réseau Natura 2000)

Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Limite administrative

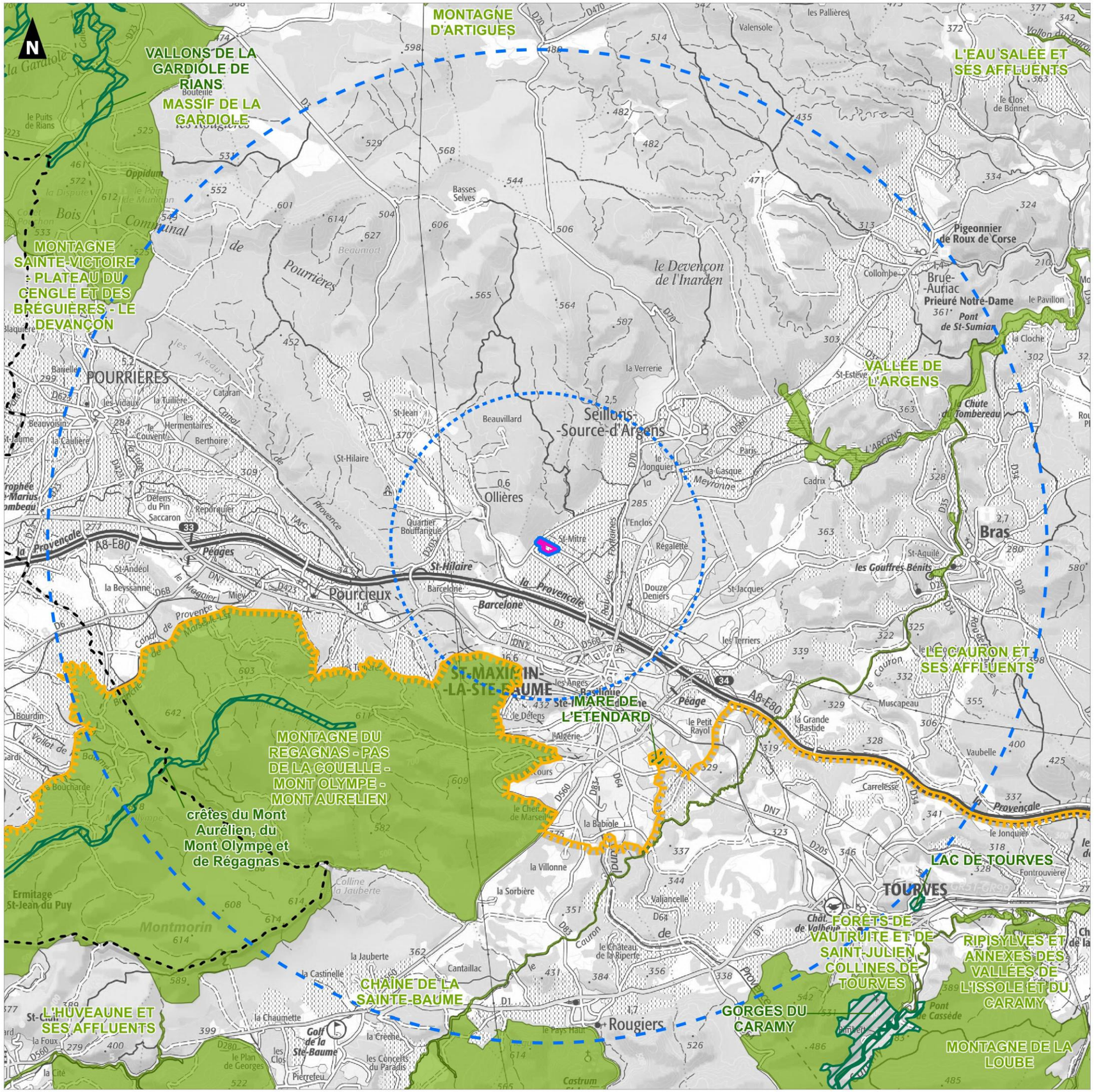
- Limite départementale

Zones d'inventaire

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2

Zone réglementée

- Parc Naturel Régional Sainte-Baume



0 4 8 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100
Sources de données : IG BD TOPO - INPN - REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu
Réseau Natura 2000

Aires d'étude

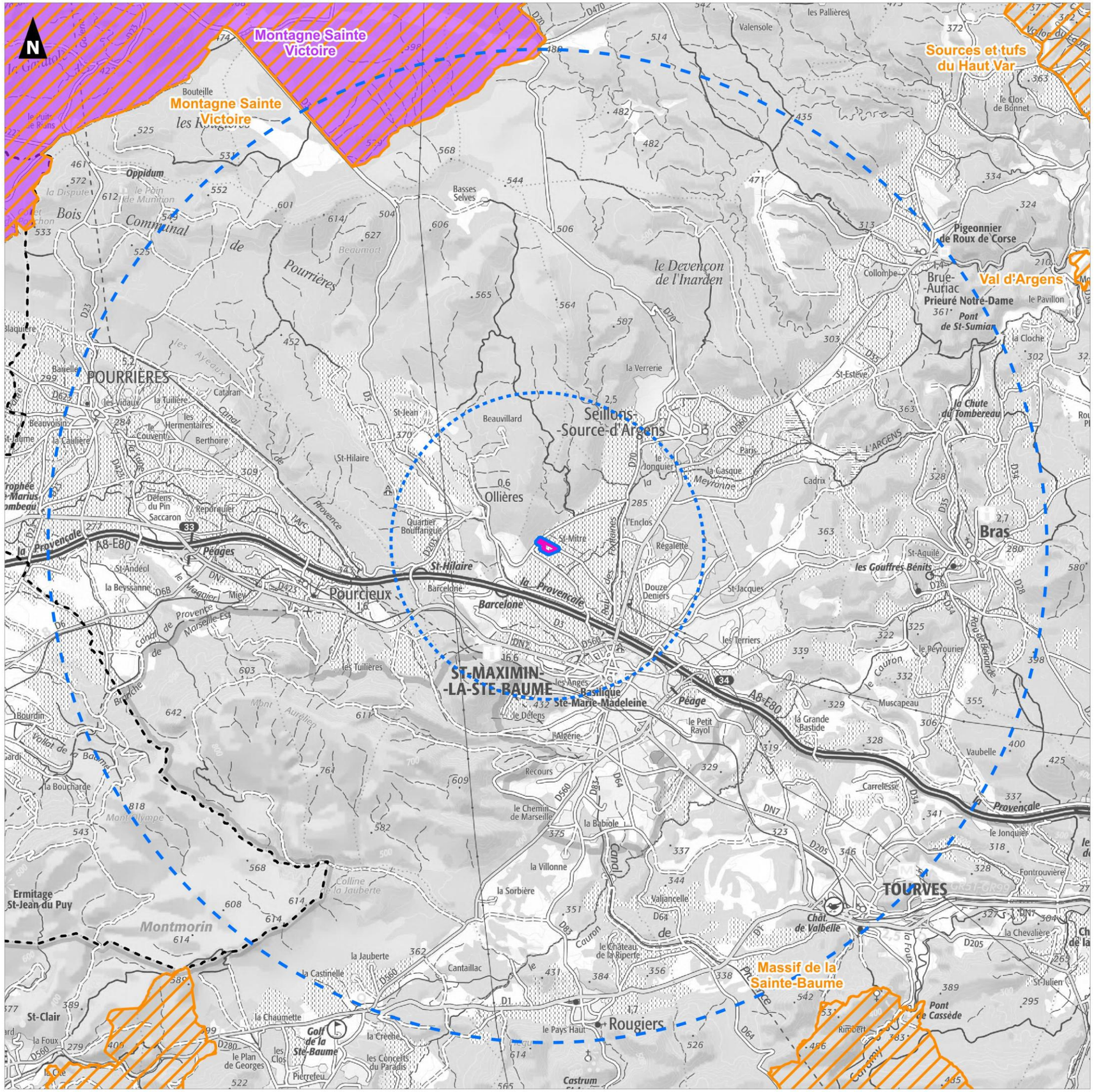
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Limite administrative

- Limite départementale

Sites Natura 2000

- Zone Spéciale de Conservation
- Zone de Protection Spéciale



0 4 8 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100
Sources de données : IG BD TOPO - INPN - REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Plan National d'Action

Aires d'étude

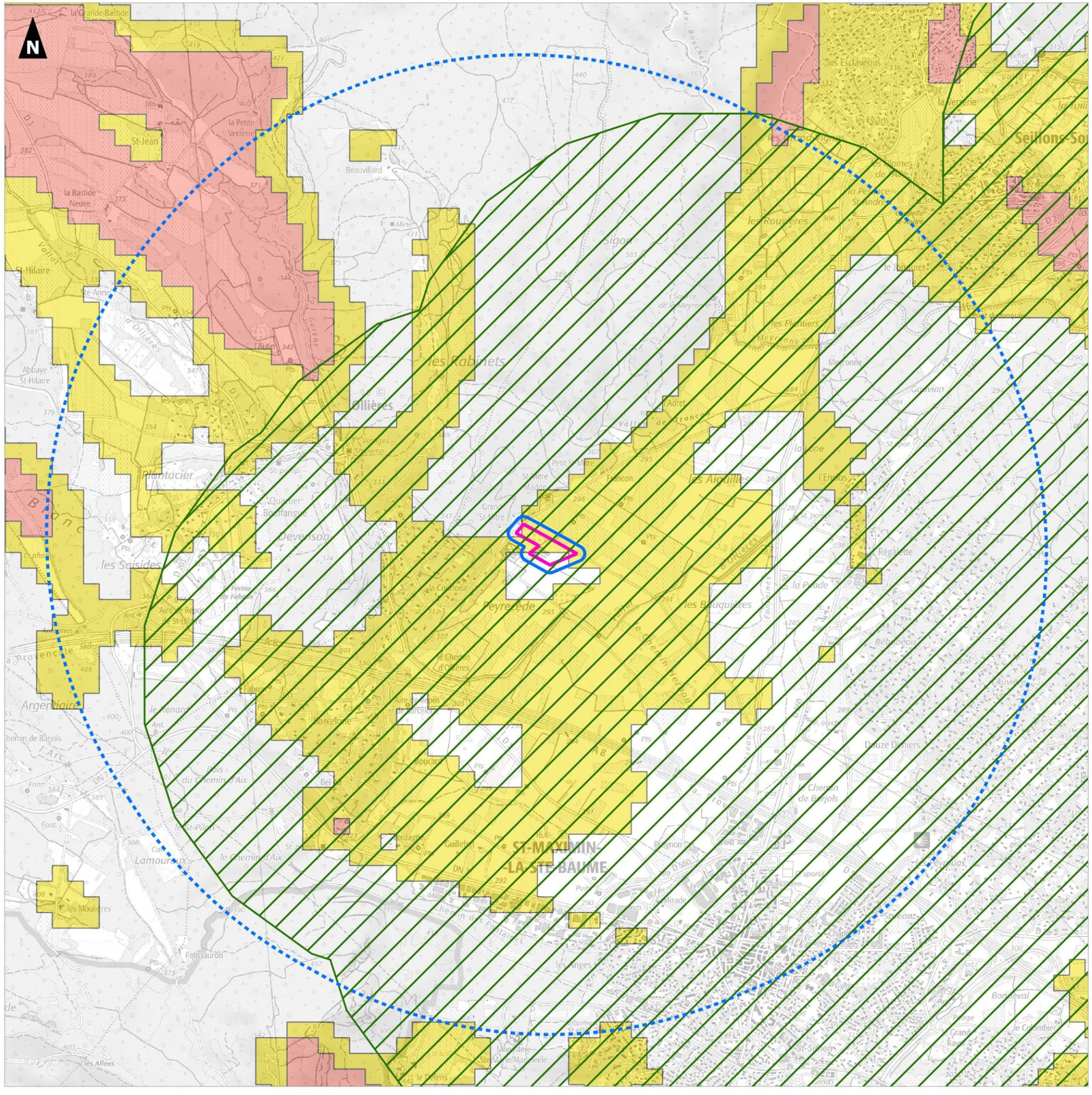
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)

Lézard ocellé

- Presence hautement probable (p>=0,5)
- Presence probable (0,25<=p<0,5)
- Presence peu probable (p<0,25)

Outarde canepetière

- Territoires de reproduction de l'Outarde canepetière



Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100
Sources de données : IG BD TOPO - DREAL OCCITANIE - DREAL PACA - REDEN - AUDDICE, 2026

1.3.3 Réseau hydrographique et zones humides connues

Selon les données de la DREAL PACA, seul le cours d'eau « Vallat d'Ollières » et le ruisseau « Ruisseau des Fontaines » sillonnent l'aire d'étude rapprochée (3 km). A noter aussi quelques faibles surfaces en eau ou surfaces de zones humides (plans d'eau, bassins de rétention…) présentes dans l'aire d'étude rapprochée. Aucun de ces éléments n'est menacé par le projet.

Toutefois, suivant les critères « Habitats » et « Végétations » de l'Arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides, les fossés du secteur d'étude pourraient être caractéristiques de zones humides (cf partie *Habitats recensés*).

Carte 6 - Réseau hydrographique et zones humides connues – p. 14

1.3.4 Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)

La région PACA est un hotspot de biodiversité. Le rythme de l'altération de la biodiversité est inquiétant malgré un renforcement législatif continu pour la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, les documents de planification urbaine doivent impérativement jouer un rôle dans la préservation et la restauration de la biodiversité remarquable mais doivent aussi intégrer la préservation de la biodiversité ordinaire dans l'aménagement du territoire.

Le maillage écologique défini par le SRADDET jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10 km) est analysé afin d'étudier les principales caractéristiques du réseau écologique et les principaux corridors écologiques. Il est recherché l'ensemble des éléments de territoires, de milieux et/ou du vivant qui relient fonctionnellement entre eux les habitats essentiels de la flore, les sites de reproduction, de nourrissage, de repos et de migration de la faune.

Selon l'objectif du SRADDET de réduire la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers, l'emprise du secteur d'étude se situe en zones **d'espaces agricoles** et de **liaisons agro-naturelles**. La vocation agricole du site n'est pas menacée puisque le projet de serre photovoltaïque est toujours à vocation agricole. En revanche, l'implantation de serre constitue une structure susceptible d'entraver les liaisons agro-naturelles (notamment les déplacements de la faune). Les réservoirs de biodiversité présents dans les aires d'études rapprochées et éloignées ne sont pas menacés par le projet.

L'enjeu concernant la trame verte et bleue définie dans le SRADDET est qualifié de faible.

Carte 7 - Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) -p. 15

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Réseau hydrographique et zones humides connues

Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Limite administrative

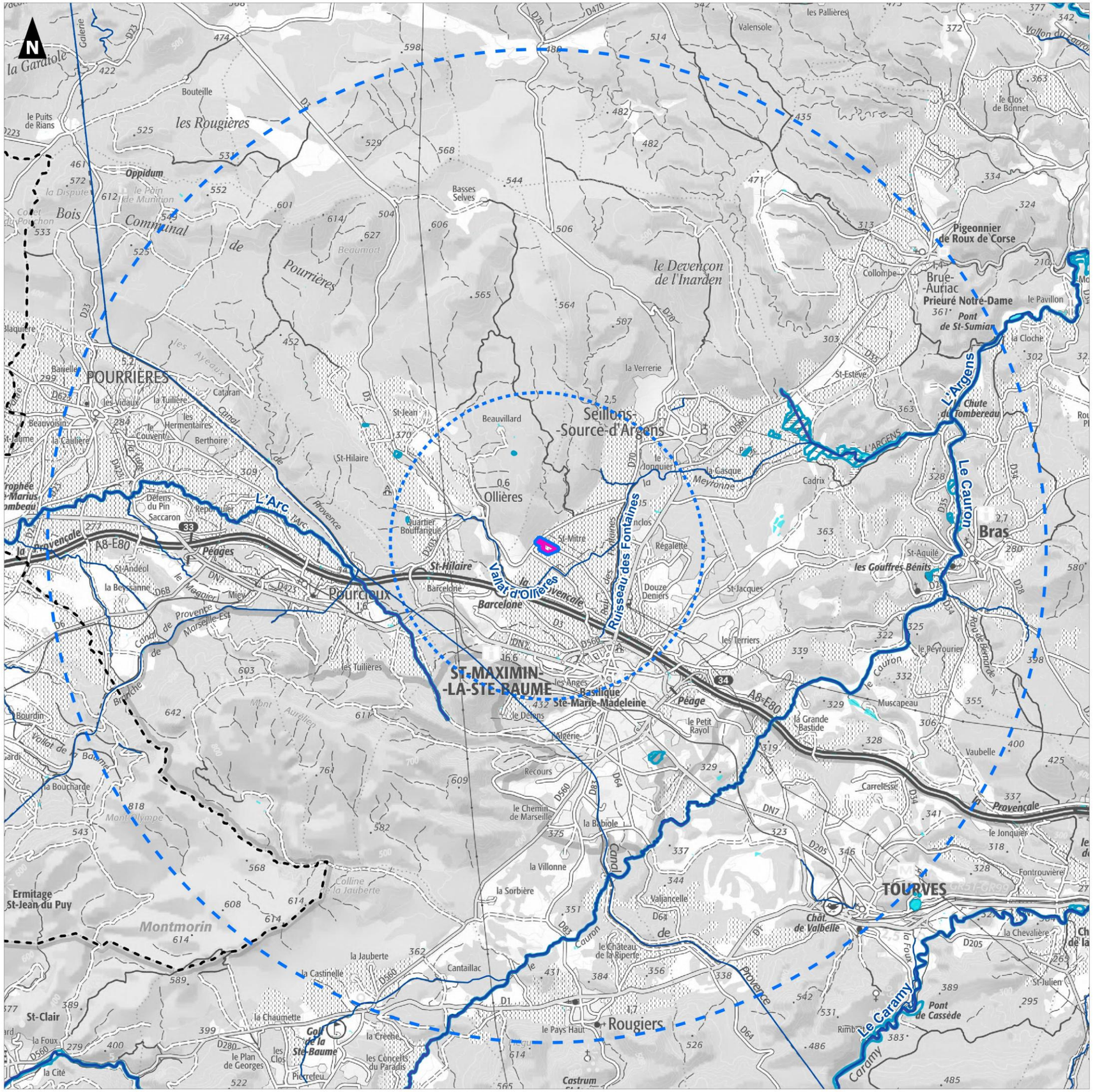
- Limite départementale

Réseau hydrographique

- Cours d'eau
- Surface en eau

Zones humides connues

- Zones humides connues



0 4 8 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100
Sources de données : IG BD TOPO - DREAL PACA - REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET)

Aires d'étude

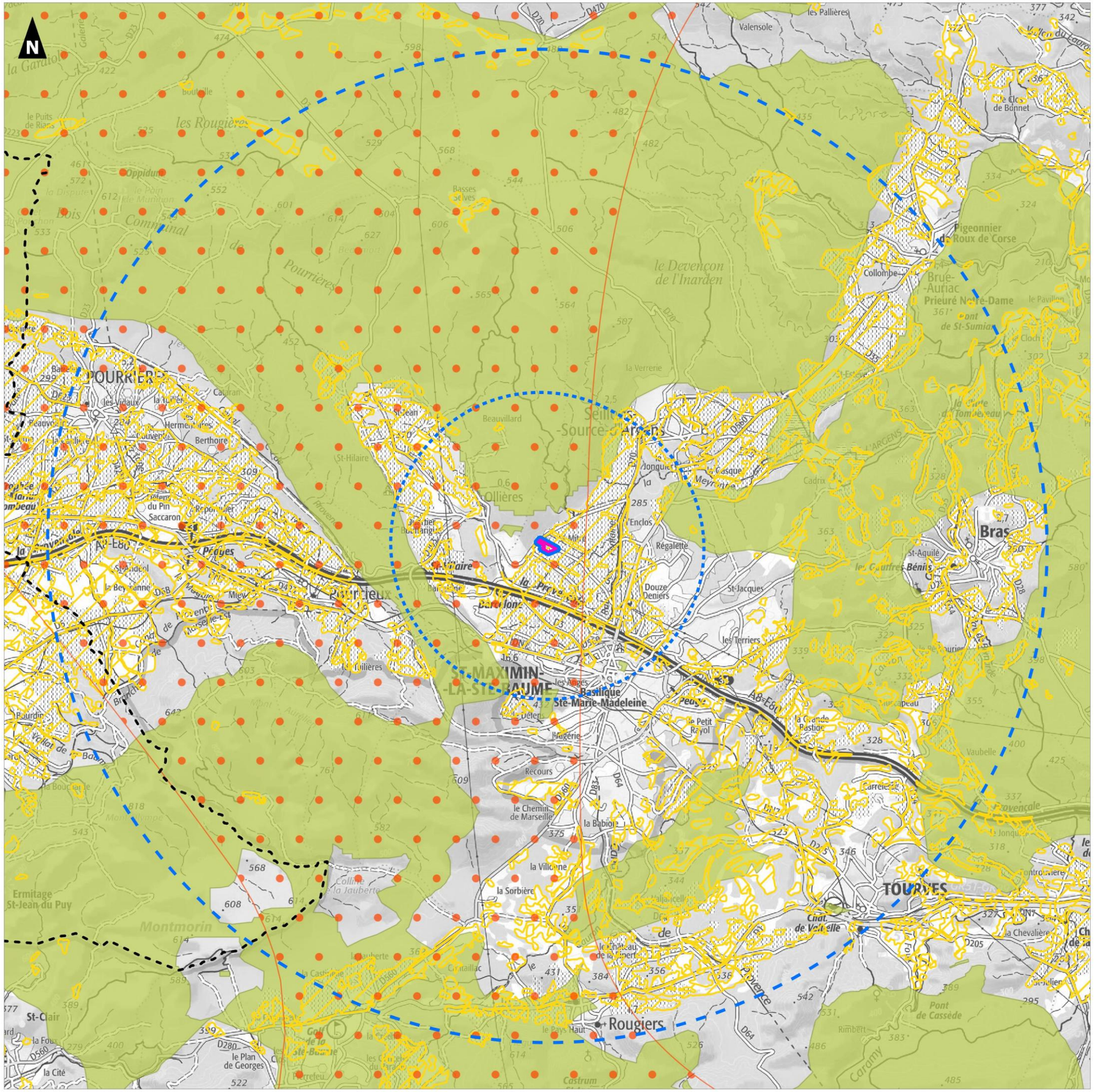
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Limite administrative

- Limite départementale

SRADDET

- Espaces agricoles
- Liaisons agro-naturelles
- Réservoirs de biodiversité



0 4 8 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100
Sources de données : IG BD TOPO - DREAL PACA - REDEN - AUDDICE, 2026

1.3.5 Continuités écologiques locales

Les continuités écologiques locales ont été définies en fonction de l'occupation des sols (CRIGE PACA, 2019) et l'analyse de la vue aérienne à l'aire d'étude rapprochée (3 km). Ce travail a pour but de définir globalement des grandes entités écologiques afin de définir les continuités pouvant avoir un lien avec le secteur d'étude.

A l'échelle du secteur d'étude, c'est en grande majorité un paysage agricole qui est présenté, notamment à travers l'arboriculture et les terres arables. Le projet viendrait donc augmenter la proportion de serre à cette échelle.

Tableau 2. Occupation du sol du secteur d'étude

Code OCS19 - Libellé	Surface (m²)
211 - Terres arables autres que serres, et rizières (hors périmètres d'irrigation)	23 442
214 - Zones à forte densité de serres	3 222
222 - Arboriculture autre que oliviers	12 076
231 - Prairies	488
Total	**39 228**

Carte 8 - Occupation du sol -p. 17



Photo 1. Milieu ouvert de terre arable au sein du secteur d'étude

1.3.6 Zones de compensation prescrites connues

Une mesure compensatoire d'atteinte à la biodiversité n'intervient que sur l'impact résiduel d'un projet d'aménagement, lorsque toutes les mesures envisageables ont été mises en œuvre pour éviter puis réduire les impacts négatifs sur la biodiversité. Elle vise à offrir une contrepartie positive à un impact dommageable non réductible provoqué par un projet, de façon à maintenir la biodiversité dans un état équivalent ou meilleur à celui observé avant sa réalisation. Chaque mesure compensatoire d'atteinte à la biodiversité est géoréférencée en zone.

Deux zones de compensation prescrites sont identifiées jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10km), mais ces dernières sont en dehors du secteur d'étude. Aucun enjeu n'est identifié.

Carte 9 - Zones de compensation prescrites – p 18

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Occupation du sol

Aires d'étude

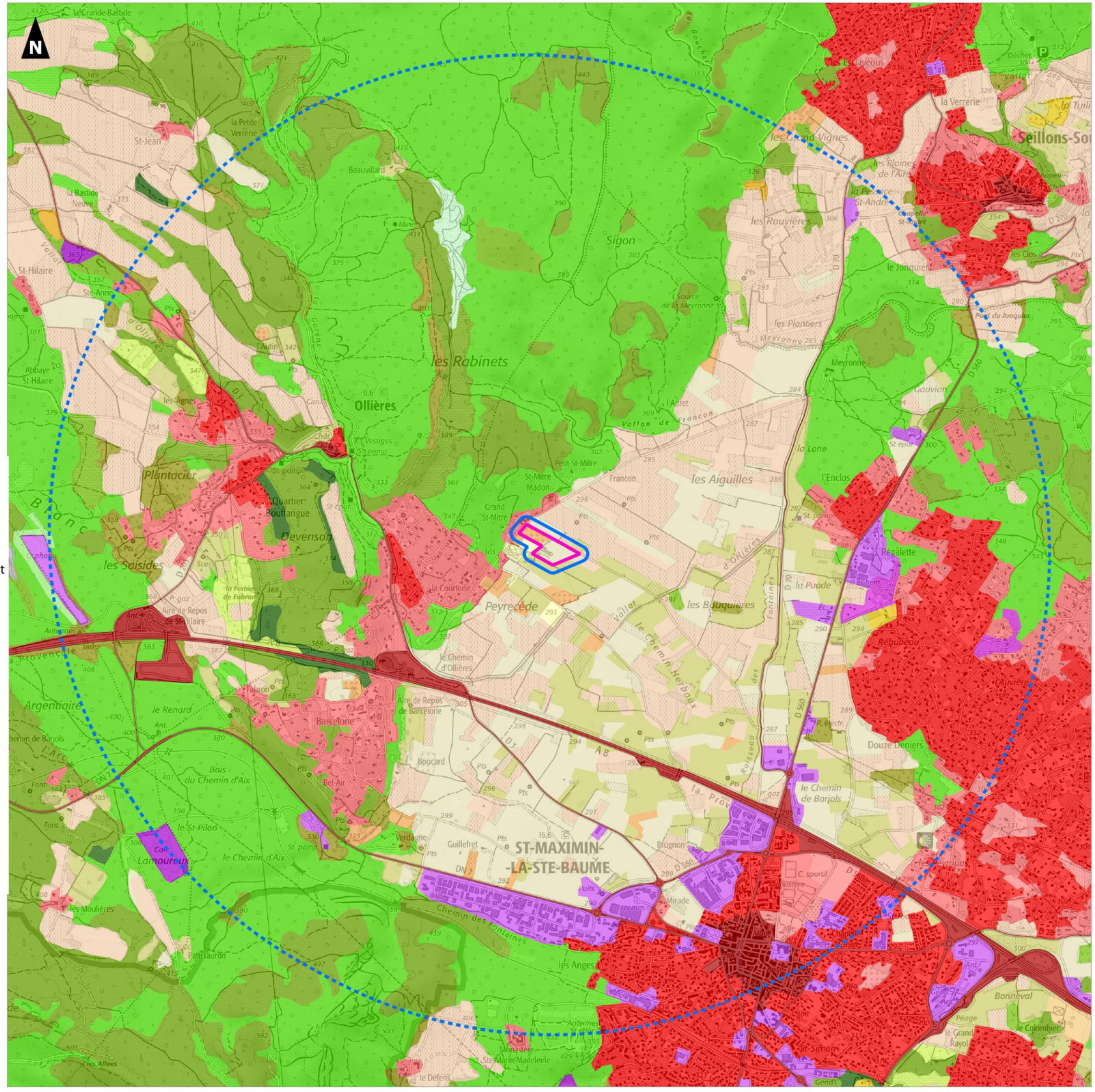
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)

Limite administrative

- Limite départementale

Occupation du sol (2019)

- 111 - Tissu urbain continu
- 112 - Tissu urbain discontinu
- 113 - Espaces de bati diffus et autres batis
- 121 - Zones d activites et equipements
- 122 - Reseaux routier et ferroviaire et espaces associes
- 131 - Extraction de materiaux
- 132 - Decharges
- 133 - Chantiers
- 141 - Espaces ouverts urbains
- 142 - Equipements sportifs et de loisirs
- 211 - Terres arables autres que serres, et rizieres (hors perimetres d irrigation)
- 214 - Zones a forte densite de serres
- 221 - Vignobles
- 222 - Arboriculture autre que oliviers
- 223 - Oliveraies
- 231 - Prairies
- 242 - Systemes culturaux mixtes et petits parcellaires complexes
- 243 - Territoires principalement occupes par l'agriculture avec presence de vegetation
- 311 - Forets de feuillus
- 312 - Forets de coniferes
- 313 - Forets melangees
- 321 - Pelouses et paturages naturels
- 322 - Landes et broussailles
- 323 - Maquis et garrigues
- 324 - Foret et vegetation arbustive en mutation
- 333 - Vegetation clairsemee



auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : IG BD TOPO - CRIGE PACA - REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Zones de compensation prescrites

Aires d'étude

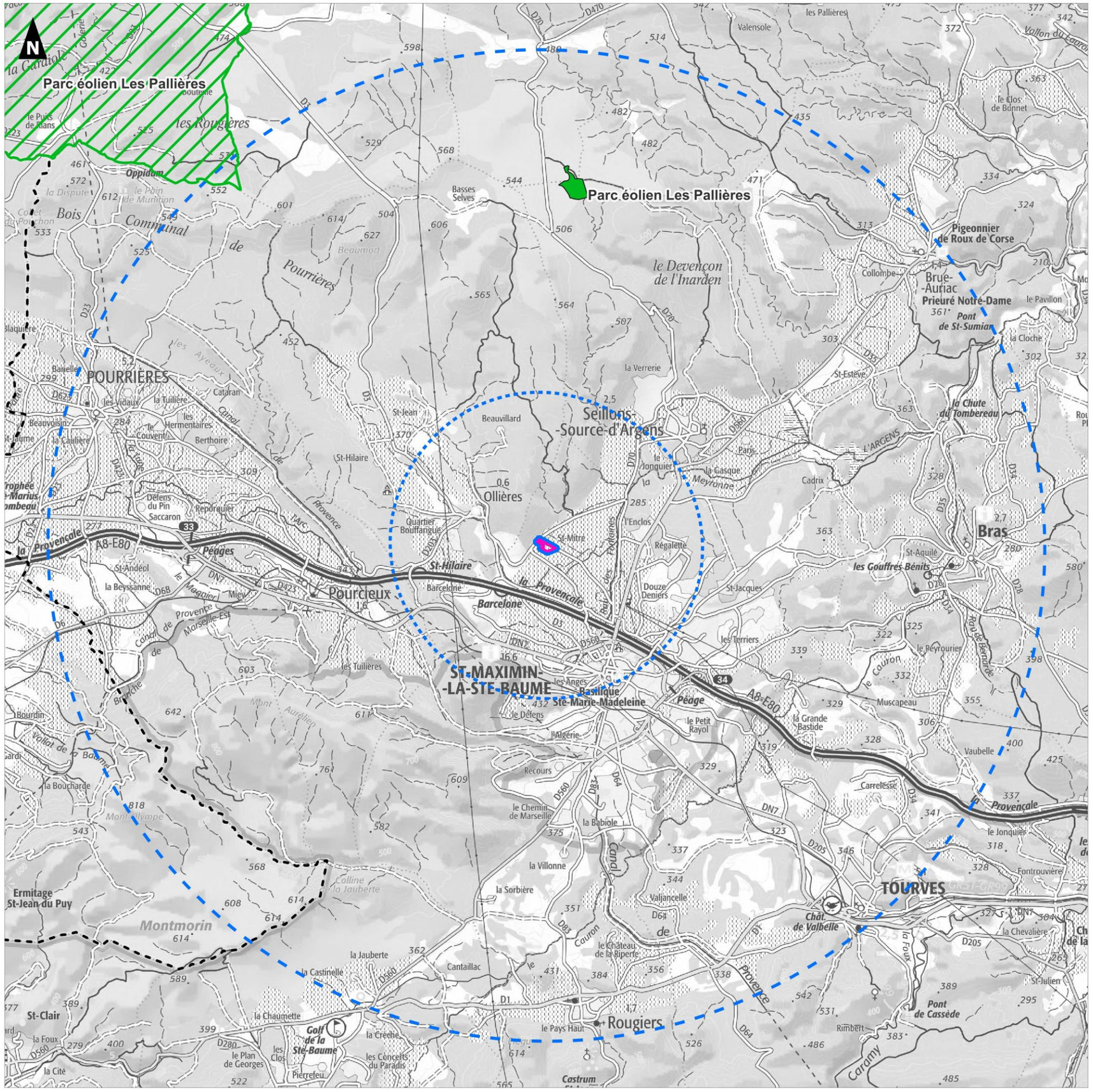
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Limite administrative

- Limite départementale

Mesures compensatoires prescrites des atteintes à la biodiversité

- Mesure(s) géolocalisée(s) à la commune
- Mesure géolocalisée précisement



0 4 8 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100
Sources de données : IG BD TOPO - CEREMA - REDEN - AUDDICE, 2026

CHAPITRE 2. RÉSULTATS ET ENJEUX PRESSSENTIS

2.1 Méthodologie

2.1.1 Méthodologie rédactionnelle

Identification des espèces patrimoniales faunistiques et floristiques

Les résultats de terrain obtenus sont comparés à des référentiels d'interprétation régionaux et nationaux permettant de mettre en avant les espèces d'intérêt patrimonial. Dans ce cadre, les espèces dites patrimoniales (c'est-à-dire présentant un enjeu à l'échelle régionale et/ou nationale) et les espèces sensibles au projet (c'est-à-dire dérangées par l'aménagement ou présentant des comportements à risque vis-à-vis des installations), sont mises en avant et représentées sur les cartes par période du cycle biologique.

Évaluation des enjeux

Les enjeux relatifs au milieu naturel seront définis par l'intermédiaire de deux critères précis :

- La **patrimonialité**, définie à partir de :
  - ✓ Statut réglementaire de l'espèce : espèce protégée ou non, visée par les annexes des directives Habitats-Faune-Flore (DHFF) et Oiseaux (DO), déterminantes ZNIEFF, etc.
  - ✓ L'état de conservation actuel et prévisible de la population locale de l'espèce : statut des listes rouges nationales, listes locales (régionales voire départementales si elle existent), listes prioritaires pour la conservation des espèces, etc.
- La **fonctionnalité**, définie à partir de :
  - ✓ Statut biologique de l'espèce sur la zone étudiée : nidification, alimentation, repos, transit, halte migratoire, aucun lien fonctionnel avec la zone, etc.
  - ✓ L'abondance et la répartition de l'espèce sur la zone étudiée.

Le croisement de ces deux critères permettra de définir les niveaux d'enjeux écologiques pour chaque espèce ou habitats présents sur site de la façon suivante :

		Patrimonialité de l'espèce				
		Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Fonctionnalité du site étudié pour l'espèce	Très faible	Très faible	Très faible	Faible	Faible à Modéré	Modéré
	Faible	Très faible	Faible	Faible à Modéré	Modéré	Modéré à Fort
	Modéré	Faible	Faible à Modéré	Modéré	Modéré à Fort	Fort
	Fort	Faible à Modéré	Modéré	Modéré à Fort	Fort	Très fort
	Très fort	Modéré	Modéré à Fort	Fort	Très fort	Très fort

2.1.2 Méthodologie des inventaires

Analyses bibliographiques

En amont des inventaires de terrain, une étude bibliographique a été menée sur les espèces :

- jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km) pour les espèces à faible capacité de dispersion (flore, entomofaune, ichtyofaune, herpétofaune et mammofaune terrestre non volante) ;
- jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10 km) pour les espèces à forte capacité de dispersion (avifaune et chiroptères).

Cette étude s'appuie sur les bases de données issues de Silène PACA pour tous les groupes taxonomiques étudiés. Les listes complètes des espèces mentionnées dans la bibliographie sont jointes à ce présent rapport.

Lorsque les observations des espèces protégées et/ou patrimoniales issues de la bibliographie étaient géoréférencées précisément, une carte est également réalisée présentant leur répartition. Pour l'avifaune, par un nombre conséquent d'observations géolocalisées et pour une meilleure lisibilité des cartes, le niveau de patrimonialité a été filtré de fort à très fort pour l'avifaune. Les bases de données cartographiques des observations bibliographiques précises des espèces protégées et/ou patrimoniales sont également jointes à ce présent rapport.

Par la suite, les écologues réalisent leurs inventaires en ayant une attention particulière sur les espèces protégées et/ou patrimoniales listées dans l'étude bibliographique.

Les inventaires ont été réalisés par transect d'observation au sein du secteur d'étude.

Carte 10 - Méthodologie – Transect d'observation -p. 22

Habitats-Flore	Faune
L'observation directe des milieux présents sur le secteur d'étude a permis d'identifier les grands types d'habitats. Les inventaires de flore réalisés en juillet 2025 ne sont pas favorables pour recenser la plupart des espèces végétales en particulier les espèces protégées et/ou patrimoniales fleurissant avant. Seulement les espèces tardives peuvent être observées à cette période.	L'objectif des inventaires faunistiques était de réaliser un suivi visant l'exhaustivité, dans la mesure du possible, de la faune avec une estimation des potentialités d'accueil pour celle-ci. Les espèces des différents taxons ont été recherchées : entomofaune, herpétofaune, avifaune et mammofaune terrestre non volante.

Limites méthodologiques

La période d'inventaire est particulièrement défavorable à l'observation des faunistiques et floristiques annuelles. En effet, les mammifères, reptiles et amphibiens sont au repos (hivernage), de nombreux oiseaux sont en migrations, la plupart des insectes sont à l'abris sous formes larvaire ou d'œufs.

LES INVENTAIRES SE CONCENTRENT DONC EN PRIORITÉ SUR LA FLORE HIVERNALE ET PERENNES, LES HABITATS ET L'AVIFAUNE

Investigations de terrain

Les inventaires faune-flore se sont effectuées dans des conditions météorologiques favorables à la prospection du secteur d'étude.

Date	Taxon	Observateur	Objectif	Horaires	T°	Météo	Vent
09/12/2025	Habitats-Flore	Jean MEUNIER	Transects d'observation	11h30 à 15h30	~14°C	Ciel couvert	Faible
09/12/2025	Faune	Théo VIVENSANG		6h30 à 11h30	3°C à 13°C	Ciel couvert	Faible

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

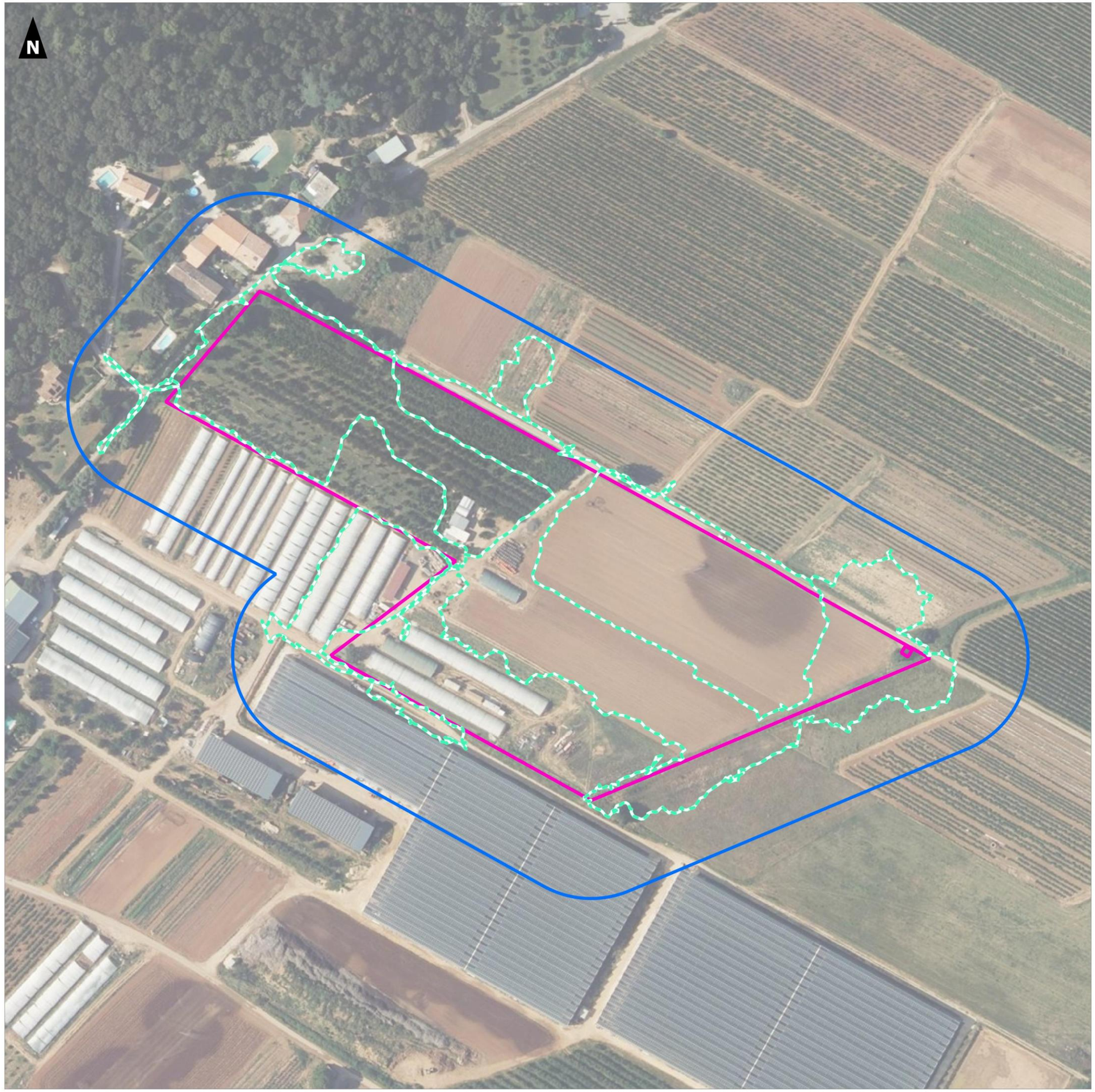
Méthodologie

Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Méthodologie déployée

- Transect d'observation



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

2.2 Résultats et enjeux pressentis

2.2.1 Habitats

2.2.1.1 Habitats recensés

A l'issue des sessions d'inventaire, 14 habitats ont pu être caractérisés au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m). Aucun d'entre eux ne figure dans la liste des habitats déterminants de l'inventaire ZNIEFF ni dans la liste des Habitats d'Intérêt Communautaire de la directive européenne 93/42/CEE.

Toutefois, l'un d'entre eux est pressenti comme caractéristique de zone humide selon le critère « Habitats » de l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B). Il s'agit des fossés à végétations humides (E3.4). Selon le même critère, les autres habitats agricoles sont considérés « pour partie » humides et nécessitent un examen supplémentaire (étude flore et/ou pédologique) pour statuer.

Tableau 3. Liste des habitats caractérisés au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m)

EUNIS	CB	Habitats surfaciques	Législation ZH critère "Habitats"	Surface (m²)
E3.4	37.2	Fossés à végétations humides	Caractéristiques des zones humides	1695
E5.1	87	Végétations herbacées anthropiques	Pour partie	6316
FB.41	83	Vignobles	Pour partie	4447
G1.D4	83	Vergers d'arbres fruitiers	Pour partie	13817
G5.1	84	Alignements d'arbres	Pour partie	1629
I1.22	82	Cultures maraîchères	Pour partie	22069
I1.51	87	Terres labourées nues	Pour partie	1770
I1.53	87	Terrains en friche	Pour partie	13946
J1	86	Bâtiments des villes et des villages	Non concernés	5724
J2.4	86.5	Constructions agricoles	Non concernés	503
J2.43	86.5	Serres	Non concernés	19115
J4.2	-	Réseaux routiers et voiries	Non concernés	7219
			Total surface	**98245**
EUNIS	**CB**	**Habitats ponctuels**	**Législation ZH critère "Habitats"**	**Nombre**
J2.52	-	Bâtiments en ruines	Non concernés	2
J5	-	Ancien puit	Non concernés	1

CB : Code habitat « Corine Biotope » permettant de faire le lien avec l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B)

Carte 11 - Habitats -p. 28

- **Fossés à végétations humides (E3.4)**

Il s'agit des fossés au sud et à l'ouest en limite du secteur d'étude. Ces fossés présentent quelques espèces hygrophiles comme le Faux-scirpe Jonc (*Scirpoides holoschoenus*). Cet habitat serait à caractériser plus en détail avec un passage au printemps pour apprécier son potentiel floristique réel.

Cet habitat est pressenti caractéristique de zone humide selon le critère « Habitats » de l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B).

L'enjeu de cet habitat est considéré faible car en bon état de conservation.



Photo 2. Fossés à végétations humides au sein du secteur d'étude

- **Végétations herbacées anthropiques (E5.1)**

Il s'agit des espaces en herbes fréquemment perturbés par les déplacements et le stockage d'engins ou matériels agricoles. On y retrouve des espèces rudérales banales avec le Diplotaxis fausse roquette (*Diplotaxis erucoides*), le Pâturin annuel (*Poa annua*), le Géranium à feuilles rondes (*Geranium rotundifolium*) ou encore le Séneçon commun (*Senecio vulgaris*).

Cet habitat est côté « *pro parte* » selon le critère « Habitats » de l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B) relatif à la caractérisation des zones humides.

L'enjeu de cet habitat est considéré très faible car très courant et en mauvais état de conservation.



Photo 3. Végétation herbacée anthropique au sein du secteur d'étude

- **Vignoble (FB.41)**

Cet habitat correspond aux vignes présentes à l'aire d'étude immédiate. Elles présentent un enherbement spontané.

Cet habitat est côté « *pro parte* » selon le critère « Habitats » de l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B) relatif à la caractérisation des zones humides.

L'enjeu de cet habitat est considéré très faible car très courant et régulièrement perturbé.



Photo 4. Vignoble au sein de l'aire d'étude immédiate (50m)

- **Vergers d'arbres fruitiers (G1.D4)**

Il s'agit des vergers du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate, qu'ils soient nouvellement plantés ou anciens. Ils présentent un enherbement spontané.

Cet habitat est côté « *pro parte* » selon le critère « Habitats » de l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B) relatif à la caractérisation des zones humides.

L'enjeu de cet habitat est considéré très faible car très courant et régulièrement perturbé.



Photo 5. Verger d'arbres fruitiers au sein du secteur d'étude

- **Alignements d'arbres (G5.1)**

Il s'agit des haies arborées qui longent la route bitumée et le grand verger au nord du secteur d'étude. On y retrouve des essences plantées comme le Lilas commun (*Syringa vulgaris*) ou le Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*) mais aussi des espèces communes comme le Chêne vert (*Quercus ilex*).

Cet habitat est côté « *pro parte* » selon le critère « Habitats » de l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B) relatif à la caractérisation des zones humides.

L'enjeu de cet habitat est considéré faible pour sa moindre représentation dans le paysage agricole très ouvert de la plaine.



Photo 6. Alignement d'arbres au sein de l'aire d'étude immédiate (50m)

- **Cultures maraîchères (I1.22) et Terres labourées nues (I1.51)**

Il s'agit des parcelles (hors vignes et vergers) présentant une activité agricole lors du relevé, au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate. On y retrouve en grande partie du maraîchage d'hiver (choux/poireaux/artichauts) ainsi qu'une partie de parcelles labourées nues.

Ces habitats sont côtés « *pro parte* » selon le critère « Habitats » de l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B) relatif à la caractérisation des zones humides.

L'enjeu de ces habitats est considéré très faible car très courants et fréquemment perturbés.



Photo 7. Culture de choux au sein du secteur d'étude

- **Terrains en friche (I1.53)**

Ce sont les parcelles ne présentant pas d'activité agricole récente, paraissant abandonnées ou en jachères, pour lesquelles la végétation spontanée est dominante. Le cortège végétal est similaire aux végétations anthropiques avec le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolatum*), le Diplotaxis (*Diplotaxis erucoides*), le Cirse commun (*Cirsium vulgare*), le Chardon-Marie (*Silybum marianum*) ou l'Oloptum millet (*Oloptum miliaceum*).

Ces habitats sont côtés « *pro parte* » selon le critère « Habitats » de l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B) relatif à la caractérisation des zones humides.

L'enjeu de cet habitat est considéré très faible pour les parcelles semblant très récemment abandonnées, à faible lorsqu'elles présentent une dynamique évolutive naturelle plus avancées (présence de nombreuses espèces graminées et vivaces).



Photo 8. Terrain en friche au sein de l'aire d'étude immédiate

- **Habitats artificiels en utilisations : Bâtiments des villes et des villages (J1) ; Constructions agricoles (J2.4) ; Serres (J2.43) ; Réseaux routiers et voiries (J4.2)**

Il s'agit des habitats artificiels tels que les infrastructures résidentielles ou agricoles (conteneurs, serres) ainsi que le réseau routier.

L'enjeu de cet habitat est considéré très faible car artificiels.



Photo 9. Habitats artificiels en utilisation au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate

- **Habitats artificiels abandonnés : Bâtiments en ruines (J2.52) ; Ancien puit (J5)**

Il s'agit des habitats artificiels anciens. Cela concerne deux ruines dont l'une est tout au Sud-Est du secteur d'étude et l'autre dans l'aire d'étude immédiate de l'autre côté de la route ainsi qu'un ancien puit dans le secteur d'étude au niveau du verger. Du lierre (*Hedera helix*) et des bryophytes colonisent les pierres. Ces habitats peuvent apporter le gîte à de nombreuses espèces, notamment reptiles et chiroptères.

L'enjeu de cet habitat est considéré très faible car artificiels.



Photo 10. Bâtiment en ruine et ancien puit au sein du secteur d'étude

2.2.1.2 Habitats : Enjeux pressentis

Les habitats recensés sont plus la grande majorité sous influence agricole. **Seuls 3 habitats semi-naturels peu ou pas entretenus présentent un enjeu pressenti faible tout au plus.**

Toutefois, un point de vigilance est de rigueur concernant **les fossés qui pourraient constituer des habitats humides** comme le laisse penser quelques espèces. Un inventaire complémentaire au printemps serait nécessaire pour le confirmer.

Carte 12 - Enjeux pressentis sur les habitats -p. 29

Tableau 4. Liste des habitats à enjeux pressentis au moins faibles au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m)

EUNIS	CB	Habitats surfaciques	Législation ZH critère "Habitats"	Surface (m^2)	Enjeux pressentis
E3.4	37.2	Fossés à végétations humides	Caractéristiques des zones humides	1697	**Faible**
G5.1	84	Alignements d'arbres	Pour partie	2818	**Faible**
I1.53	87	Terrains en friche	Pour partie	1426	**Faible**

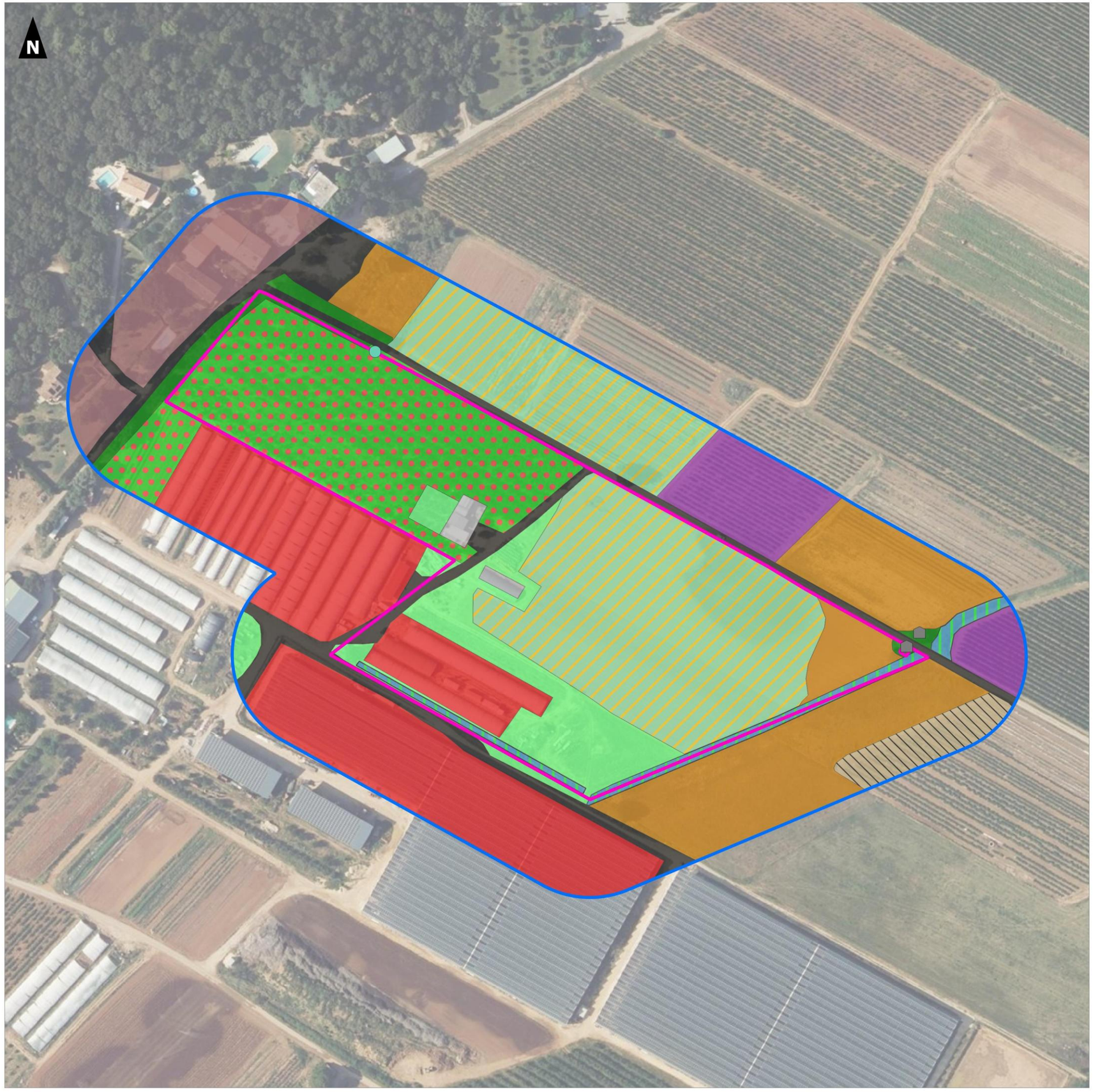
CB : Code habitat « Corine Biotope » permettant de faire le lien avec l'Arrêté du 24 juin 2008 (Annexe II table B) relatif aux zones humides

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Cartographie des habitats



Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Habitats (Code EUNIS)

- Bâtiments en ruines (J2.52)
- Ancien puits (J5)
- Fossés à végétations humides (E3.4)
- Végétations herbacées anthropiques (E5.1)
- Vignobles (FB.41)
- Vergers d'arbres fruitiers (G1.D4)
- Alignements d'arbres (G5.1)
- Cultures maraîchères (I1.22)
- Terres labourées nues (I1.51)
- Terrains en friche (I1.53)
- Bâtiments des villes et des villages (J1)
- Constructions agricoles (J2.4)
- Serres (J2.43)
- Réseaux routiers et voiries (J4.2)

0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

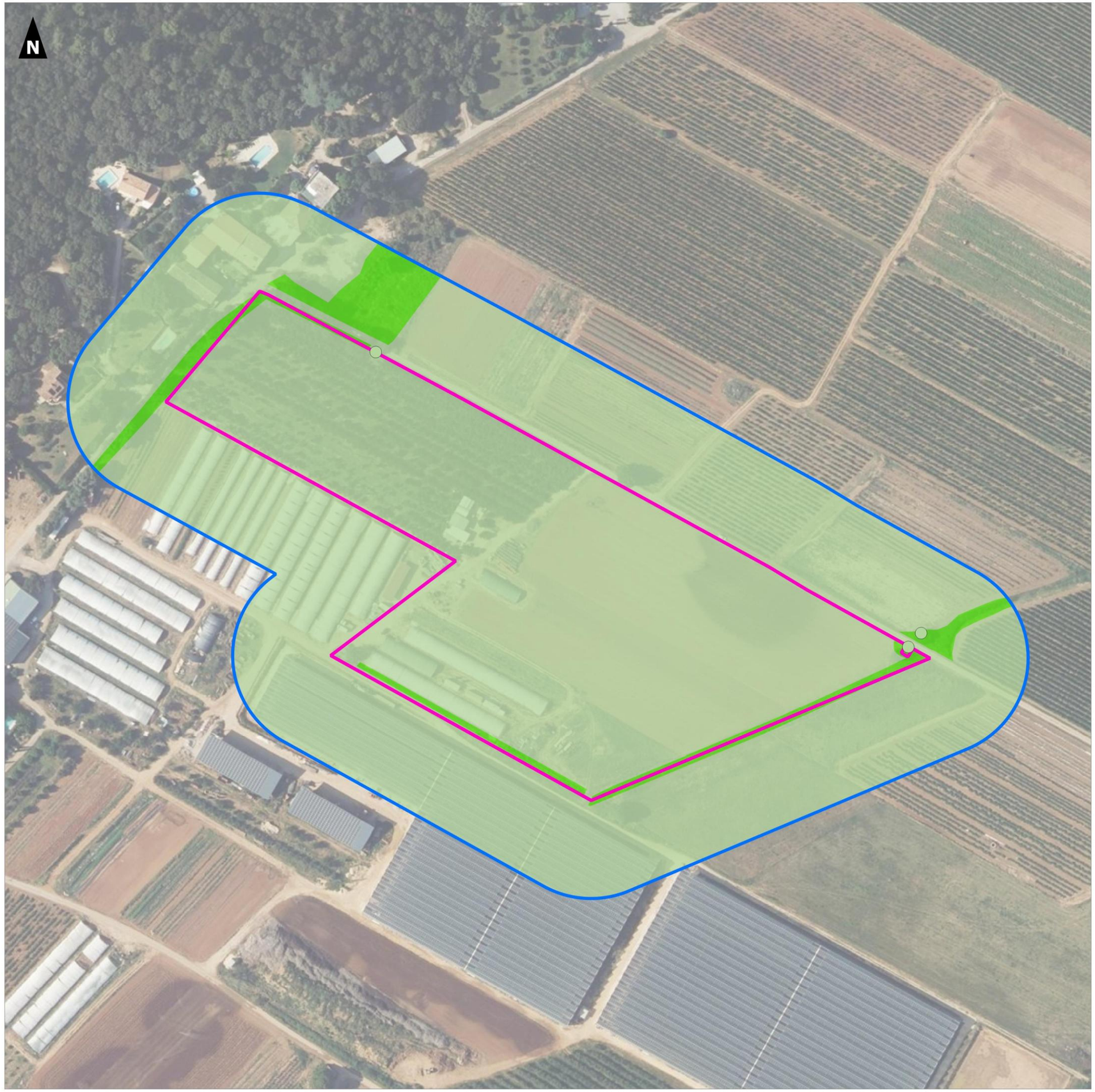
Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Enjeux pressentis sur les habitats

Aires d'étude
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Niveaux d'enjeu
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.2 Flore

2.2.2.1 Données bibliographiques (3km)

La base de données Silène PACA a été consultée jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km). Un total de 474 espèces floristiques a été recensée dans la bibliographie. Parmi ces espèces végétales, 8 sont protégées et 6 sont patrimoniales.

Carte 13 - Bibliographie – Flore patrimoniale – p. 33

La liste exhaustive des espèces floristiques mentionnées en bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km) est présentée en Annexe.

Tableau 5. Liste des espèces végétales protégées, réglementées et patrimoniales mentionnées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu région CBN	Prot.	LRR	LRN	DZ	DH	PNA
Adonis annua	Adonis annuel	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Alcea biennis	Mauve bisannuelle	FOR	PRI	LC	LC	-	-	-
Bupleurum rotundifolium	Buplèvre à feuilles rondes	MOY	-	LC	NT	-	-	Messicole (PACA)
Cleistogenes serotina	Cléistogène tardive	MOY	PRI	-	LC	DZ	-	-
Galium tricornutum	Gaillet à trois cornes	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Medicago sativa subsp. *glomerata*	Luzerne agglomérée	MOY	PRI	LC	LC	-	-	-
Ophrys provincialis	Ophrys de Provence	FOR	PRI	LC	LC	-	-	-
Ophrys speculum	Ophrys miroir	FOR	PNI	NA	EN	DZ	-	-
Orobanche crenata	Orobanche crénelée	FOR	-	NT	LC	-	-	-
Papaver dubium	Pavot douteux	FAI	PRI	LC	LC	-	-	-
Phalaris minor	Alpiste mineur	DD	-	DD	LC	-	-	Messicole (PACA)
Ranunculus arvensis	Renoncule des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Viola jordanii	Violette de Jordan	MOY	PRI	LC	LC	-	-	-

Légende :

Enjeu région CBN : L'enjeu région est repris des travaux des Conservatoires Botaniques Nationaux Méditerranéen et Alpin : *Le Berre M., Diadema K., Pires M., Noble V., Debarros G., Gavotto O. 2017. Hiérarchisation des enjeux de conservation de la flore en région Provence-Alpes-Côte- d'Azur. Rapport inédit, CBNMed, CBNA, Région Provene-Alpes-Côte d'Azur, 30 pages + annexes*. **FAI = Faible, MOY = Moyen, DD = Manque de connaissances, FOR = Fort, TFO = Très Fort, NA = Non Applicable.**
Protection Nationale (PN) :
Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)
Protection Nationale des espèces végétales marines (NVM) :
Arrêté interministériel du 19 juillet 1988 relatif à la listes des espèces végétales marines protégées
Protection Régionale (PR) :
Protection Régionale par arrêté du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, complétant la liste nationale.
Listes Rouge Nationale (LRN) et Régionale (LRR) :
Liste rouge des espèces menacées en France métropolitaine (LRN) et liste rouge régionale de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LRR)
- Espèce menacée de disparition : **CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable**
- Autres catégories : **NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée**

Déterminant ZNIEFF (DZ) :
Liste des habitats et espèces déterminants de l'inventaire ZNIEFF en région PACA (2017)
Directive Habitats (DH) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"
Plan Régional d'Actions (PRA) :
Liste des espèces messicoles en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Stéphanie, Huc & Es, Jérémie & Noble, Virgile & Abdulhak, Sylvain & Michaud, Henri. (2016)
Aire d'étude immédiate (AEI) :
Espèce protégée et/ou patrimoniale localisée au sein de l'aire d'étude immédiate

2.2.2.2 Flore recensée

A l'issue des inventaires de terrains, 81 espèces flores ont pu être identifiées et 10 restent indéterminées à l'état de genre. C'est une valeur relativement élevée surtout pour la saison, mais qui s'explique par la nature anthropique des habitats, favorisant les petites espèces rudérales peu compétitives et à cycles de vie courts.

Neuf espèces végétales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes sont relevées.

Tableau 6. Liste des espèces végétales inventoriées au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu CBN	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA	Enjeux	EVEE
Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	
Amaranthus hybridus	Amarante hybride	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Modérée
Artemisia verlotiorum	Armoise	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Majeure
Arum	Gouet	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Arundo donax	Canne de Provence	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Brachypodium phoenicoides	Brachypode fausse ivraie	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Capsella bursa-pastoris	Capselle bourse-à-pasteur	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Cardamine hirsuta	Cardamine hérissée	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Celtis australis	Micocoulier de Provence	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Cerastium glomeratum	Céraiste aggloméré	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Chenopodium album	Chénopode blanc	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Cirsium arvense	Cirse des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Cirsium vulgare	Cirse commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Clematis vitalba	Clématite des haies	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Convolvulus arvensis	Liseron des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Crepis foetida	Crépide fétide	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Crepis sancta	Crépide sacrée	MOY	-	LC	NA	-	-	-	**Très faible**	
Cynoglossum creticum	Cynoglosse de Crète	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Daucus carota	Carotte sauvage	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Diplotaxis erucoides	Diplotaxe fausse roquette	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Echinochloa crus-galli	Échinochloa pied-de-coq	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Epilobium hirsutum	Épilobe hérissé	FAI	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Epilobium tetragonum	Épilobe à tige carrée	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Equisetum ramosissimum	Prêle très rameuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Erigeron bonariensis	Érigéron de Buenos Aires	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Modérée
Erigeron canadensis	Érigéron du Canada	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Modérée
Erigeron sumatrensis	Érigéron de Sumatra	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Modérée
Erodium ciconium	Érodium bec-de-cigogne	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Erodium moschatum	Érodium musqué	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Euphorbia characias	Euphorbe characias	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Euphorbia helioscopia	Euphorbe réveil matin	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Euphorbia peplus	Euphorbe péplus	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Ficus carica	Figuier d'Europe	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu CBN	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA	Enjeux	EVEE
Foeniculum vulgare	Fenouil commun	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Galium aparine	Gaillet gratteron	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Geranium dissectum	Géranium découpé	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Geranium purpureum	Géranium pourpre	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Geranium rotundifolium	Géranium à feuilles rondes	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Hedera helix	Lierre grimpant	FAI	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Helminthotheca echioides	Picride fausse vipérine	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Hordeum murinum subsp. leporinum	Orge des lièvres	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Juglans regia	Noyer royal	-	-	LC	NA	-	-	-	**Très faible**	
Lactuca virosa	Laitue vireuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Lamium amplexicaule	Lamier embrassant	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Laurus nobilis	Laurier noble	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Lepidium draba	Passerage drave	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Lolium rigidum	Ivraie rigide	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Lysimachia arvensis	Lysimaque des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Malva sylvestris	Mauve sylvestre	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Marrubium vulgare	Marrube commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Medicago arabica	Luzerne d'Arabie	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Medicago minima	Luzerne naine	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Medicago polymorpha	Luzerne polymorphe	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Melilotus	Mélilot	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Oenothera	Onagre	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Oloptum miliaceum	Oloptum millet	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Onobrychis viciifolia	Sainfoin à feuilles de vesce	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Oxalis	Oxalide	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Picris hieracioides	Picride fausse épervière	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Pittosporum tobira	Pittosporum tobira	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Modérée
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Plantago major	Plantain élevé	FAI	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Poa annua	Pâturin annuel	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Potentilla reptans	Potentille rampante	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Prunus laurocerasus	Prunier laurier-cerise	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Alerte
Quercus ilex	Chêne vert	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Rostraria cristata	Rostraire à crête	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Rubus	Ronce	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Rumex	Patience	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Rumex crispus subsp. *crispus*	Patience crépue	-	-	LC	-	-	-	-	**Très faible**	
Rumex obtusifolius	Patience à feuilles obtuses	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Rumex pulcher	Patience élégante	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Salvia pratensis	Sauge des prés	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Scirpoides holoschoenus	Faux scirpe jonc	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Senecio vulgaris	Séneçon commun	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Setaria	Sétaire	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Silybum marianum	Silybe de Marie	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Sonchus asper	Laiteron épineux	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Sonchus oleraceus	Laiteron potager	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Sorghum halepense	Sorgho d'Alep	MOY	-	LC	NA	-	-	-	**Très faible**	
Stellaria media	Stellaire intermédiaire	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Syringa vulgaris	Lilas commun	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	
Taraxacum	Pissenlit	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Trifolium	Trèfle	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Umbilicus rupestris	Ombilic rupestre	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Veronica hederifolia	Véronique à feuilles de lierre	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Veronica persica	Véronique de Perse	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Modérée
Viburnum tinus	Viorne tin	MOY	-	LC	LC	-	-	-	**Très faible**	
Vicia	Vesce	-	-	-	-	-	-	-	**Très faible**	
Xanthium orientale subsp. italicum	Lampourde d'Italie	-	-	NA	NA	-	-	-	**Très faible**	Modérée



Photo 11. Érigeron de Sumatra (*Erigeron sumatrensis*), espèce exotique envahissante au sein du secteur d'étude

2.2.2.3 Flore : enjeux pressentis

Les enjeux floristiques pressentis sur le secteur d'étude sont évalués en prenant en compte les espèces floristiques mentionnées dans la bibliographie, celles observées lors des inventaires et les habitats observés.

La plupart des espèces mentionnées en bibliographiques sont inféodées aux rocailles, pelouses sèches et habitats associés. Ces habitats ne sont pas présents sur le secteur d'étude.

Toutefois, et ce malgré l'usage de produits phytosanitaires, il n'est pas exclu de rencontrer quelques espèces associées à l'activité agricole. L'Orobanche crénelée (*Orobanche crenata*), citée dans la bibliographie et particulièrement présente localement. Elle parasite en majorité des légumineuses. Les plantes hôtes potentielles sont très nombreuses d'abord dans les champs (pois, fèves et légumineuses adventices), puis en bordure de champs ou îlots (vesces, gesses, luzernes, trèfles, carottes sauvages…) épargnés par les pratiques agricoles. Cette espèce est rare en France et quasi-menacée (NT) en PACA et constituerait un enjeu de conservation pressenti modéré en l'état actuel des connaissances et par principe de précaution. L'Alpiste mineur (*Phalaris minor*), la Renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*), le Gaillet à trois cornes (*Galium tricornitum*), le Pavot douteux (*Papaver dubium*, protégé en PACA), et le Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*) sont des espèces messicoles généralement présentes dans les cultures de céréales mais qui pourraient être observées dans les champs et jeunes friches. Ces espèces constitueraient des enjeux faibles car peu pressenties dans le secteur d'étude.

Carte 14 - Enjeux pressentis sur la flore -p. 34



Photo 12. Orobanche Crénelée (*Orobanche crenata*), hors secteur d'étude (Léo GIARDI mai 2024)

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Bibliographie
Flore protégée et/ou patrimoniale

Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Espèce protégée nationalement

- Ophrys miroir (*Ophrys speculum*)

Espèces protégées régionalement

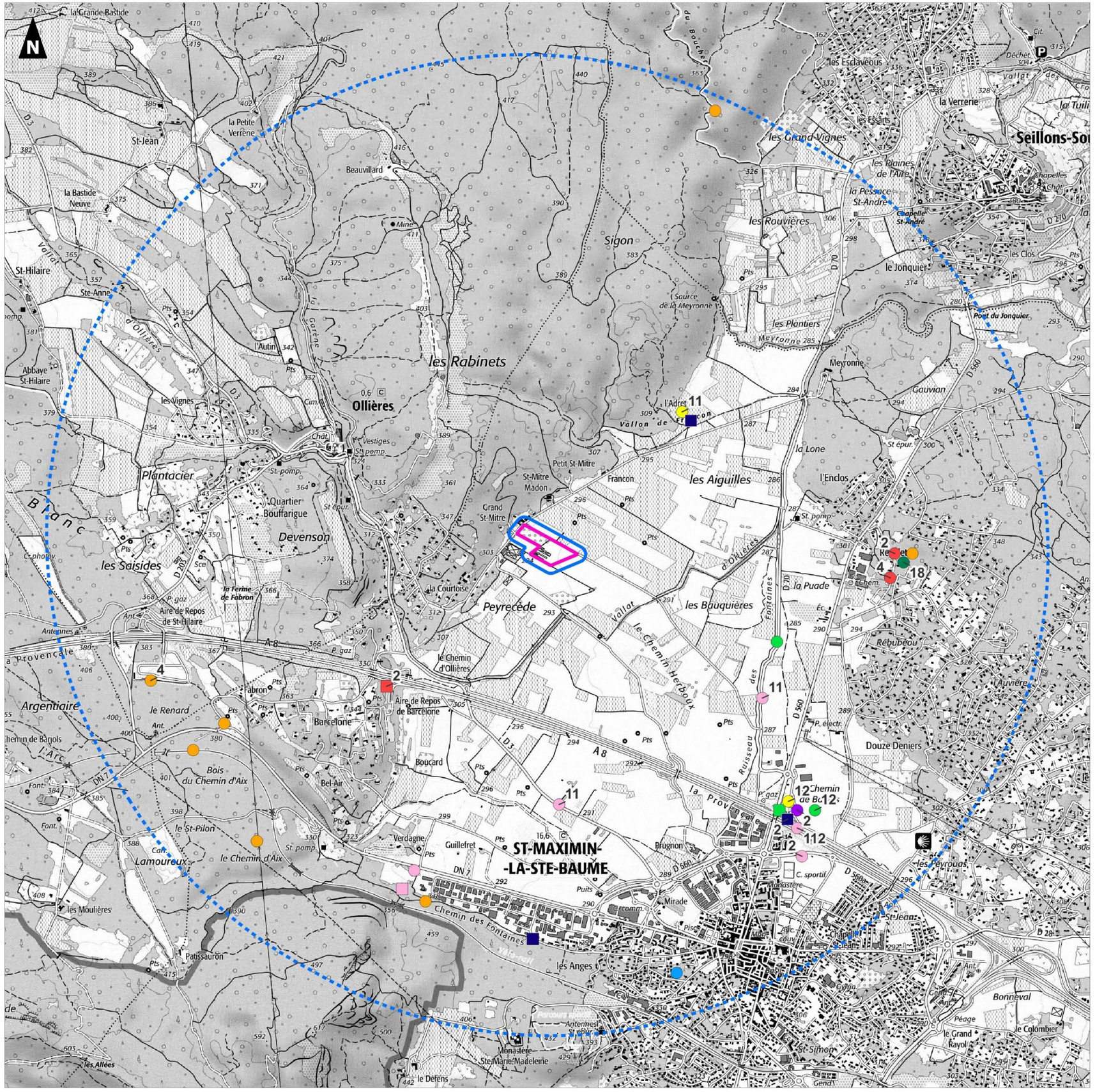
- Cléistogène tardive (*Cleistogenes serotina*)
- Luzerne agglomérée (*Medicago sativa subsp. glomerata*)
- Mauve bisannuelle (*Alcea biennis*)
- Ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*)
- Pavot douteux (*Papaver dubium*)
- Violette de Jordan (*Viola jordanii*)

Espèces patrimoniales

- Adonis annuel (*Adonis annua*)
- Alpiste mineur (*Phalaris minor*)
- Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*)
- Gaillet à trois cornes (*Galium tricornutum*)
- Orobanche crénelée (*Orobanche crenata*)
- Renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*)

✖ Effectif si supérieur à 1

0 1 2 km



auddicé

Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : SILENE - REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

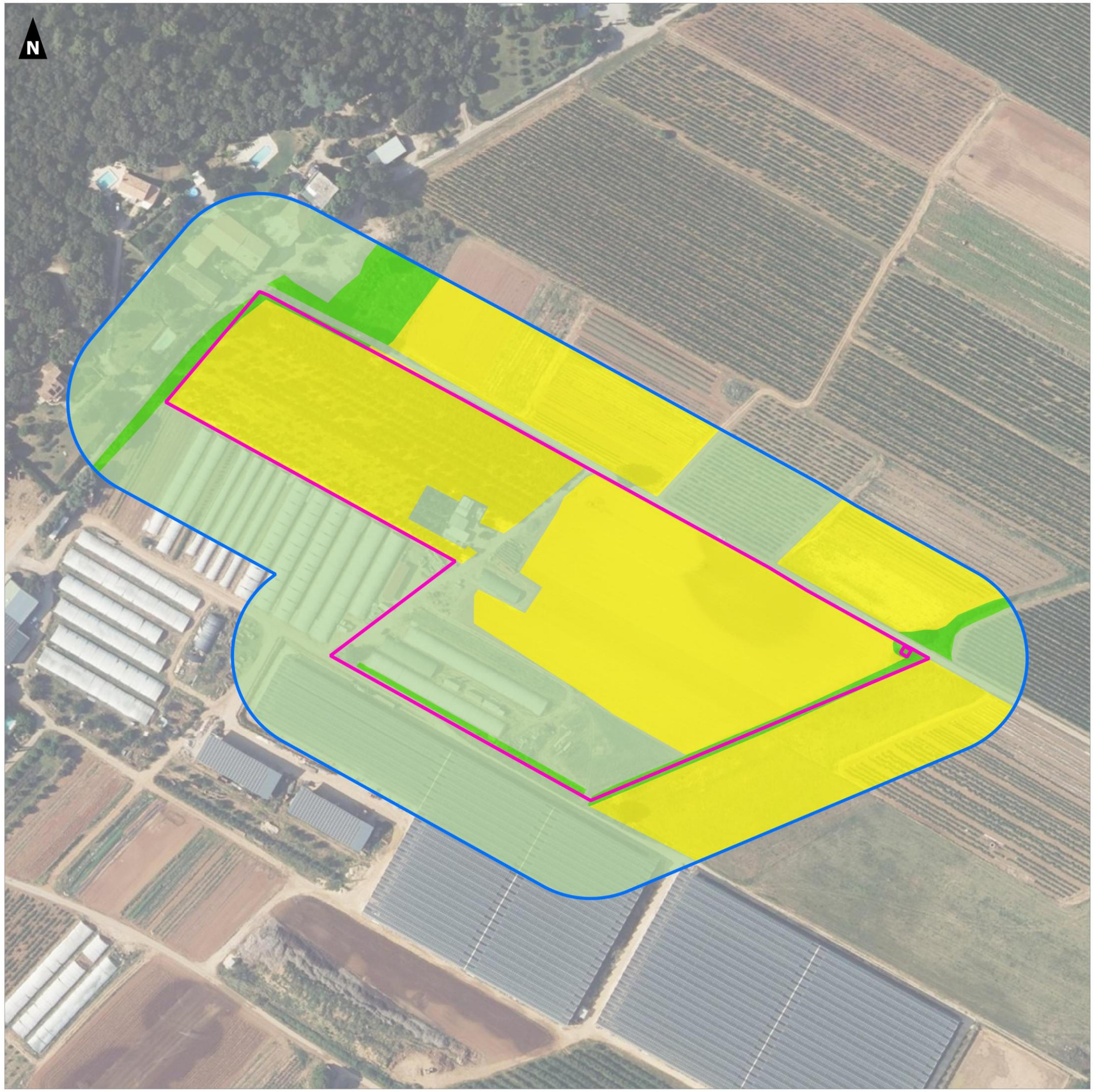
Enjeux pressentis sur la flore

Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Niveaux d'enjeu

- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.3 Avifaune

2.2.3.1 Données bibliographiques

Les oiseaux sont très souvent considérés comme d'excellents bioindicateurs de la qualité et de l'état d'évolution des écosystèmes, du fait de la grande diversité spécifique, de leur large distribution (colonisation de la quasi-totalité des habitats), de leur grande mobilité et de leur relative facilitée d'identification.

La bibliographie mentionne un total de 176 espèces avifaunistiques au sein de l'aire d'étude éloignée (10 km) dont 147 sont protégées au niveau national et 99 sont patrimoniales. Parmi les 99 espèces patrimoniales, 22 présentent une patrimonialité forte à très forte en période de nidification et sont listées dans le tableau suivant.

Carte 15 - Bibliographie – Avifaune patrimoniale de niveau fort à très fort – p. 38

Tableau 7. Liste des espèces d'avifaunes patrimoniales de niveau fort à très fort citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude éloignée (10 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DO	PNA
Accipiter gentilis	Autour des palombes	PNIII	NAc	LC	-	-	-
Accipiter nisus	Épervier d'Europe	PNIII	LC	LC	-	-	-
Acrocephalus arundinaceus	Rousserolle turdoïde	PNIII	VU	VU	-	-	-
Acrocephalus scirpaceus	Rousserolle effarvatte	PNIII	LC	LC	-	-	-
Actitis hypoleucos	Chevalier guignette	PNIII	VU	NT	-	-	-
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	PNIII	LC	LC	-	-	-
Alauda arvensis	Alouette des champs	-	LC	NT	-	DOII	-
Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	PNIII	LC	VU	-	DOI	-
Alectoris rufa	Perdrix rouge	-	VU	LC	-	DOII; DOIII	-
Anas crecca	Sarcelle d'hiver	-	NAb	VU	-	DOII; DOIII	-
Anas platyrhynchos	Canard colvert	-	NAd	LC	-	DOII; DOIII	-
Anthus campestris	Pipit rousseline	PNIII	NAd	LC	-	DOI	-
Anthus pratensis	Pipit farlouse	PNIII	NAd	VU	-	-	-
Anthus spinoletta	Pipit spioncelle	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Anthus trivialis	Pipit des arbres	PNIII	LC	LC	-	-	-
Apus apus	Martinet noir	PNIII	NT	NT	-	-	-
Aquila chrysaetos	Aigle royal	PNIII	VU	VU	-	DOI	-
Aquila fasciata	Aigle de Bonelli	PNIII	CR	EN	Oui	DOI	Oui
Ardea alba	Grande Aigrette	PNIII	VU	NT	Oui	DOI	-
Ardea cinerea	Héron cendré	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Ardea purpurea	Héron pourpré	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	-
Ardeola ralloides	Crabier chevelu	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	-
Athene noctua	Chevêche d'Athéna	PNIII	NT	LC	-	-	-
Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Bubulcus ibis	Héron garde-boeufs	PNIII	NAc	LC	-	-	-
Burhinus oedicnemus	Oedicnème criard	PNIII	NT	LC	-	DOI	-
Buteo buteo	Buse variable	PNIII	LC	LC	-	-	-
Calidris alpina	Bécasseau variable	PNIII	LC	-	-	-	-
Calidris pugnax	Combattant varié	PNIV	NAb	NAb	-	DOI; DOII	-
Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe	PNIII	NAc	LC	-	DOI	-
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	PNIII	LC	VU	-	-	-
Carduelis citrinella	Venturon montagnard	PNIII	LC	NT	-	-	-
Cecropis daurica	Hirondelle rousseline	PNIII	VU	VU	Oui	-	-
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	PNIII	LC	LC	-	-	-
Cettia cetti	Bouscarle de Cetti	PNIII	NT	NT	-	-	-
Chloris chloris	Verdier d'Europe	PNIII	VU	VU	-	-	-
Chroicocephalus ridibundus	Mouette rieuse	PNIII	VU	NT	-	DOII	-
Ciconia ciconia	Cigogne blanche	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	-
Ciconia nigra	Cigogne noire	PNIII	NAc	EN	-	DOI	-
Cinclus cinclus	Cincle plongeur	PNIII	LC	LC	-	-	-
Circaetus gallicus	Circaète Jean-le-Blanc	PNIII	NT	NT	-	DOI	-
Circus aeruginosus	Busard des roseaux	PNIII	NAc	NT	-	DOI	-
Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	PNIII	NAb	LC	-	DOI	-
Circus pygargus	Busard cendré	PNIII	CR	NT	Oui	DOI	-
Cisticola juncidis	Cisticole des joncs	PNIII	LC	VU	-	-	-
Clamator glandarius	Coucou geai	PNIII	VU	LC	Oui	-	-
Coccothraustes coccothraustes	Grosbec casse-noyaux	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Columba palumbus	Pigeon ramier	-	LC	LC	-	DOII; DOIII	-
Coracias garrulus	Rollier d'Europe	PNIII	NT	NT	Oui	DOI	-
Corvus corax	Grand corbeau	PNIII	LC	LC	-	-	-
Corvus corone	Corneille noire	-	VU	VU	-	DOII	-
Corvus frugilegus	Corbeau freux	-	NT	LC	-	DOII	-
Corvus monedula	Choucas des tours	PNIII	LC	LC	-	DOII	-
Coturnix coturnix	Caille des blés	-	NT	LC	-	DOII	-
Cuculus canorus	Coucou gris	PNIII	VU	LC	-	-	-
Curruca cantillans	Fauvette passerinette	PNIII	LC	LC	-	-	-
Curruca hortensis	Fauvette orphée	PNIII	LC	LC	-	-	-
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	PNIII	LC	LC	-	-	-
Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre	PNIII	DD	NT	-	-	-
Dendrocopos major	Pic épeiche	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Dendrocopos minor	Pic épeichette	PNIII	LC	VU	-	-	-
Dryocopus martius	Pic noir	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Egretta garzetta	Aigrette garzette	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Emberiza calandra	Bruant proyer	PNIII	NT	LC	-	-	-
Emberiza cia	Bruant fou	PNIII	LC	LC	-	-	-
Emberiza cirlus	Bruant zizi	PNIII	LC	LC	-	-	-
Emberiza citrinella	Bruant jaune	PNIII	VU	VU	-	-	-
Emberiza hortulana	Bruant ortolan	PNIII	VU	EN	-	DOI	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DO	PNA
Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux	PNIII	EN	EN	-	-	-
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Euodice malabarica	Capucin bec-de-plomb	-	NAa	NAa	-	-	-
Falco columbarius	Faucon émerillon	PNIII	NAd	-	-	DOI	-
Falco naumanni	Faucon crécerellette	PNIII	VU	VU	Oui	DOI	Oui
Falco peregrinus	Faucon pèlerin	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	-
Falco subbuteo	Faucon hobereau	PNIII	NT	LC	-	-	-
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	PNIII	NT	NT	-	-	-
Falco vespertinus	Faucon kobez	PNIII	NAb	NAb	Oui	DOI	-
Ficedula hypoleuca	Gobemouche noir	PNIII	DD	VU	-	-	-
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	PNIII	LC	LC	-	-	-
Fringilla montifringilla	Pinson du nord	PNIII	NAd	-	-	-	-
Fulica atra	Foulque macroule	-	NAd	LC	-	DOII; DOIII	-
Galerida cristata	Cochevis huppé	PNIII	VU	LC	-	-	-
Gallinago gallinago	Bécassine des marais	-	NAd	CR	-	DOII; DOIII	-
Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau	-	NAd	LC	-	DOII	-
Garrulus glandarius	Geai des chênes	-	LC	LC	-	DOII	-
Geronticus eremita	Ibis chauve	PNIV	-	NAb	-	-	-
Grus grus	Grue cendrée	PNIII	LC	CR	-	DOI	-
Gyps fulvus	Vautour fauve	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	Oui
Hieraaetus pennatus	Aigle botté	PNIII	NAc	NT	Oui	DOI	-
Himantopus himantopus	Echasse blanche	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	PNIII	LC	LC	-	-	-
Hirundo rustica	Hirondelle rustique	PNIII	NT	NT	-	-	-
Ixobrychus minutus	Blongios nain	PNIII	EN	EN	Oui	DOI	-
Jynx torquilla	Torcol fourmilier	PNIII	NAc	LC	-	-	-
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	PNIII	VU	NT	-	DOI	Oui
Lanius meridionalis	Pie-grièche méridionale	PNIII	EN	EN	-	-	Oui
Lanius senator	Pie-grièche à tête rousse	PNIII	CR	VU	Oui	-	Oui
Larus michahellis	Goéland leucophée	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	PNIII	VU	VU	-	-	-
Lophophanes cristatus	Mésange huppée	PNIII	LC	LC	-	-	-
Loxia curvirostra	Bec-croisé des sapins	PNIII	LC	LC	-	-	-
Lullula arborea	Alouette lulu	PNIII	NT	LC	-	DOI	-
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	PNIII	NT	NT	-	-	-
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PNIII	LC	LC	-	-	-
Milvus migrans	Milan noir	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Milvus milvus	Milan royal	PNIII	EN	VU	Oui	DOI	Oui
Monticola saxatilis	Monticole de roche	PNIII	LC	NT	-	-	-
Motacilla alba	Bergeronnette grise	PNIV	LC	LC	-	-	-
Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux	PNIII	LC	LC	-	-	-
Motacilla flava	Bergeronnette printanière	PNIII	LC	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DO	PNA
Muscicapa striata	Gobemouche gris	PNIII	VU	NT	-	-	-
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	PNIII	VU	NT	-	DOI	-
Oenanthe hispanica	Traquet oreillard	PNIII	CR	EN	Oui	-	-
Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	PNIII	NT	NT	-	-	-
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	PNIII	LC	LC	-	-	-
Otus scops	Petit-duc scops	PNIII	LC	LC	-	-	-
Parus major	Mésange charbonnière	PNIII	LC	LC	-	-	-
Passer domesticus	Moineau domestique	PNIII	LC	LC	-	-	-
Passer montanus	Moineau friquet	PNIII	EN	EN	-	-	-
Pastor roseus	Etourneau roselin	PNIV	-	-	-	-	-
Periparus ater	Mésange noire	PNIII	LC	LC	-	-	-
Pernis apivorus	Bondrée apivore	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Phalacrocorax carbo	Grand Cormoran	PNIII	NT	LC	-	-	-
Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	-	LC	LC	-	DOII; DOIII	-
Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	PNIII	LC	LC	-	-	-
Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc	PNIII	LC	LC	-	-	-
Phylloscopus bonelli	Pouillot de Bonelli	PNIII	LC	LC	-	-	-
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	PNIII	NT	LC	-	-	-
Phylloscopus sibilatrix	Pouillot siffleur	PNIII	DD	NT	-	-	-
Phylloscopus trochilus	Pouillot fitis	PNIII	DD	NT	-	-	-
Pica pica	Pie bavarde	-	LC	LC	-	DOII	-
Picus viridis	Pic vert	PNIII	LC	LC	-	-	-
Platalea leucorodia	Spatule blanche	PNIII	VU	NT	Oui	DOI	-
Pluvialis apricaria	Pluvier doré	-	LC	-	-	DOI; DOII; DOIII	-
Poecile palustris	Mésange nonnette	PNIII	LC	LC	-	-	-
Prunella modularis	Accenteur mouchet	PNIII	LC	LC	-	-	-
Psittacula krameri	Perruche à collier	-	NAa	NAa	-	-	-
Ptyonoprogne rupestris	Hirondelle de rochers	PNIII	LC	LC	-	-	-
Pyrrhocorax pyrrhocorax	Crave à bec rouge	PNIII	NT	LC	-	DOI	-
Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	PNIII	VU	VU	-	-	-
Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	PNIII	LC	LC	-	-	-
Regulus regulus	Roitelet huppé	PNIII	NT	NT	-	-	-
Riparia riparia	Hirondelle de rivage	PNIII	NT	LC	-	-	-
Saxicola rubetra	Tarier des prés	PNIII	VU	VU	-	-	-
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	PNIII	NT	NT	-	-	-
Scolopax rusticola	Bécasse des bois	-	DD	LC	-	DOII; DOIII	-
Serinus serinus	Serin cini	PNIII	NT	VU	-	-	-
Sitta europaea	Sittelle torchepot	PNIII	LC	LC	-	-	-
Spinus spinus	Tarin des aulnes	PNIII	DD	LC	-	-	-
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	-	LC	LC	-	DOII	-
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	-	VU	VU	-	DOII	-
Strix aluco	Chouette hulotte	PNIII	LC	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DO	PNA
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	-	LC	LC	-	DOII	-
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	PNIII	LC	LC	-	-	-
Sylvia borin	Fauvette des jardins	PNIII	VU	NT	-	-	-
Sylvia communis	Fauvette grisette	PNIII	LC	LC	-	-	-
Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	PNIII	LC	NT	-	-	-
Sylvia undata	Fauvette pitchou	PNIII	VU	EN	-	DOI	-
Tachybaptus ruficollis	Grèbe castagneux	PNIII	LC	LC	-	-	-
Tachymarptis melba	Martinet à ventre blanc	PNIII	LC	LC	-	-	-
Tetrax tetrax	Outarde canepetière	PNIII	NT	EN	Oui	DOI	Oui
Tichodroma muraria	Tichodrome échelette	PNIII	DD	NT	-	-	-
Tringa glareola	Chevalier sylvain	PNIII	NAd	-	-	DOI	-
Tringa nebularia	Chevalier aboyeur	PNIII	NAd	-	-	DOII	-
Tringa ochropus	Chevalier culblanc	PNIII	NAd	-	-	-	-
Tringa totanus	Chevalier gambette	-	EN	LC	Oui	DOII	-
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	PNIII	LC	LC	-	-	-
Turdus iliacus	Grive mauvis	-	LC	-	-	DOII	-
Turdus merula	Merle noir	-	LC	LC	-	DOII	-
Turdus philomelos	Grive musicienne	-	LC	LC	-	DOII	-
Turdus pilaris	Grive litorne	-	LC	LC	-	DOII	-
Turdus viscivorus	Grive draine	-	LC	LC	-	DOII	-
Tyto alba	Effraie des clochers	PNIII	EN	LC	-	-	-
Upupa epops	Huppe fasciée	PNIII	LC	LC	-	-	-
Vanellus vanellus	Vanneau huppé	-	EN	NT	-	DOII	-

Légende :
Listes rouges :
- Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
- Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée
- Non applicable : espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle

LRN : Liste rouge de la faune de France métropolitaine (IUCN Fr)
LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (LPO PACA & CEN PACA, 2020)
Directives européennes : DO : Directive 2009/147/CE Oiseaux
Protection nationale (PN) : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
DZ : Référentiel ZNIEFF de la faune continentale de PACA (2024)
PNA : Plan national d'actions

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Bibliographie
Avifaune patrimoniale de niveau fort à très fort

Aires d'étude

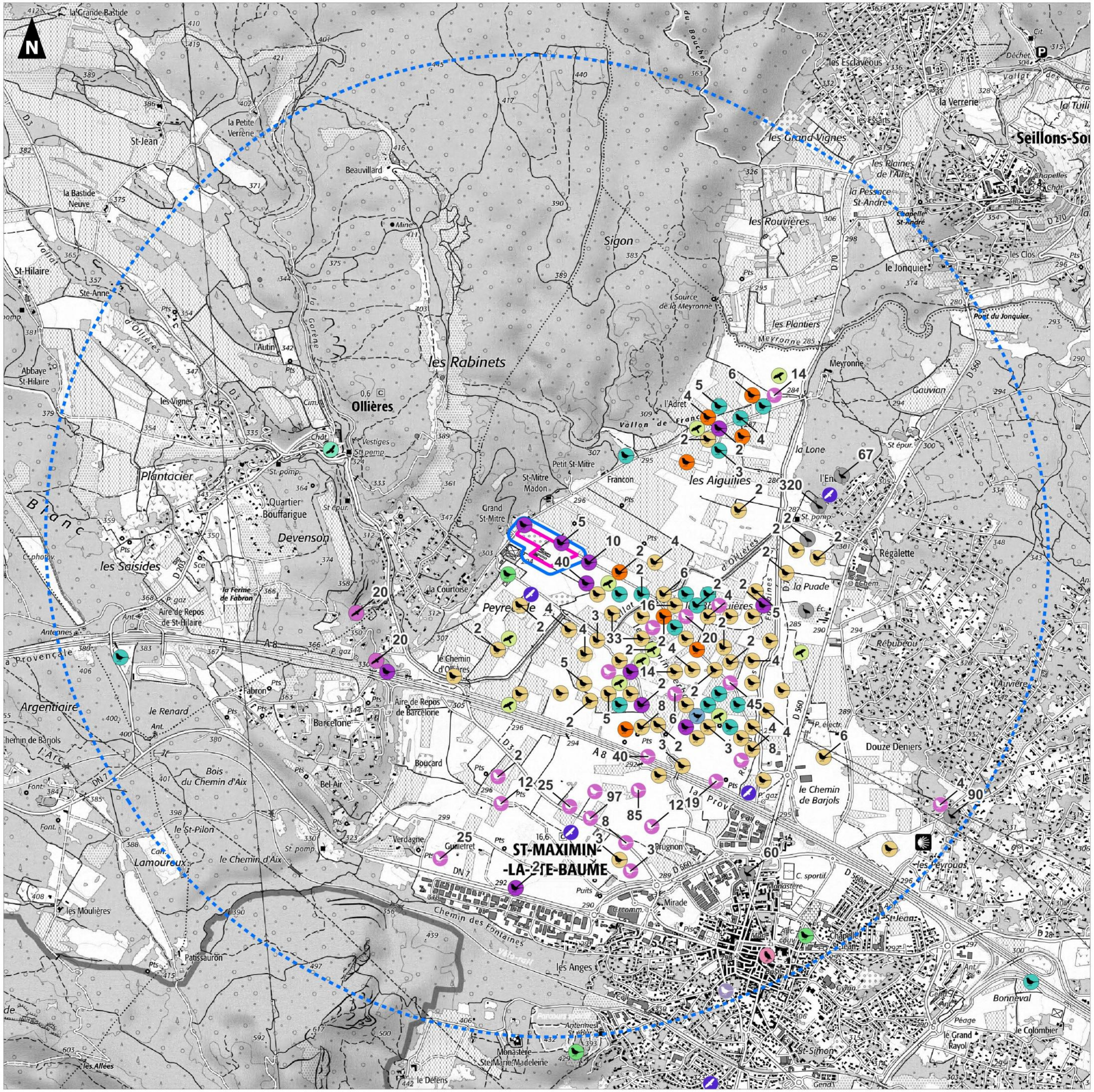
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Espèces patrimoniales

- Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)
- Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)
- Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)
- Busard cendré (*Circus pygargus*)
- Effraie des clochers (*Tyto alba*)
- Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- Grue cendrée (*Grus grus*)
- Milan royal (*Milvus milvus*)
- Moineau friquet (*Passer montanus*)
- Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*)
- Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*)
- Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)
- Vautour fauve (*Gyps fulvus*)

× Effectif si plus d'un individu

0 1 2 km



Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : SILENE - REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.3.2 Avifaune recensée

Durant la sortie du 9 décembre 2025, un total de 24 espèces est noté sur le secteur d'étude. Ceci constitue une diversité faible à moyenne. Cela s'explique par la date d'inventaire qui n'était pas optimale pour l'avifaune. En effet de nombreuses espèces sont migratrices et donc non présentes au sein du territoire français durant l'hiver. Le secteur est capable d'accueillir des espèces de milieux ouverts ou semi-ouverts avec une patrimonialité variable. De très nombreux individus de fringilles viennent se nourrir au sein des zones de friches et les parcelles de maraichage au sein du site.

Tableau 8. Liste des espèces d'avifaunes notées au sein du secteur d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRR	LRN n	DZ	DO	PNA	Patrimonialité
Anthus pratensis	Pipit farlouse	PNIII	NAd	VU	-	-	-	Modérée
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	PNIII	LC	VU	-	-	-	Modérée
Columba palumbus	Pigeon ramier	-	LC	LC	-	DOII; DOIII	-	Très faible
Corvus corone	Corneille noire	-	VU	VU	-	DOII	-	Modérée
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	PNIII	LC	LC	-	-	-	Très faible
Emberiza cirlus	Bruant zizi	PNIII	LC	LC	-	-	-	Très faible
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	PNIII	NAd	LC	-	-	-	Très faible
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	PNIII	NT	NT	-	-	-	Faible
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	PNIII	LC	LC	-	-	-	Très faible
Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	PNIII	VU	VU	-	-	-	Modérée
Motacilla alba	Bergeronnette grise	PNIV	LC	LC	-	-	-	Très faible
Parus major	Mésange charbonnière	PNIII	LC	LC	-	-	-	Très faible
Passer domesticus	Moineau domestique	PNIII	LC	LC	-	-	-	Très faible
Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	PNIII	LC	LC	-	-	-	Très faible
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	PNIII	NT	LC	-	-	-	Faible
Pica pica	Pie bavarde	-	LC	LC	-	DOII	-	Très faible
Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	PNIII	LC	LC	-	-	-	Très faible
Serinus serinus	Serin cini	PNIII	NT	VU	-	-	-	Modérée
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	-	LC	LC	-	DOII	-	Très faible
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	-	LC	LC	-	DOII	-	Très faible
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	PNIII	LC	LC	-	-	-	Très faible
Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	PNIII	LC	NT	-	-	-	Faible
Turdus philomelos	Grive musicienne	-	LC	LC	-	DOII	-	Très faible

Carte 16 - Avifaune patrimoniale recensée-p.40

2.2.3.3 Avifaune : enjeux pressentis

La bibliographie fait état d'une espèce à forte patrimonialité au sein du secteur d'étude : le Bruant des roseaux. Cette espèce niche en roselière et vient hiverner avec d'autres fringilles dans les plaines agricoles. Le secteur n'est pas favorable à la reproduction de l'espèce. Il est très probablement utilisé pour l'alimentation. L'enjeux pour cette espèce est donc **faible** en hiver et **très faible** durant la période de nidification.

De même, des espèces à forte ou très forte patrimonialité en période de nidification comme le Busard cendré ou l'Outarde canepetière sont présentes dans la bibliographie. Ces espèces ont des habitats bien plus favorables dans le périmètre éloigné avec des champs dont la surface est plus étendue et le dérangement moins important. Pour ces espèces les enjeux sont donc plutôt **faibles** même si elles peuvent transiter par le secteur d'étude.

Les enjeux sont difficiles à estimer durant la période hivernale avec une unique sortie. Plusieurs espèces viennent se nourrir ou se reposer au sein du secteur d'étude notamment les fringilles patrimoniaux comme le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse ou le Serin cini.

Plusieurs espèces observées ont une patrimonialité **modérée** rendant **les enjeux pressentis de faibles à modérés pour les habitats au moins semi-naturels.**

Carte 17 - Enjeux pressentis sur l'avifaune p. 41

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Avifaune patrimoniale recensée

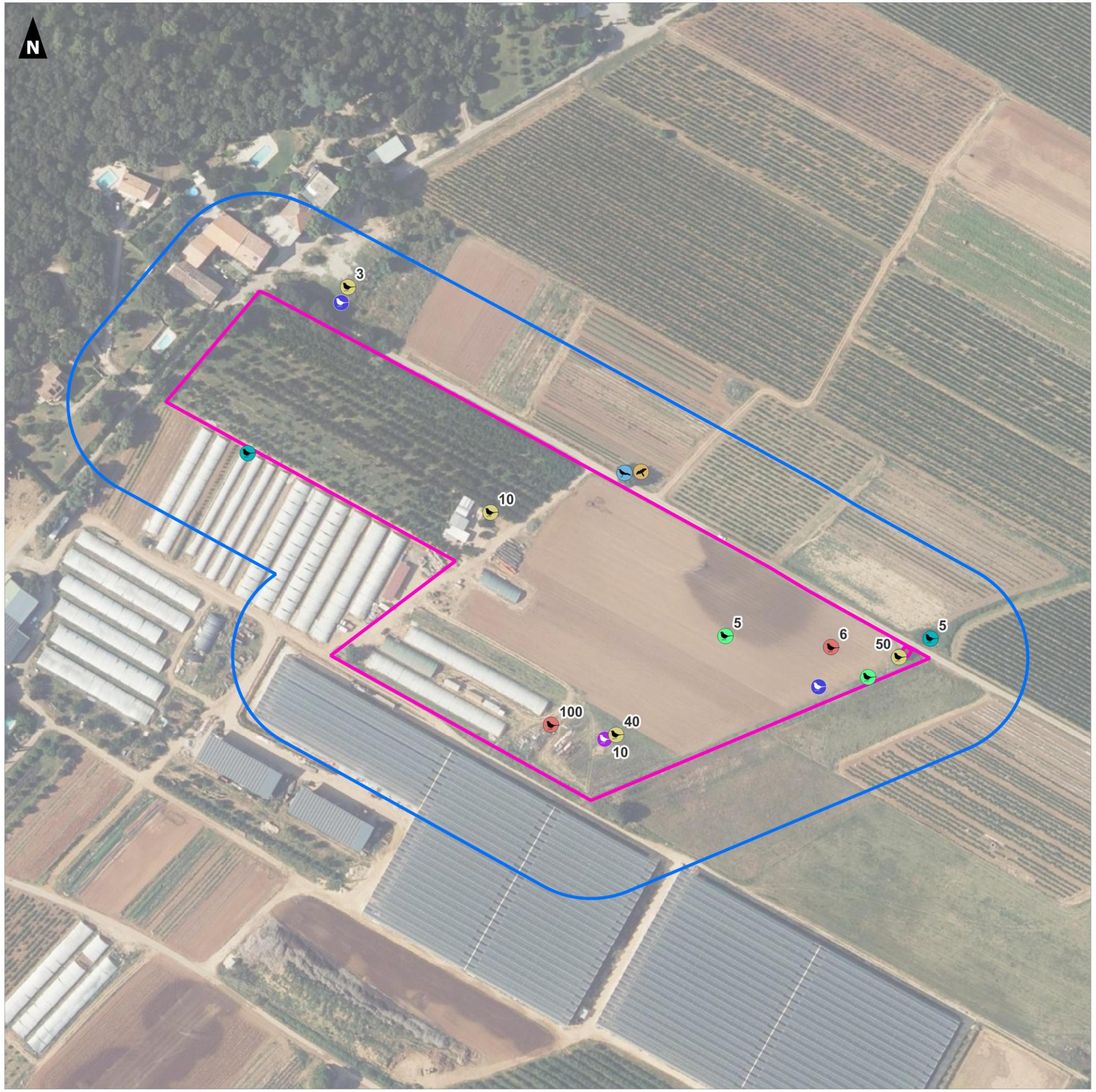
Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Espèces patrimoniales

- Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)
- Corneille noire (*Corvus corone*)
- Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*)
- Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)
- Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- Serin cini (*Serinus serinus*)

Effectif si plus d'un individu



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

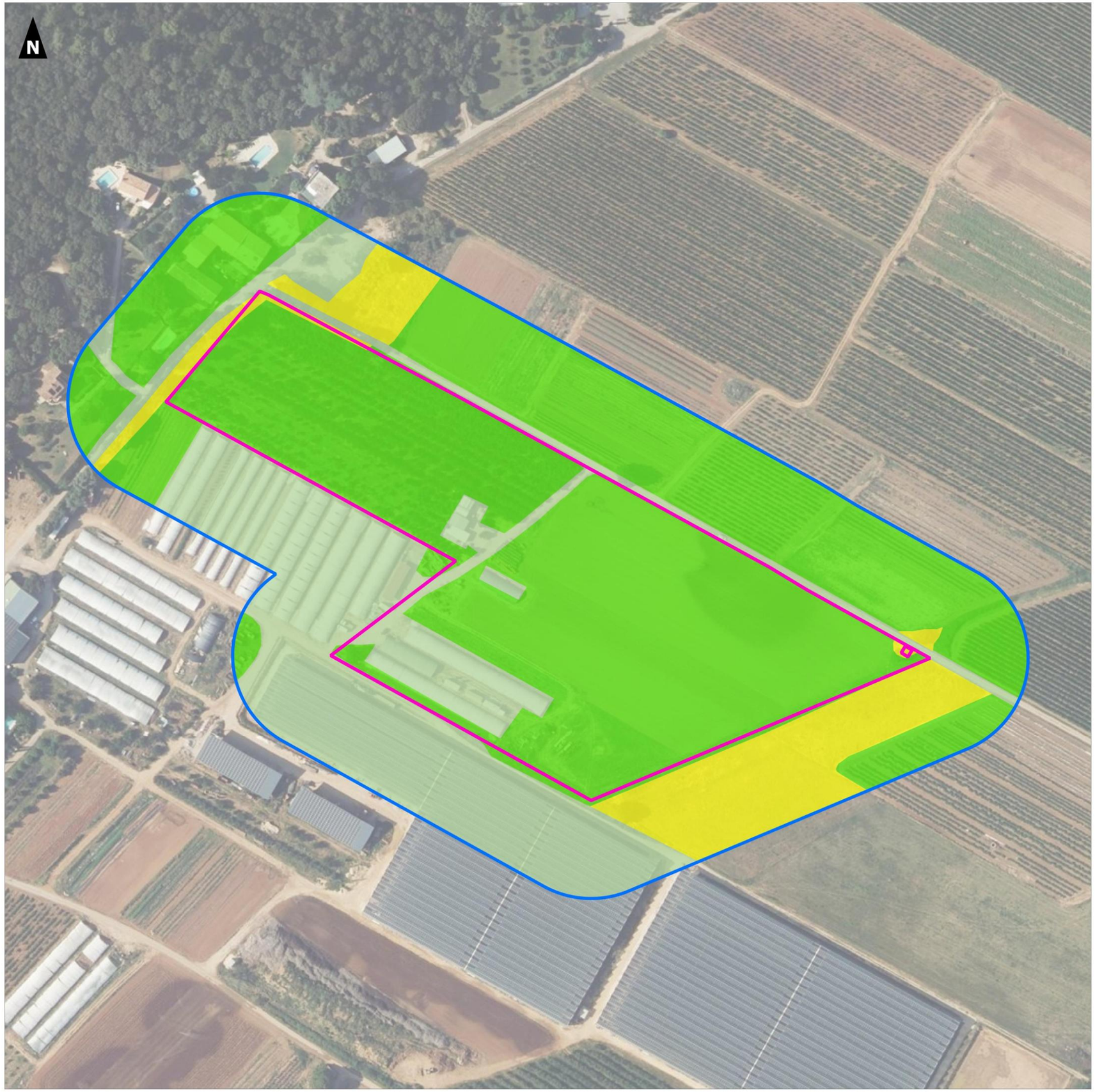
Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Enjeux pressentis sur l'avifaune

Aires d'étude
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Niveaux d'enjeu
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.4 Entomofaune

2.2.4.1 Données bibliographiques

La bibliographie indique la présence de 187 espèces d'insectes dont 66 lépidoptères, 28 d'odonates, 29 d'orthoptères et 64 de coléoptères. Parmi ces espèces, 9 sont protégées et/ou patrimoniales et sont listées dans le tableau suivant.

Carte 18 - Bibliographie – Entomofaune patrimoniale -p. 43

Tableau 9. Liste des espèces d'entomofaune protégées et/ou patrimoniales citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Lepidoptères	*Euphydryas aurinia*	Damier de la Succise	PNIII	LC	LC	-	DHII	Oui
	Zerynthia rumina	Proserpine	PNIII	LC	LC	-	-	Oui
Odonates	*Aeshna isoceles*	Aeschne isocèle	-	NT	LC	-	-	-
	Coenagrion pulchellum	Agrion joli	-	EN	VU	-	-	Oui
Orthoptères	*Arachnocephalus vestitus*	Grillon des Cistes	-	VU	-	-	-	-
	Roeseliana azami	Decticelle d'Azam	-	NT	-	-	-	-
	Saga pedo	Magicienne dentelée	PNII	LC	-	-	DHIV	-
Coléoptères	Lucanus cervus	Cerf-volant	-	-	-	NT	-	DHII
	Cerambyx cerdo	Grand Capricorne	PNII	-	-	NT	-	DHII; DHIV

Légende :
Listes rouges :
· - Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
· - Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée
· - Non applicable : espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle
LRN : Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Rhopalocères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012)
LRR :
Liste rouge régionale des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, 2014)
Liste rouge des odonates de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, Société française d'Odonatologie, Tour du Valat, 2017)
Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, 2018)
Directives européennes (DHFF) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"
Protection nationale (PN) :
Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
DZ : Référentiel ZNIEFF de la faune continentale de PACA (2024)
PNA : Plan national d'actions

Parmi les espèces de lépidoptères citées dans la bibliographie, deux espèces sont protégées et patrimoniales : le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) et la Proserpine (*Zerynthia rumina*). Cet ordre taxonomique présente une sensibilité liée à leur cycle de vie dépendant d'une ou plusieurs plantes hôtes. Ainsi, les lépidoptères jouent un rôle de bioindicateurs. Ils préfèrent les milieux secs et ouverts de manière générale.

Concernant les odonates, deux espèces protégées et/ou patrimoniales sont listées dans la bibliographie. Le cycle de vie des odonates est dépendant de la présence de points d'eau. Cependant, à l'âge adulte, ils peuvent vivre de manière indépendante des milieux aquatiques. Hormis des ornières ponctuelles, le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m) ne présentent pas de point d'eau mais peuvent constituer des zones de chasse pour cet ordre.



Photo 13. Agrion du Mercure (*Coenagrion mercuriale*), hors secteur d'étude

Pour les orthoptères, trois espèces citées dans la bibliographie sont patrimoniales : le Grillon des cistes (*Arachnocephalus vestitus*), la Desticelle d'Azam (*Roeseliana azami*) et la Magicienne dentelée (*Saga pedo*). Les milieux ouverts et semi-ouverts sont favorables à cet ordre taxonomique comme sont constitués le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m).

Enfin, deux espèces de coléoptères protégées et/ou patrimoniales sont listées dans la bibliographie. Les essences végétales des haies recensées au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m) sont des cyprès et ne sont pas favorables pour ces espèces saproxylophages.

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Bibliographie
Entomofaune protégée et/ou patrimoniale

Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Espèces protégées nationalement

Coléoptère

- Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)

Lépidoptères

- Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)
- Proserpine (*Zerynthia rumina*)

Orthoptère

- Magicienne dentelée (*Saga pedo*)

Espèces patrimoniales

Coléoptère

- Cerf-volant (*Lucanus cervus*)

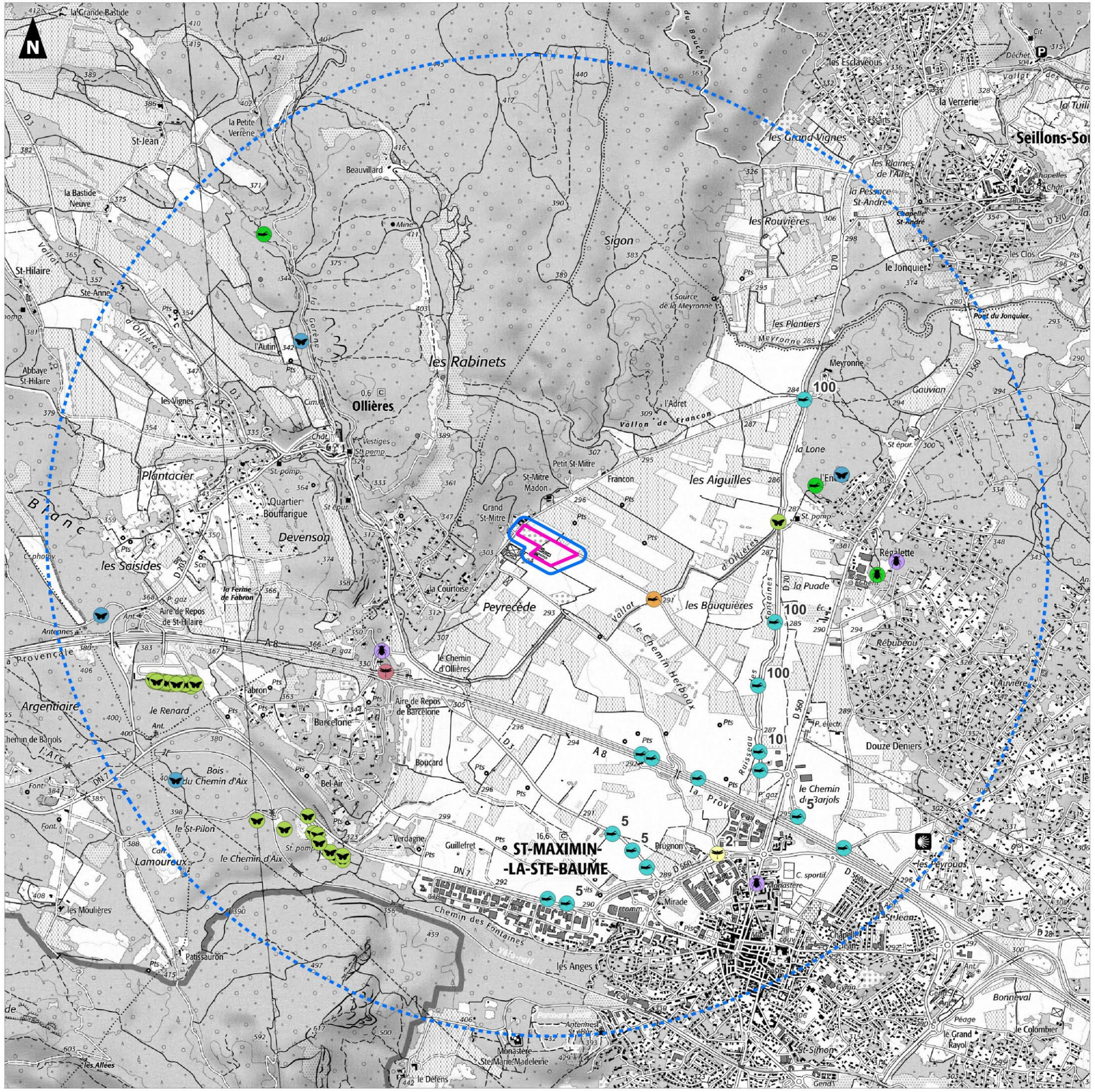
Odonates

- Aeschne isocèle (*Aeshna isoceles*)
- Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*)

Orthoptères

- Grillon des Cistes (*Arachnocephalus vestitus*)
- la Decticelle d'Azam (*Roeseliana azami*)

✖ Effectif si plus d'un individu



0 1 2 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : SILENE - REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.4.2 Entomofaune pressentie

Les enjeux pressentis se basent principalement sur la bibliographie car aucune observation d'individu n'a été effectué au passage terrain hivernal. Une plante hôte a été observée durant le passage : la Marrube (*Marrubium vulgare*) qui accueille des Hespéries comme l'Hespérie de la Ballote. Cette espèce n'est pas observée dans la bibliographie mais est donc potentielle. La période n'est pas propice à l'observation des plantes hôtes de nombreuses espèces. De plus, il existe plusieurs stations de Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) dans le périmètre éloigné. Des individus peuvent donc être présents à proximité ou au sein du secteur et ceux malgré l'emploi de produit phytosanitaire par l'agriculture car la scabieuse maritime (plante haute), peut se développer sur les terrains rudéraux, de friches ou l'enherbement des vergers. La magicienne dentelée, mentionnée relativement loin dans la bibliographie, pourrait occuper les vignes qui sont enherbées dans l'aire d'étude immédiate

2.2.4.3 Entomofaune : enjeux pressentis

En se basant sur les milieux observés et les espèces de la bibliographie **les enjeux pressentis sont faibles à modérés respectivement pour le damier de la Succise et la Magicienne dentelée pour les habitats naturels ou semi-naturels, incluant les vignes.**

Carte 19 - Enjeux pressentis sur l'entomofaune p. 45



Photo 14. Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), hors secteur d'étude

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Enjeux pressentis sur l'entomofaune

Aires d'étude

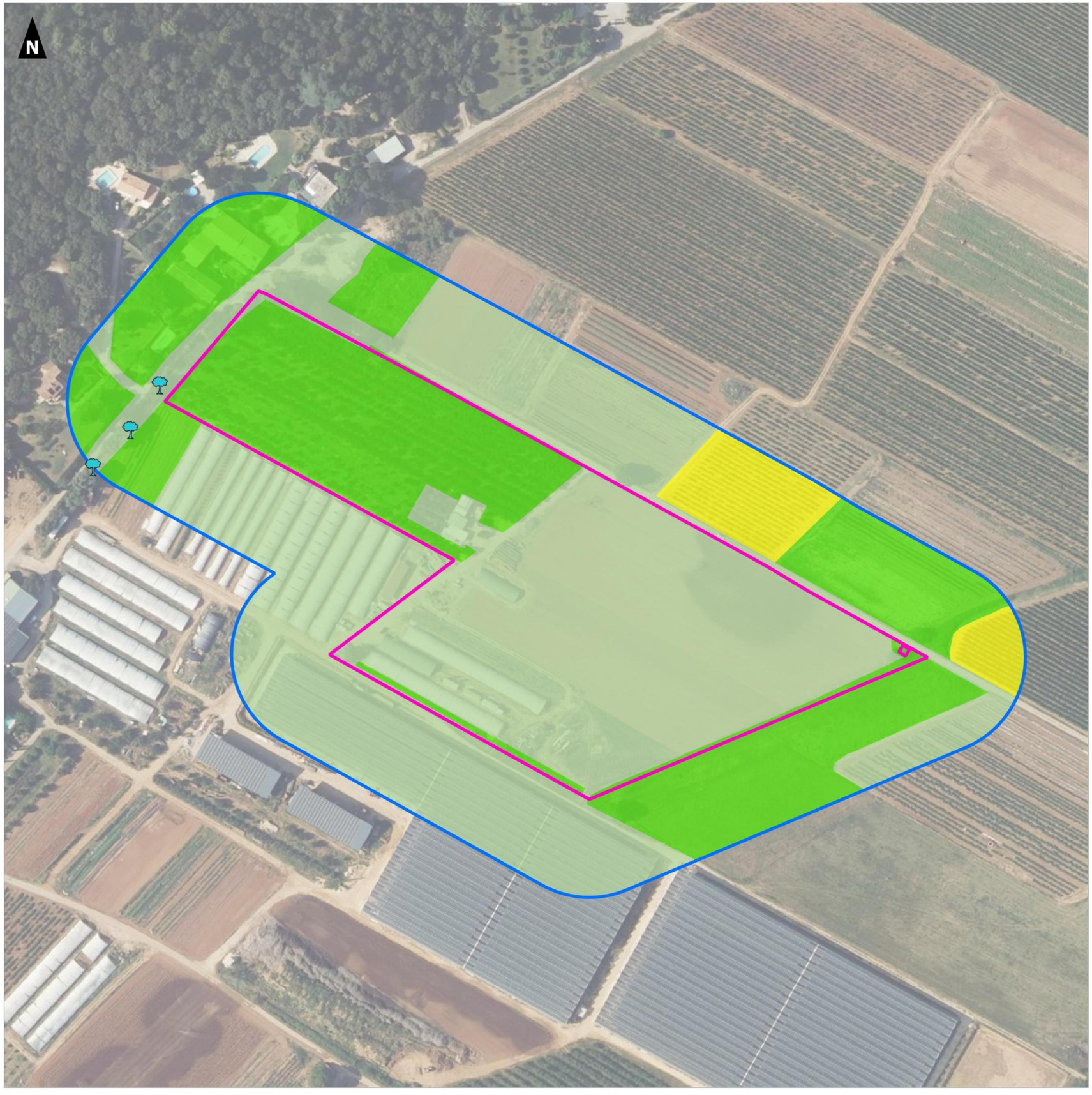
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Arbres gîtes potentiels

- Arbres gîtes potentiels pour coléoptères saproxyliques

Niveaux d'enjeu

- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.5 Herpétofaune – Amphibiens

2.2.5.1 Données bibliographiques

Les données bibliographiques de ce groupe recensent cinq espèces à 3km autour du secteur d'étude. Toutes ces espèces sont protégées et deux sont inscrites au sein de la Directive Habitat de la Faune et de la Flore (Annexes II, III et IV) : la Rainette méridionale et la Grenouille rieuse. Ceci constitue une faible diversité liée à un manque de milieux favorables à l'accueil de ce groupe.

Carte 20 - Bibliographie – Herpétofaune protégée et/ou patrimoniale -p. 48

Tableau 10. Liste des espèces d'amphibiens citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Bufo spinosus	Crapaud épineux	PNIII	LC	-	-	-	-
Hyla meridionalis	Rainette méridionale	PNII	LC	LC	-	DHIV	-
Pelodytes punctatus	Pélodyte ponctué	PNII	LC	LC	-	-	-
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	PNIII	NA	LC	-	DHV	-

Catégorie UICN pour les listes rouges :
- Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
- Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée

Listes rouges nationales (LRN) : Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN & SHF, 2015)
Listes rouges régionales (LRR): Liste rouge des Amphibiens et Reptiles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (CEN PACA, 2016)
Directives européennes (DHFF/DO): Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore" *Annexes II, III et IV*
Législation nationale (PN): Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection
DZ : Liste des habitats et espèces déterminants de l'inventaire ZNIEFF en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
PNA : espèce faisant l'objet d'un plan national d'actions

Les amphibiens ayant deux phases dans leur cycle de vie : une phase aquatique et une phase terrestre, ce groupe a donc un besoin d'eau et d'abris adaptés. Le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate peuvent disposer d'ornières sur les chemins qui peuvent constituer de points d'eau ponctuels favorables à des espèces d'amphibiens pionnières, comme le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) ou le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*).



Photo 15. Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), hors secteur d'étude

2.2.5.2 Amphibiens pressentis

Les abords du secteur d'étude ne pressentent pas de points d'eau permanents mais des ornières et des zones humides temporaires peuvent apparaitre. Ainsi de manière sporadique, les cinq espèces de la bibliographie sont susceptibles d'être notées au sein du secteur d'étude.

2.2.5.3 Amphibiens : enjeux pressentis

Les enjeux pressentis se basent principalement sur la bibliographie car aucune observation d'individu n'a été effectué au passage terrain hivernal. Les habitats ne sont pas favorables à la présence permanente de ce groupe mais durant leur migration, des individus sont susceptibles d'utiliser le secteur d'étude. Seuls les fossés pourraient représenter un enjeu faible en reproduction.

Les enjeux pressentis sont évalués de très faibles à faibles pour ce groupe.

Carte 21 - Enjeux pressentis sur l'herpétofaune – Reptiles et Amphibiens - p. 49

2.2.6 Herpétofaune – Reptiles

2.2.6.1 Données bibliographiques

Suivant la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km), 10 espèces de reptiles sont recensées. Elles sont toutes protégées au niveau national et 5 sont classées quasi-menacée (NT). Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur les espèces de la bibliographie.

Carte 20 - Bibliographie – Herpétofaune protégée et/ou patrimoniale -p. 48

Tableau 11. Liste des espèces d'herpétofaune citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Anguis fragilis	Orvet fragile	PNIII	DD	LC	-	-	-
Chalcides striatus	Seps strié	PNIII	NT	LC	-	-	-
Coronella girondica	Coronelle girondine	PNIII	LC	LC	-	-	-
Lacerta bilineata	Lézard à deux raies	PNII	LC	LC	-	DHIV	-
Malpolon monspessulanus	Couleuvre de Montpellier	PNIII	NT	LC	-	-	-
Natrix maura	Couleuvre vipérine	PNII	LC	NT	-	-	-
Podarcis muralis	Lézard des murailles	PNII	LC	LC	-	DHIV	-
Psammodromus edwarsianus	Psammodrome d'Edwards	PNIII	NT	NT	-	-	-
Tarentola mauritanica	Tarente de Maurétanie	PNIII	LC	LC	-	-	-
Zamenis scalaris	Couleuvre à échelons	PNIII	NT	LC	-	-	-

Catégorie UICN pour les listes rouges :
- Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
- Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée

Listes rouges nationales (LRN) : Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN & SHF, 2015)
Listes rouges régionales (LRR): Liste rouge des Amphibiens et Reptiles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (CEN PACA, 2016)
Directives européennes (DHFF/DO): Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore" *Annexes II, III et IV*
Législation nationale (PN): Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection

DZ : Liste des habitats et espèces déterminants de l'inventaire ZNIEFF en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
PNA : espèce faisant l'objet d'un plan national d'actions

Les reptiles sont des animaux discrets qui ont besoin de nombreuses zones refuges ainsi que des zones de thermorégulation telles que les lisières de haies, les pierriers, les murs en pierres sèches, etc. Le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate présentent des haies de cyprès qui peuvent être utilisées pour le déplacement, le repos et la thermorégulation d'espèces de reptiles.



Photo 16. Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), hors secteur d'étude

2.2.6.2 Reptiles pressentis

Le secteur d'étude comporte peu d'habitats favorables à ce groupe. Quelques murets en pierre et des haies d'arbres au sein et à proximité du secteur d'étude sont néanmoins favorables à quelques espèces. Toutes les espèces de la bibliographie ou presque peuvent donc être présentes de manière opportuniste au sein du secteur d'étude. La Couleuvre vipérine est fortement inféodée au milieu aquatique et a très peu d'habitats favorables au sein du secteur d'étude. L'espèce est donc faiblement au sein du secteur d'étude.

2.2.6.3 Reptiles : enjeux pressentis

Les enjeux pressentis se basent principalement sur la bibliographie car aucune observation d'individu n'a été effectué au passage terrain hivernal. Les espèces de la bibliographie ont une patrimonialité très faible ou faible et les habitats du secteur d'étude ne sont pas ou peu favorables. Ainsi les enjeux pour ce groupe sont évalués de très faibles à faibles.

Carte 21 - Enjeux pressentis sur l'herpétofaune – Reptiles et Amphibiens - p. 49

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Bibliographie
Herpétofaune protégée

Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Amphibiens

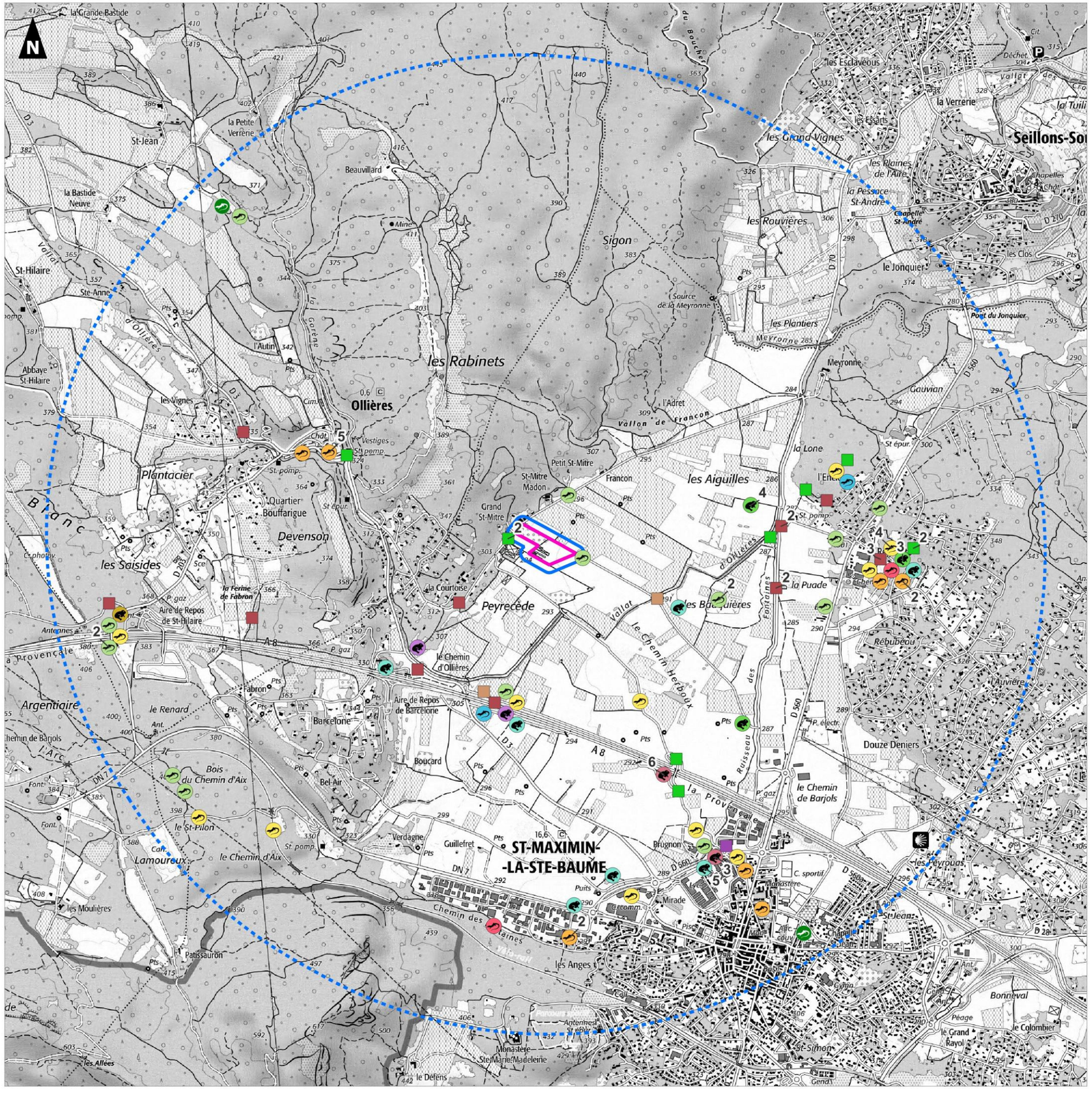
- Crapaud commun (*Bufo bufo*)
- Crapaud épineux (*Bufo spinosus*)
- Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*)
- Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)
- Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)

Reptiles

- Coronelle girondine (*Coronella girondica*)
- Couleuvre à échelons (*Zamenis scalaris*)
- Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)
- Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*)
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- Orvet fragile (*Anguis fragilis*)
- Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwarsianus*)
- Seps strié (*Chalcides striatus*)
- Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*)

✖ Effectif si plus d'un individu

0 1 2 km



auddicé

Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : SILENE - REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

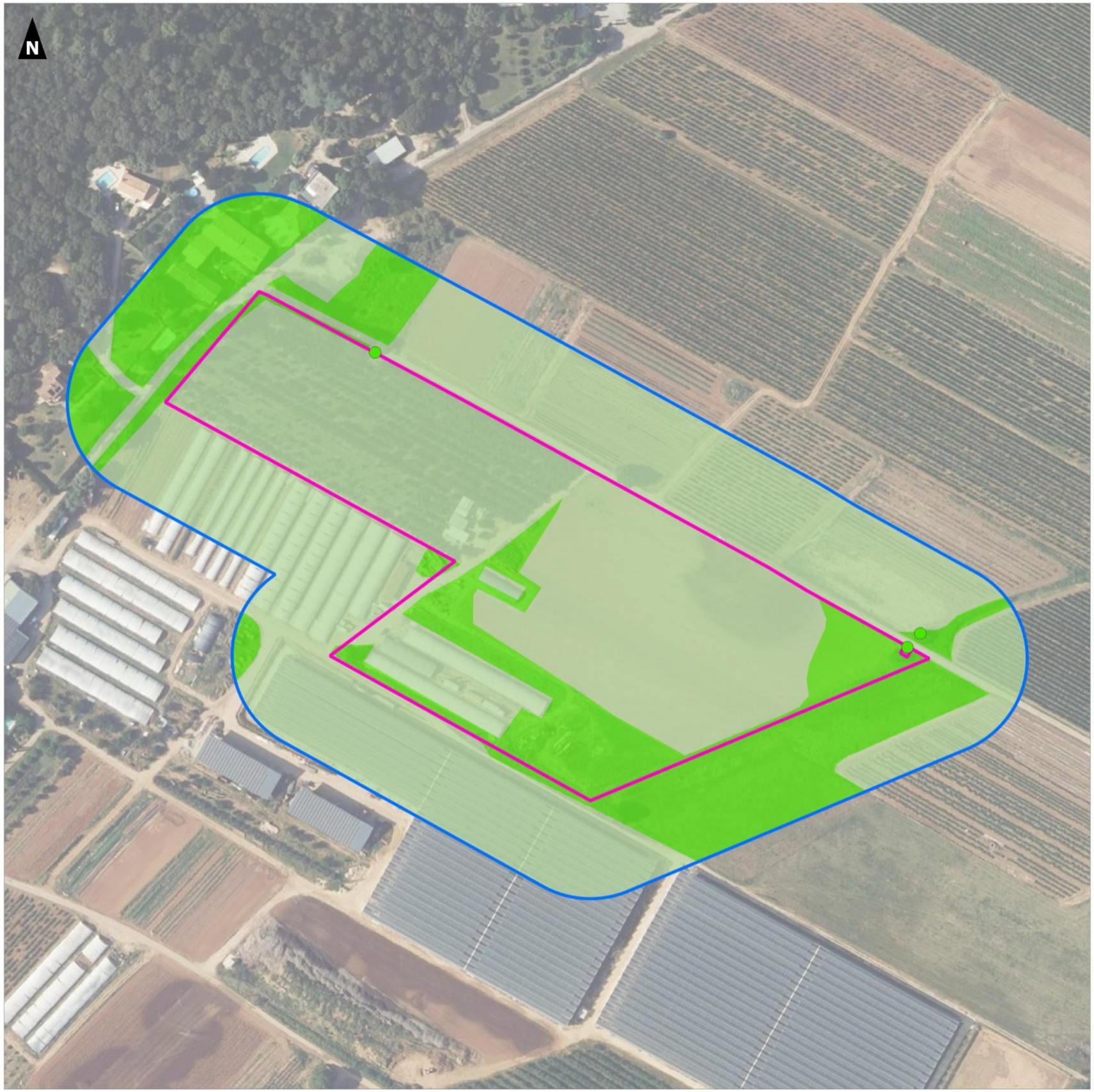
Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Enjeux pressentis sur l'herpétofaune
Reptiles et Amphibiens

Aires d'étude
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Niveaux d'enjeu
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.7 Mammofaune terrestre non volante

2.2.7.1 Données bibliographiques

Au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km), la bibliographie mentionne 14 espèces de mammifères terrestres dont 3 sont protégées et/ou patrimoniales. Les espèces protégées sont : le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), la Genette commune (*Genetta genetta*) et l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*). Parmi les espèces citées dans la bibliographie figurent une espèce exotique envahissante : le Ragondin (*Myocastor coypus*).

Ce groupe est assez discret de par le rythme d'activité bimodal et/ou nocturne de la plupart des espèces qui le compose.

Carte 22 - Bibliographie – Mammofaune protégée et/ou patrimoniale -p. 51

Tableau 12. Liste des espèces de mammofaunes terrestres non volantes protégées et/ou patrimoniales citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Arvicola sapidus	Campagnol amphibie	PNII	-	NT	-	-	-
Capreolus capreolus	Chevreuil européen	-	-	LC	-	-	-
Eliomys quercinus	Lérot	-	-	LC	-	-	-
Genetta genetta	Genette commune	PNII	-	LC	-	DHV	-
Glis glis	Loir gris	-	-	LC	-	-	-
Lepus europaeus	Lièvre d'Europe	-	-	LC	-	-	-
Martes foina	Fouine	-	-	LC	-	-	-
Meles meles	Blaireau européen	-	-	LC	-	-	-
Mustela nivalis	Belette d'Europe	-	-	LC	-	-	-
Myocastor coypus	Ragondin	-	-	NAa	-	-	-
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	-	-	NT	-	-	-
Sciurus vulgaris	Écureuil roux	PNII	-	LC	-	-	-
Sus scrofa	Sanglier	-	-	LC	-	-	-
Vulpes vulpes	Renard roux	-	-	LC	-	-	-

Légende :
Listes rouges :
- Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
- Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée
- Non applicable : espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle

LRN : Liste rouge de la faune de France métropolitaine (IUCN Fr)
Directives européennes (DHFF) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"
Protection nationale (PN) :
Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
DZ : Référentiel ZNIEFF de la faune continentale de PACA (2024)
PNA : Plan national d'actions

Par l'absence de réseau hydrographique au sein du secteur d'étude et ses alentours, les espèces protégées et/ou patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques citées dans la bibliographie ne sont pas pressenties. Il s'agit du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)

Le secteur d'étude et l'aire d'étude immédiate (50 m) sont représentés par des milieux majoritairement agricoles et anthropiques. Ces milieux peuvent être utilisés de manière sporadique par certaines espèces mais ne semblent pas favorables à la réalisation d'un cycle de vie complet.

2.2.7.1 Mammofaune terrestre non volante pressentie

Hormis le Campagnol amphibien qui est très inféodé au milieu aquatique et la Genette commune qui utilise principalement les milieux forestiers, toutes les espèces de la bibliographie sont susceptibles d'être observées au sein du secteur d'étude. Cependant les milieux ne sont pas ou peu favorables à une présence régulière ou la réalisation d'un cycle de vie.

2.2.7.2 Mammofaune terrestre non volante : enjeux pressentis

Les habitats du secteur d'étude n'offrent pas ou peu d'abris et de cachette pour ce taxon. De plus, les espèces ont une patrimonialité très faible ou faible (hormis le Campagnol amphibie). Les enjeux pressentis sont donc évalués de très faibles à faibles pour ce groupe taxonomique.



Photo 17. Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), hors secteur d'étude

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Bibliographie
Mammofaune terrestre non volante protégée et/ou patrimoniale

Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

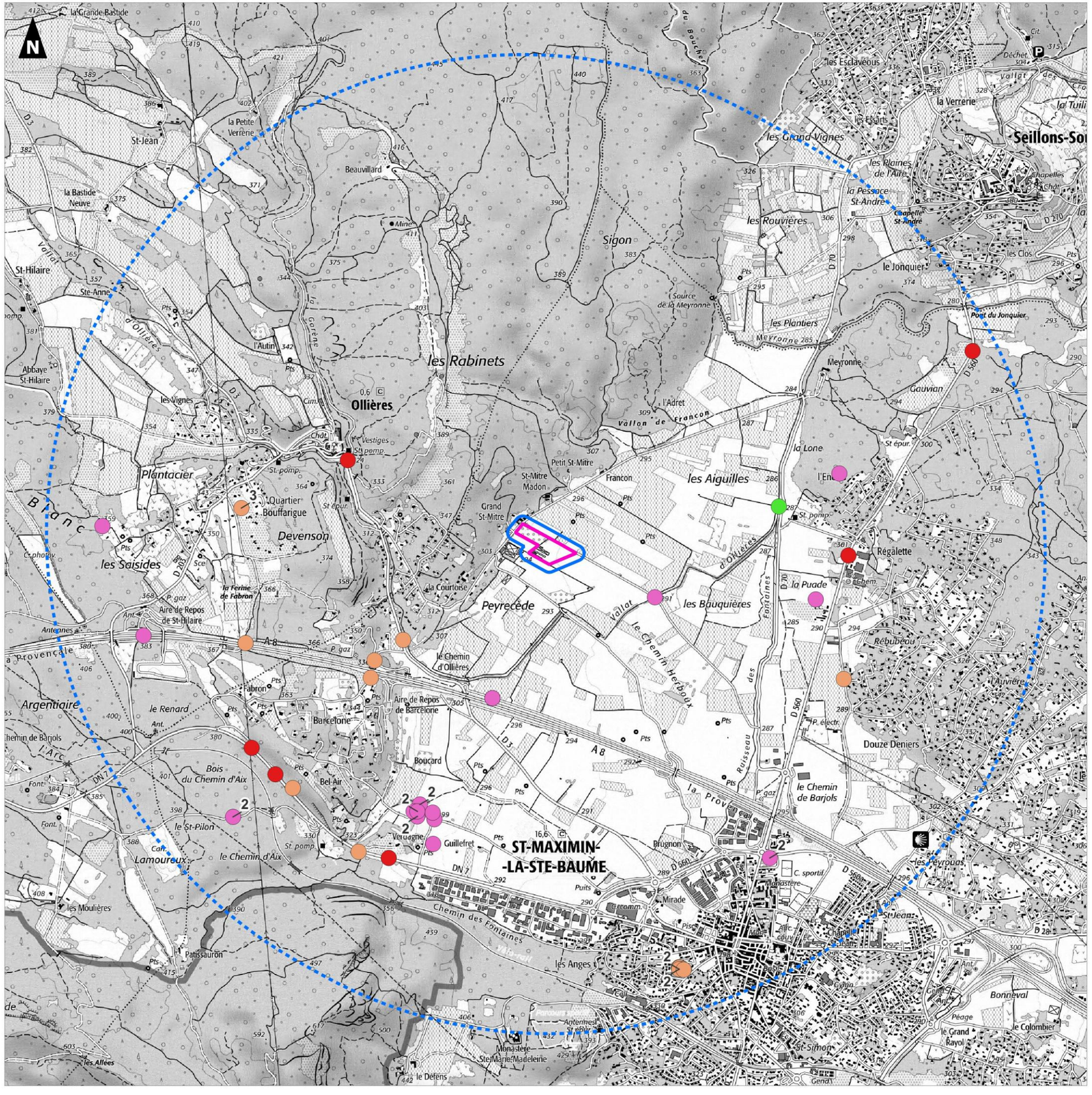
Mammifère patrimonial

- Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)

Mammifères protégés nationalement

- Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)
- Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*)
- Genette commune (*Genetta genetta*)

✖ Effectif si plus d'un individu



0 1 2 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, janvier 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : SILENE - REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

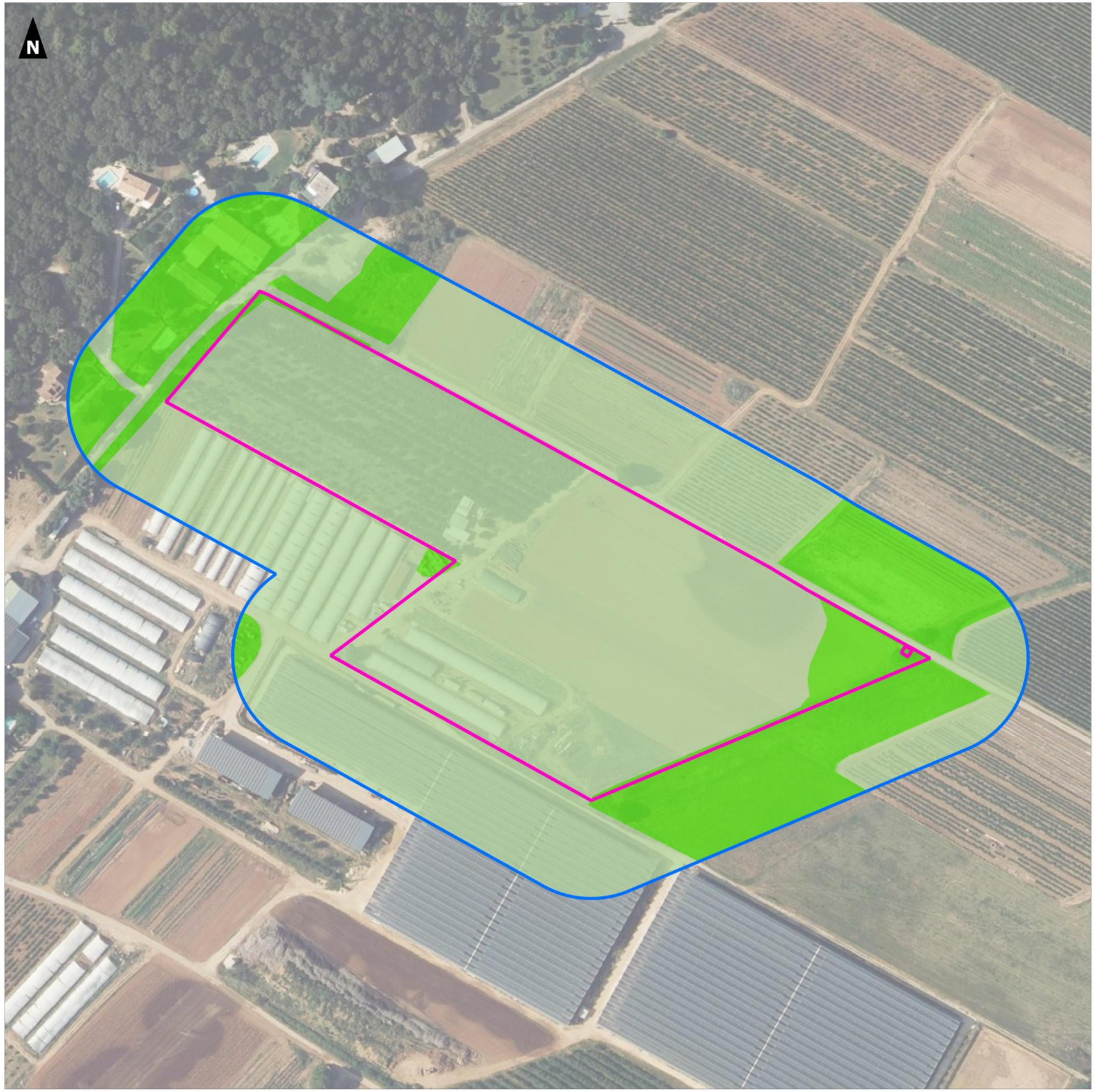
Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Enjeux pressentis sur la mammofaune terrestre non volante

Aires d'étude
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Niveaux d'enjeu
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.8 Chiroptères

2.2.8.1 Données bibliographiques

La bibliographie, issue des formulaires des ZNIR recensées et du SINP régional SILENE, liste 21 espèces au sein de l'aire d'étude éloignée (10 km) qui sont toutes protégées et/ou patrimoniales.

Tableau 13. Liste des espèces de chiroptères citées dans la bibliographie au sein de l'aire d'étude éloignée (10 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRN	LRE	DZ	DHFF	PNA
Barbastella barbastellus	Barbastelle d'Europe	PNII	LC	VU	Oui	DHII; DHIV	Oui
Eptesicus serotinus	Sérotine commune	PNII	NT	LC	-	DHIV	Oui
Hypsugo savii	Vespère de Savi	PNII	LC	LC	-	DHIV	Oui
Miniopterus schreibersii	Minioptère de Schreibers	PNII	VU	VU	Oui	DHII; DHIV	Oui
Myotis bechsteinii	Murin de Bechstein	PNII	NT	VU	Oui	DHII; DHIV	Oui
Myotis blythii	Petit Murin	PNII	NT	VU	Oui	DHII; DHIV	Oui
Myotis capaccinii	Murin de Capaccini	PNII	NT	VU	Oui	DHII; DHIV	Oui
Myotis daubentonii	Murin de Daubenton	PNII	LC	LC	-	DHIV	Oui
Myotis emarginatus	Murin à oreilles échancrées	PNII	LC	LC	Oui	DHII; DHIV	Oui
Nyctalus lasiopterus	Grande Noctule	PNII	VU	VU	Oui	DHIV	Oui
Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	PNII	NT	LC	-	DHIV	Oui
Nyctalus noctula	Noctule commune	PNII	VU	LC	-	DHIV	Oui
Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	PNII	LC	LC	-	DHIV	Oui
Pipistrellus nathusii	Pipistrelle de Nathusius	PNII	NT	LC	-	DHIV	Oui
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	PNII	NT	LC	-	DHIV	Oui
Pipistrellus pygmaeus	Pipistrelle pygmée	PNII	LC	LC	-	DHIV	Oui
Plecotus austriacus	Oreillard gris	PNII	LC	NT	-	DHIV	Oui
Rhinolophus ferrumequinum	Grand rhinolophe	PNII	LC	LC	Oui	DHII; DHIV	Oui
Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe	PNII	LC	LC	-	DHII; DHIV	Oui
Tadarida teniotis	Molosse de Cestoni	PNII	NT	LC	-	DHIV	Oui
Vespertilio murinus	Vespertilion bicolore	PNII	DD	LC	Oui	DHIV	Oui

Catégorie UICN pour les listes rouges :
- Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
- Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée

Listes rouges nationales (LRN) : Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017)
Liste rouge Européenne (LRE) : IUCN. 2023. The European IUCN Red List of Threatened Species. Version 2023-1. https://www.iucnredlist.org/regions/europe.
Directive « Habitats-Faune-Flore » : Directive 92/43/CEE de 1992
- Annexe II : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation
- Annexe IV : Espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte

DZ : Référentiel ZNIEFF de la faune continentale de PACA (2024)

- **Gîtes**

D'après les données du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), plusieurs cavités souterraines sont connues dont 2 à l'aire d'étude rapprochée (3km). L'ancien puits et quelques grands chênes verts constituent des gîtes potentiels. Les murs en ruine sont peu favorables car il n'y a plus de toit ou loges leur permettant de s'abriter.

Carte 24 -Cavités souterraines connues –p. 54

2.2.8.2 Chiroptères pressentis

Les bâtiments du secteur ne semblent pas présenter de cavités favorables aux chiroptères. Le puits situé au nord du secteur serait à étudier plus précisément pour vérifier la présence/absence d'individus de chauves-souris (particulièrement de Petits rhinolophes, Pipistrelles pygmées/communes). Des arbres remarquables au nord-ouest peuvent possiblement posséder des cavités favorables aux chauves-souris (Oreillards gris, Pipistrelles, Noctule de Leisler…). Les fossés et haies peuvent constituer des zones de chasse pour des espèces citées précédemment mais aussi au Minioptère de Schreibers, aux Petits et Grands Murins qui sont des espèces cavernicoles avec des territoires de chasse assez importants.



Photo 18. Ancien puits au sein du secteur d'étude

2.2.8.3 Chiroptères : enjeux pressentis

Les espaces agricoles (vergers, vignes, maraichage) peuvent constituer des territoires de chasse lors des pics d'émergences d'insectes, **l'enjeu pressenti sur ces habitats est modéré** tout au plus. Les entités linéaires (haies, fossés) constituent des continuités écologiques importantes pour les déplacements mais aussi la chasse, l'enjeu pressenti est fort.

L'ancien puits et quelques grands chênes verts constituent des gîtes potentiels, l'enjeu pressenti serait donc modéré à fort.

Carte 25 - Enjeux pressentis sur les chiroptères p. 55

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Cavités souterraines

Aires d'étude

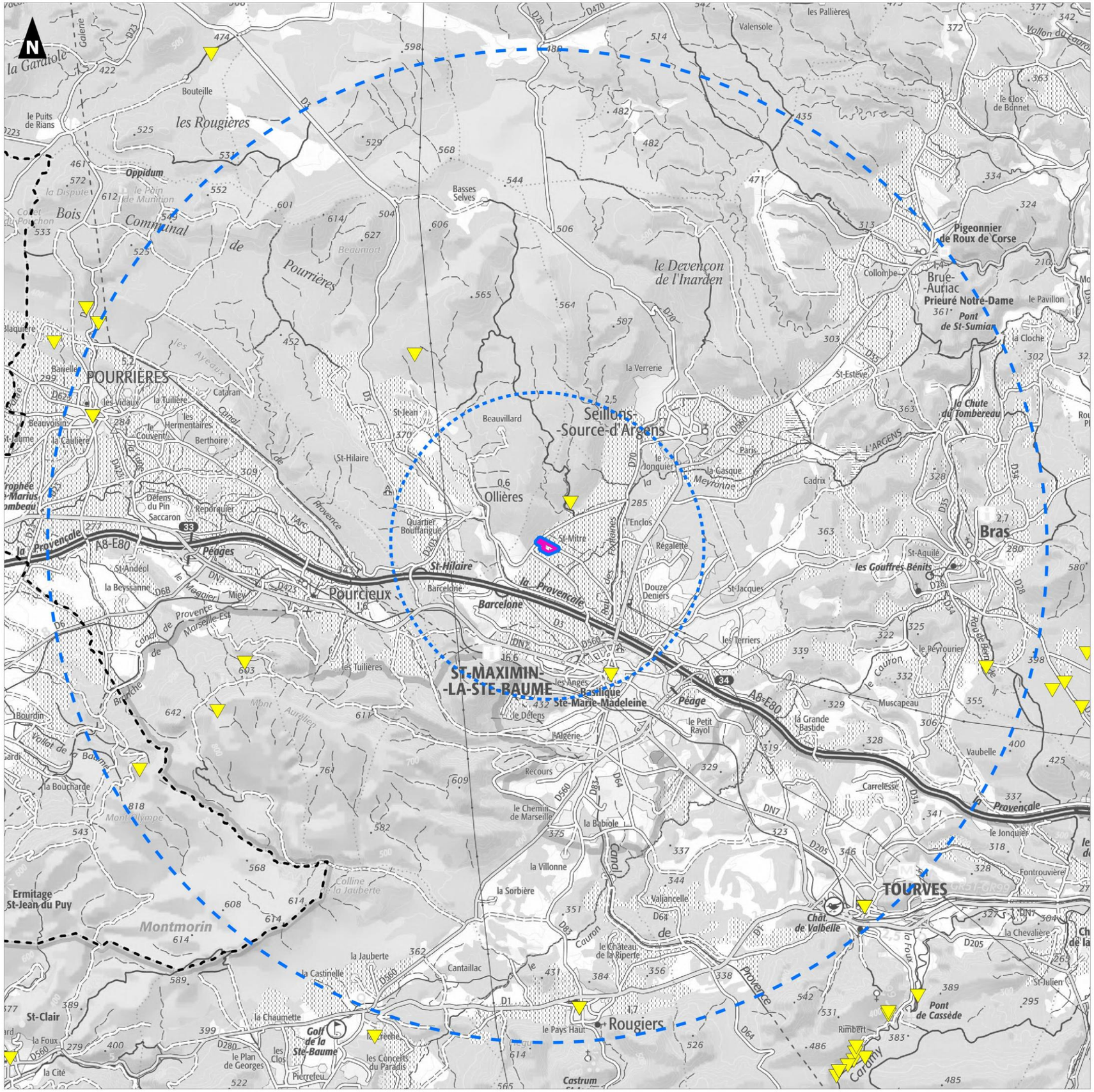
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Aire d'étude rapprochée (3 km)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Limite administrative

- Limite départementale

Type de cavité souterraine

- Naturelle



0 4 8 km

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN SCAN 100
Sources de données : IG BD TOPO - BRGM - REDEN - AUDDICE, 2026

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

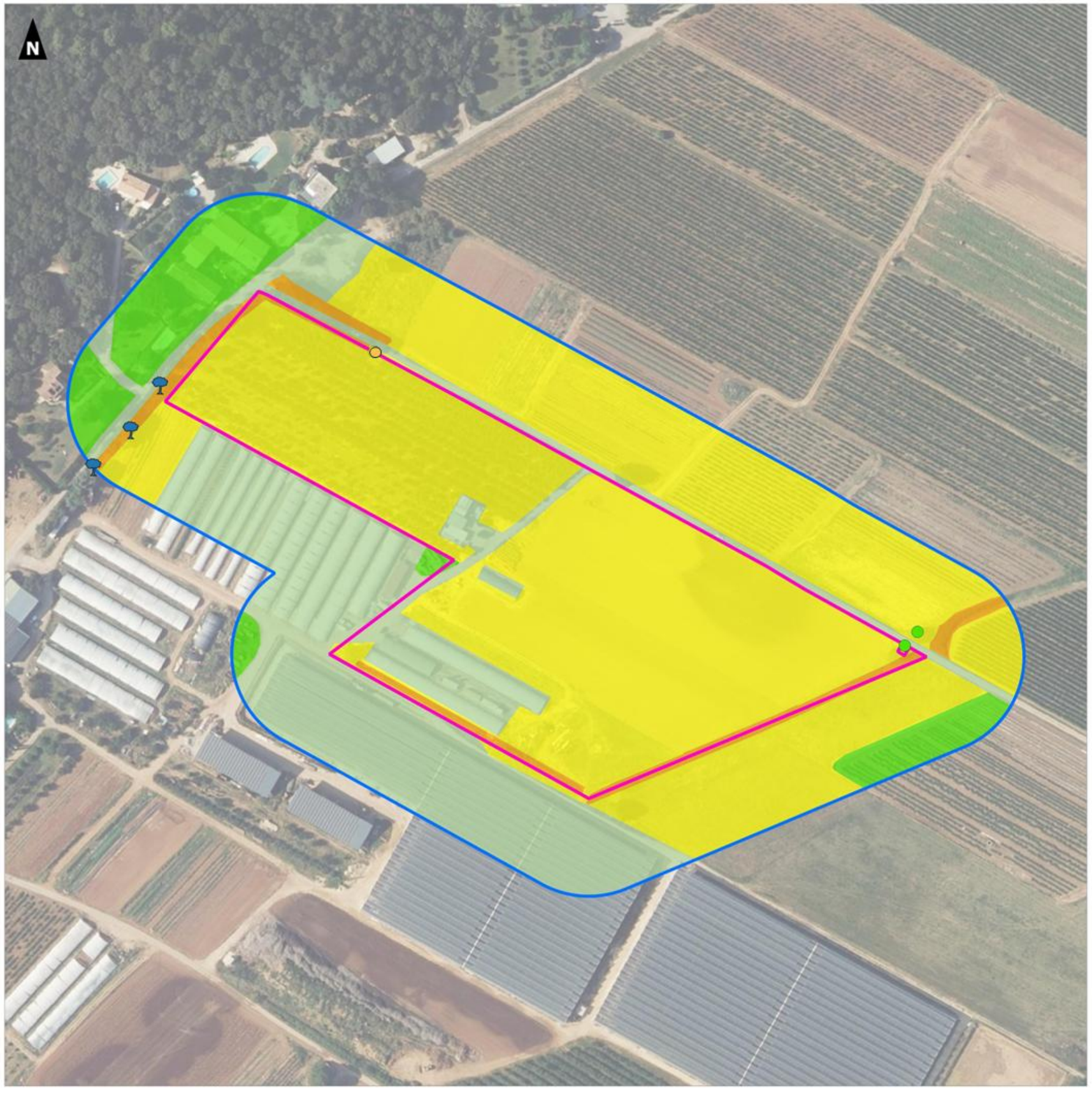
Prédiagnostic écologique

Enjeux pressentis sur les chiroptères

Aires d'étude
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Arbres gîtes potentiels
- Arbres gites potentiels pour chiroptères

Niveaux d'enjeu
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

2.2.9 Synthèse des enjeux écologiques pressentis

Thèmes	État initial pressenti	Niveau d'enjeu				
		Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
ZNIR	Sur les 14 ZNIR et PNA identifiées, seuls les PNA en lézard ocellé et de l'outarde canepetière sont sur l'emprise du projet. Concernant l'Outarde Canepetière, elle pourrait utiliser les vignes enherbées mais ces dernières sont trop proches des activités humaines pour imaginer une reproduction. Concernant le lézard ocellé, ce dernier affectionne les milieux à végétations rases voir rocheux, qu'on ne retrouve pas à l'aire d'étude immédiate. Un enjeu faible persiste pour ces deux PNA.		X			
Réseau hydrographique et zones humides	Aucun impact n'est pressenti sur le réseau hydrographique et les zones humides connues. Attention toutefois aux fossés identifiés sur le secteur d'étude (Fossés à végétations humides (E3.4)), qui pourraient constituer une zone humide (nécessité d'une étude à la bonne saison pour étudier la flore).		X			
Continuités écologiques et SRADDET	Suivant les bases de données du SRADDET, seule la trame des liaisons agro-naturelles serait impactée par la création d'une serre, limitant ainsi les déplacements de la faune. En revanche l'activité agricole est maintenue.		X			
Zones de compensation prescrite connues	Aucune zone de compensation prescrite connue n'est identifiée au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m).	X				
Habitats	Aucun habitat patrimonial n'a été recensé au sein du secteur d'étude et de l'aire d'étude immédiate (50 m). Seuls 3 habitats semi-naturels peu ou pas entretenus présentent un enjeu pressenti faible tout au plus (E3.4 ; G5.1 ; I1.53 si friche ancienne)		X			
Flore	Lors de l'inventaire de terrain, aucune espèce patrimoniale n'a été recensée. Selon l'étude bibliographique, l'Orobanche crénelée (*Orobanche crenata*) est rare en France et quasi-menacée (NT) en PACA ; Elle est susceptible d'être présente dans les cultures et en bordure de champs et constituerait un enjeu de conservation pressenti modéré. L'Alpiste mineur (*Phalaris minor*), la Renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*), le Gaillet à trois cornes (*Galium tricornitum*), le pavot douteux (*Papaver dubium*, protégé en PACA), et le Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*) sont des espèces messicoles généralement présentes dans les cultures de céréales mais qui pourraient être observées dans les champs et friches, ces espèces constituerait des enjeux faibles.			X		
Entomofaune	Une plante hôte a été observée durant le passage : la Marrube (*Marrubium vulgare*) qui accueille des Hespéries comme l'Hespérie de la Ballote. Cette espèce n'est pas observée dans la bibliographie mais est donc potentielle. La période n'est pas propice à l'observation des plantes hôtes de nombreuses espèces. De plus, il existe plusieurs stations de Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) dans le périmètre éloigné. Des individus peuvent donc être présents à proximité ou au sein du secteur. La magicienne dentelée, mentionnée relativement loin dans la bibliographie, pourrait occuper les vignes qui sont enherbées dans l'aire d'étude immédiate, ce qui constituerait un enjeu pressenti modéré.			X		
Herpétofaune	Amphibiens : Les habitats ne sont pas favorables à la présence permanente de ce groupe mais durant leur migration, des individus sont susceptibles d'utiliser le secteur d'étude. Seuls les fossés pourraient représenter un enjeu faible. Reptiles : Les espèces de la bibliographie ont une patrimonialité très faible ou faible et les habitats du secteur d'étude ne sont pas ou peu favorables. Ainsi les enjeux pour ce groupe sont évalués de très faibles à faibles.		X			
Mammofaune Terrestre non volante	Les habitats du secteur d'étude n'offrent pas ou peu d'abris et de cachette pour ce taxon. De plus, les espèces ont une patrimonialité très faible ou faible (hormis le Campagnol amphibie). Les enjeux pressentis sont donc évalués de très faibles à faibles pour ce groupe taxonomique.		X			
Chiroptères	Les espaces agricoles (vergers, vignes, maraichage) peuvent constituer des territoires de chasse privilégié en période pullulation d'insectes ravageurs des cultures, l'enjeu pressenti sur ces habitats est modéré tout au plus. Les entités linéaires (haies, fossés) constituent des continuités écologiques importantes pour les déplacements mais aussi la chasse, l'enjeu pressenti est fort. L'ancien puits et quelques grands chênes verts constituent des gîtes potentiels ;				X	
Avifaune	D'après la bibliographie, le Busard cendré ou l'Outarde canepetière ont des habitats bien plus favorables dans le périmètre éloigné avec des champs dont la surface est plus étendue et le dérangement moins important. Pour ces espèces les enjeux sont donc plutôt faibles même si elles peuvent transiter par le secteur d'étude. Plusieurs espèces observées ont une patrimonialité modérée rendant les enjeux pressentis de faibles à modérés pour les habitats au moins semi-naturels.			X		

Carte 26 - Synthèse des enjeux écologiques pressentis -p. 57

REDEN

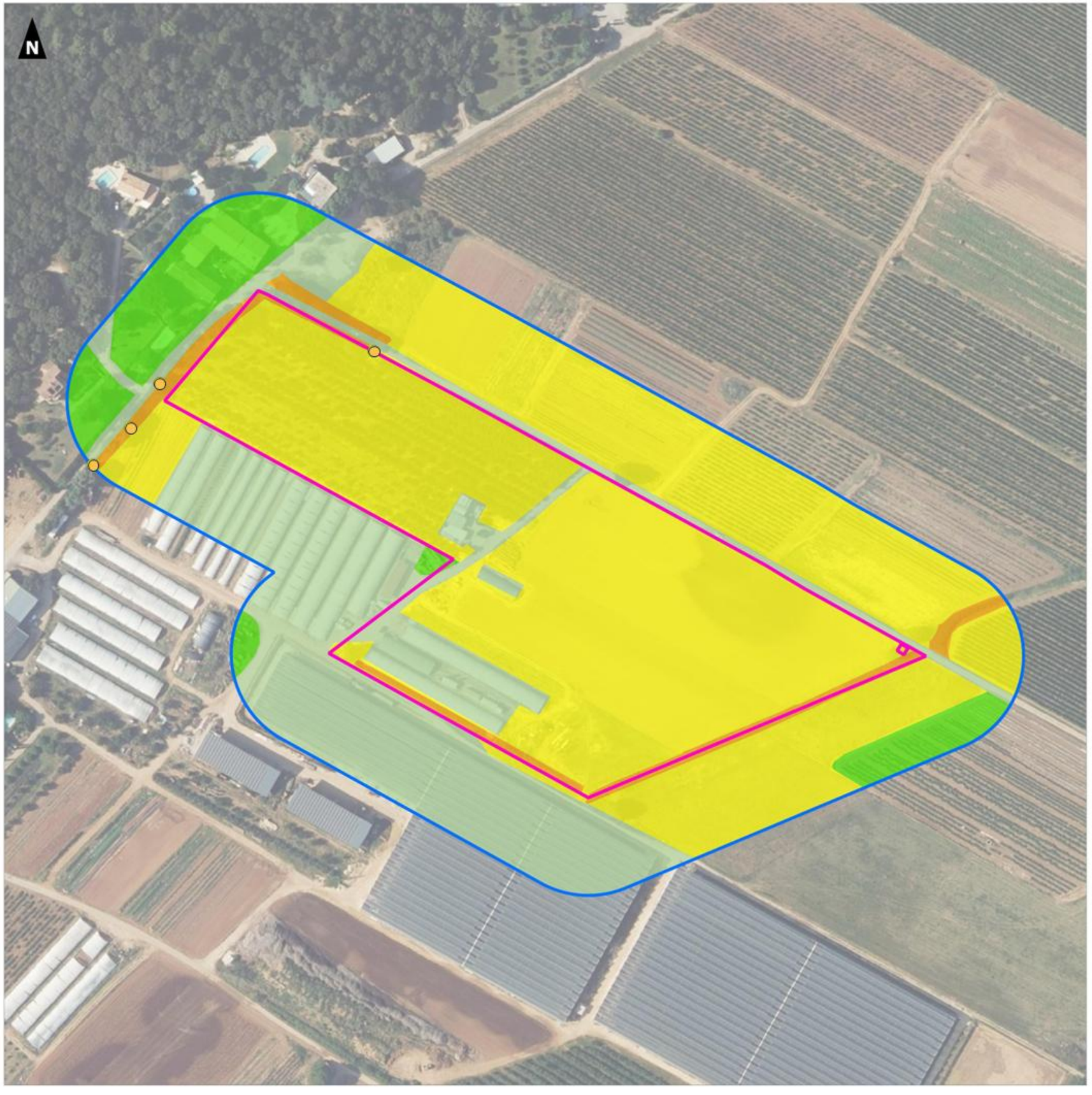
Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Synthèse des enjeux écologiques pressentis

Aires d'étude
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Niveaux d'enjeu
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

CHAPITRE 3. INCIDENCES POTENTIELLES ET MESURES ASSOCIÉES

3.1 Présentation succincte du projet

3.1.1 Généralités sur le projet

Le projet consiste en la construction d'une serre agricole mono-block à multi-chapelles, de type VENLO, entièrement réalisée en verre. Les pans sud de la toiture de la serre seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques, permettant la production d'électricité qui sera intégralement injectée sur le réseau public de distribution.

Afin d'assurer une ventilation optimale, les façades nord et sud de la serre seront équipées d'ouvrants motorisés, tandis que des ouvrants seront également installés sur les pans nord de la toiture.

L'électricité générée par la toiture photovoltaïque permettra de financer, en totalité ou en partie, la construction de la serre grâce à la vente de l'énergie produite, offrant ainsi une synergie entre production agricole et production d'énergie renouvelable.



Photo 19. Exemple de serre agrivoltaïque, source : REDEN

Carte 27 - Présentation du projet d'implantation -p. 62

3.1.2 Description de la phase chantier

Le chantier de construction de la serre sera réparti sur une période estimée de 8 à 10 mois selon les périodes suivantes :

- Préparation du site ;
- Phase de construction ;
- Remise en état du site.

Les entreprises sollicitées (électriciens, soudeurs, génie civilistes …) seront pour la plupart des entreprises locales et françaises.

Le nombre d'ouvriers prévu sur la durée du chantier est d'environ 50 personnes avec des pics à 25 intervenants de manière simultanée.

Les matériaux seront acheminés sur site de manière échelonnée, et ce pour limiter les nuisances.

La construction de la serre photovoltaïque génèrera ainsi une circulation variable du nombre de convois par jour sur toute la durée du chantier avec des phases sans convois et des phases condensées de livraison.

Le chantier générera en moyenne la circulation d'environ cinq camions par jour.

Les engins de chantier seront choisis de manière à limiter leur possible impact sur les sols. Seront ainsi privilégiés les véhicules à chenille ou à pneus basse pression. L'utilisation de matériel et d'équipements préfabriqués sera privilégiée pour limiter les opérations d'assemblage sur site. Le poste de transformation arrivent pré-câblés, les boites de jonctions également, les modules photovoltaïques sont également prêts à être câblés.

Globalement les engins intervenant sur le chantier sont les véhicules propres à tout projet de construction, engin élévateur, trancheuse, foreuse, manitou, pelle mécanique.

Des règles de sécurité et de protection de l'environnement seront fixées aux différents prestataires intervenant sur site. Les règles de bonne conduite environnementale seront indiquées, en particulier, concernant la prévention des risques de pollution accidentelle, l'utilisation de l'espace, le bruit et la poussière, la circulation sur les voiries et la remise en état des accès.

Tout au long du chantier, il sera accordé une attention particulière à la gestion des déchets. Ceux-ci sont triés (matériaux recyclables ou non) et regroupés dans des conteneurs adaptés.

3.1.3 Descriptif de la phase exploitation

■ Maintenance du site

Un générateur photovoltaïque entraîne généralement de faibles frais de maintenance. Toutefois, afin de produire le maximum d'énergie, les modules doivent être opérationnels à 100%. Pour cela, une maintenance préventive sera mise en place par notre service exploitation.

Aucun poste de gardiennage ne sera présent sur le site. En revanche, la serre sera équipée d'un système de télégestion de l'installation. Ce système permet d'être averti en cas de défaillance et de réagir rapidement pour des opérations de maintenance corrective. Les principales activités pendant la phase d'exploitation seront notamment :

Entretien de l'installation

Une reprise naturelle de la végétation au droit de la serre permettra le maintien d'une couverture enherbée basse, une stabilisation des poussières et ainsi la prévention de tout éventuel envol de particules. Cette couverture fera l'objet d'une fauche régulière, planifiée en fonction de la repousse de la végétation. Le passage d'un engin léger est à prévoir. **Aucun produit phytosanitaire ne sera employé aux abordes de la serre**.

Aucun nettoyage des panneaux n'est envisagé. En effet, l'action naturelle de la pluie assure a priori un lessivage suffisant des panneaux.

3.1.4 Descriptif de la phase de démantèlement et de remise en état

La durée de vie de la serre photovoltaïque d'environ 35 ans.

Une installation photovoltaïque se veut totalement réversible afin d'être cohérente avec la notion d'énergie propre et renouvelable, et de ne laisser aucune trace à l'issue de son démantèlement. Elle est donc construite dans l'objectif d'une remise en état initial du site possible.

Phase de démantèlement

Le démantèlement de la serre photovoltaïque de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume en fin d'exploitation est garanti avec un engagement contractuel dans les modalités de location du site (bail emphytéotique).

Un dispositif identique à celui prévu pour le chantier de construction du parc sera mis en place pour le repli des équipements :

- plan de gestion environnemental du chantier de déconstruction ;
- prévention de la pollution des eaux, tri des déchets et prévention des nuisances ;
- sécurité de circulation, communication ;
- audits et rapports de traçabilité.

Le démantèlement d'une installation photovoltaïque consiste à ôter tous les éléments constitutifs du système, depuis les modules jusqu'aux câbles électriques, en passant par les structures. Ainsi, les opérations de démantèlement constituent la première étape de la remise en état du site, et consistent à procéder :

- Au démontage des points d'ancrage ;
- Au démontage des panneaux photovoltaïques ;
- Au démontage des structures ;
- Au retrait du câblage électrique (ouverture et remblaiement des tranchées pour les câbles enterrés) ;
- Au retrait des locaux techniques, avec élimination dans des filières de traitement adaptées ;
- Au démontage des aménagements annexes (accès, plateformes, etc.).

Le démantèlement de la serre se fera dans l'ensemble avec les mêmes engins et outils que l'installation. Des camions seront également nécessaires pour évacuer les divers matériaux.

Recyclage des éléments

Le démantèlement de la serre donnera lieu à trois grands types de déchets :

- **déchets métalliques : issus de la structure (aluminium, acier, fer blanc...) et du câblage**

Les rails des supports métalliques, les pieux ou vis, les clôtures et les portails seront tronçonnés sur chantier et expédiés vers une aciérie en tant que matière première secondaire.

L'aluminium est considéré comme un déchet non dangereux. Les articles R 541- 7 à R 541-11 du Code de l'environnement élaborent une liste unique de déchets, appelée "la nomenclature des déchets", qui vient encadrer la gestion des déchets de métaux non ferreux.

Les câbles seront déposés et recyclés en tant que matières premières secondaires dans la métallurgie du cuivre.

- **déchets « photovoltaïques » : les modules composés de verre et de tranches de silicium transformé, les onduleurs et les transformateurs…,**

Ces équipements sont soit réutilisés, soit pris en charge par la filière nationale D3E avec démontage, valorisation des différents métaux en tant que matières premières secondaires, et valorisation énergétique des parties résiduelles.

Les fournisseurs retenus des panneaux, des onduleurs et des transformateurs assureront la reprise du matériel défaillant pendant l'exploitation et la reprise de tous les éléments à l'arrêt du parc.

La directive européenne n° 2002/96/CE (DEEE ou D3E) portant sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, a été adoptée au sein de l'union européenne en 2002. Elle oblige depuis 2005, les fabricants d'appareils électroniques à réaliser à leurs frais la collecte et le recyclage de leurs produits.

A la suite de la révision en 2012 de la directive DEEE, les fabricants des panneaux photovoltaïques doivent désormais respecter les obligations de collecte et de recyclage des panneaux, à leur charge.

A noter que cette directive a été transposée en droit français par le décret n°2014-928 du 19 août 2014, modifiant la sous-section relative aux DEEE du code l'environnement (articles R 543-172 à R 543-206-4), rendant ainsi exécutoire cette réglementation à compter du 22 août 2014.

Le fournisseur de panneaux qui sera choisi pour ce projet sera membre de l'association SOREN, anciennement PV Cycle, ce qui garantit son engagement dans la mise en place du programme de reprise des panneaux, lesquels constituent la majeure partie des éléments du projet.

Les adhérents de SOREN se sont engagés à recycler au minimum 85% des constituants des panneaux solaires, valeur qui tient compte des pertes dues au procédé de recyclage des différents composants.

Les figurent ci-dessous présente les différents matériaux constitutifs d'un panneau cristallin. Il y est fait mention des possibilités de recyclage de chacun d'eux.

Le recyclage va consister à extraire du module usagé les matières qui pourront servir de nouveau (matières premières secondaires telles que le verre, l'aluminium, le cuivre, l'argent, le silicium, etc.) aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

Les objectifs de valorisation et de recyclage sont calculés sur la base du poids des panneaux photovoltaïques en fin de vie collectés séparément, entrant et sortant des installations de traitement et de recyclage.

Le recyclage des modules à base de silicium cristallin peut suivre deux voies :

- ✓ Celle du traitement thermique qui va permettre d'éliminer le polymère encapsulant (film plastique, colle, joints, …) en le brûlant et de séparer ainsi les différents éléments du module photovoltaïque (cellules, verre et métaux : aluminium, cuivre et argent) ;
- ✓ Celle du traitement chimique qui consiste à broyer l'ensemble du module puis à extraire des matériaux secondaires par fractions, selon différentes méthodes.

Une fois séparées des modules, les cellules subissent un traitement chimique qui permet d'extirper les contacts métalliques et la couche anti-reflet. Ces plaquettes recyclées sont alors :

- ✓ Soit intégrées dans le processus de fabrication de cellules et utilisées pour la fabrication de nouveaux modules, si elles ont été récupérées dans leur intégrité ;
- ✓ Soit fondues et intégrées dans le processus de fabrication des lingots de silicium.

Les filières de valorisation des matériaux extraits lors des opérations de recyclage sont naturellement celle de la production de modules photovoltaïques, mais aussi les filières traditionnelles des matières premières secondaires comme le verre et l'aluminium ainsi que le marché des métaux pour le cuivre, l'argent, le cadmium, le tellure etc.

De manière concrète, le fabricant organisera la logistique de la récupération des modules photovoltaïques et assurera leur transport vers le lieu de recyclage adéquat (usine à Rousset dans le département Bouches-du-Rhône (13)), cette prestation étant contractuellement garantie dans le cadre du contrat de fourniture de panneaux. Lors de la réhabilitation du site, les prescriptions nationales en matière de santé, de sécurité et d'élimination des déchets seront respectées.

Les métaux des structures seront acheminés vers les centres de traitement et de revalorisation :

Selon le type de fondation retenu, leur démontage sera différent. Dans le cas de fondation type vis ou pieu, il sera procédé à leur enlèvement du sol puis leur évacuation du site par camions. L'ensemble des fondations sera enlevé en quelques jours ;

Enfin, le site sera remis en état par nivellement de la terre végétale. Les emprises concernées seront remodelées avec le terrain naturel et pourront se revégétaliser naturellement.

Déchets plastiques : gaines en tout genre…

Les gaines seront déterrées et envoyées vers une installation de valorisation matière (lavage, tri et plasturgie) ou par défaut énergétique.

L'existence de filières de recyclage adaptées permettra de s'assurer du faible impact du démantèlement.

■ Réhabilitation du site :

Une fois l'ensemble des équipements retirés du site, l'exploitant de l'installation de serre photovoltaïque s'engage à remettre le terrain dans son état d'origine. Bien que l'exploitation de la serre photovoltaïque n'entraîne pas de modification substantielle des terrains, il persistera des traces de l'opération de démantèlement, et sous les voies d'accès ou les locaux techniques, la végétation n'aura pas pu se développer. Les repousses naturelles de la végétation permettront au fur et à mesure de retrouver un terrain sensiblement identique à celui antérieur à la serre photovoltaïque.

REDEN

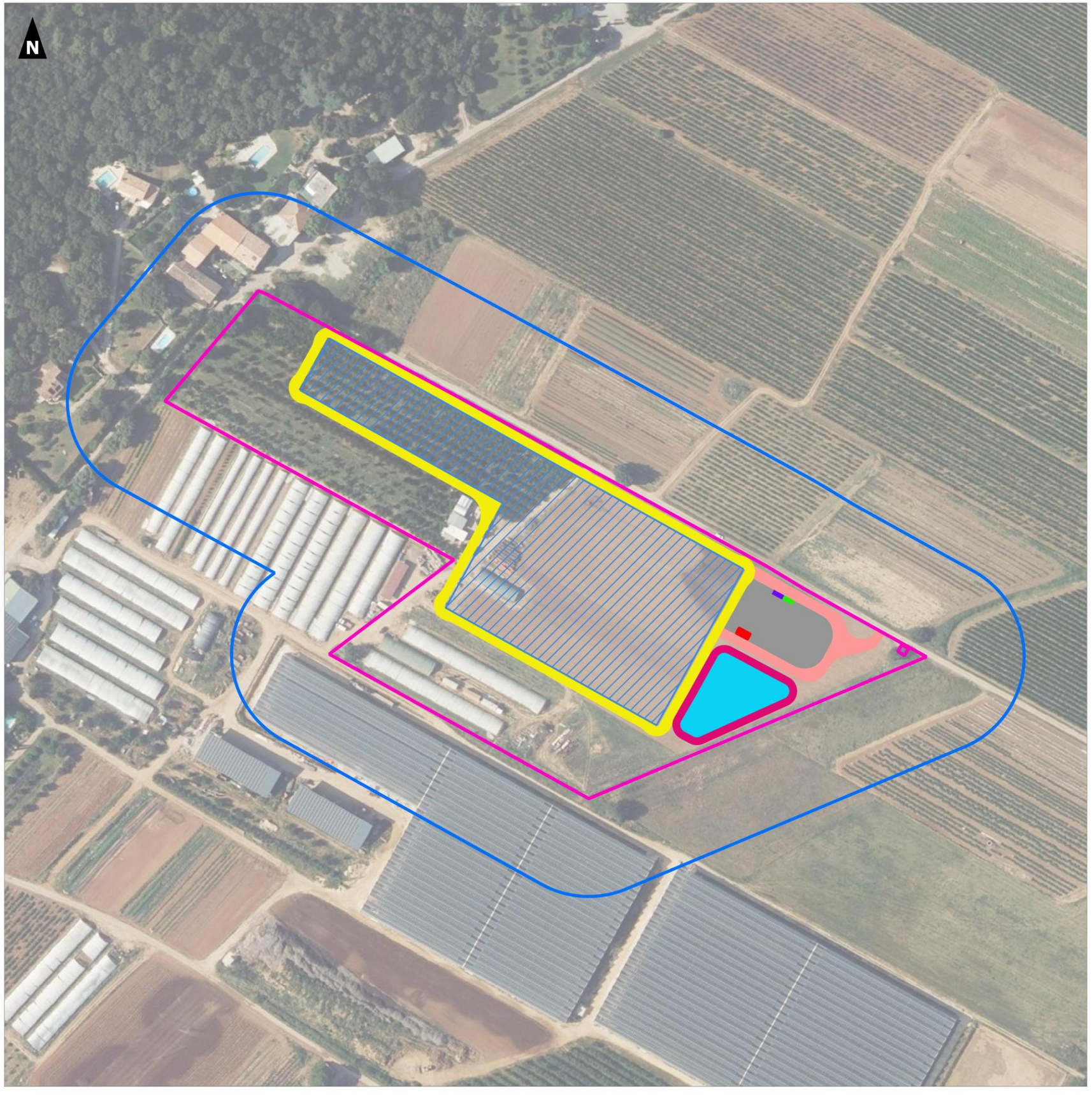
Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

Prédiagnostic écologique

Présentation du projet

Aires d'étude
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Implantation
- Emplacement des modules photovoltaïques
- Plateforme de déchargement
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Réserve incendie
- Bassin
- Clôture
- Piste périphérique
- Voie lourde



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

3.2 Appréciation qualitative des incidences potentielles

L'analyse des incidences potentielles repose sur le croisement entre :

- les caractéristiques du projet de serres agrivoltaïques ;
- les enjeux écologiques identifiés ou pressentis lors de l'analyse bibliographique et du passage de terrain ;
- la localisation du projet au sein de l'emprise agricole, privilégiant les secteurs présentant les enjeux écologiques les plus faibles.

Le projet est implanté au sein d'un espace agricole et évite les principaux éléments écologiques structurants identifiés sur le secteur, notamment le fossé identifié comme habitat de zone humide, les haies et un puits susceptible de constituer un micro-habitat favorable pour certaines espèces.

Par ailleurs, le projet se situe en dehors de tout périmètre d'inventaire ou de protection réglementaire (ZNIEFF, Natura 2000, etc.) et s'inscrit dans un espace agricole identifié comme tel dans les documents de planification régionale, notamment le SRADDET.

Dans ce contexte, les incidences potentielles sont analysées par compartiment écologique présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14. Incidences potentielles identifiées

Compartiment écologique	Enjeux écologiques identifiés ou pressentis	Incidences potentielles liées au projet	Mesures d'évitement intégrées au projet	Appréciation qualitative des incidences
Habitats naturels et fonctionnalités écologiques	Parcelles agricoles dominantes. Présence d'éléments structurants en périphérie : haies pouvant jouer un rôle dans les continuités écologiques ainsi qu'un fossé caractéristique de zones humides.	Destruction ou modification d'habitats agricoles au niveau de l'emprise des serres. Risque de perturbation locale des continuités écologiques si les structures paysagères étaient affectées.	Implantation du projet dans les secteurs agricoles présentant les enjeux les plus faibles. Évitement des haies et de l'habitat de zones humides. Maintien des structures paysagères périphériques.	Incidences faibles et localisées, sans remise en cause des continuités écologiques locales.
Flore	Enjeu modéré pressenti lié au potentiel de présence d'espèces messicoles et de l'Orobanche crénelée, associée aux milieux agricoles.	Modification des conditions écologiques sur les parcelles concernées (ombrage, évolution des pratiques culturales) pouvant entraîner une évolution de la composition floristique.	Implantation dans des parcelles agricoles exploitées. Maintien des bordures végétalisées et des habitats périphériques potentiellement plus favorables à la flore patrimoniale.	Incidences faibles à modérées potentielles limitées aux surfaces directement concernées par le projet.
Entomofaune	Enjeu modéré pressenti. Plante hôte de l'Hespérie de la Ballote dans le secteur et mention en bibliographie du Damier de la Succise au sein de l'aire d'étude éloignée. Présence potentielle d'habitats favorables au niveau des haies et des lisières.	Modification possible des conditions écologiques sur les parcelles concernées (ombrage, évolution de la végétation) pouvant influencer les ressources trophiques pour certaines espèces d'insectes.	Implantation du projet en retrait des haies et des lisières. Maintien des habitats périphériques plus favorables à l'entomofaune.	Incidences faibles à modérées et localisées, sans altération des habitats périphériques les plus favorables.
Herpétofaune	Enjeu faible pressenti. Les habitats agricoles du secteur présentent un potentiel limité pour les reptiles et amphibiens. Les haies et micro habitats périphériques peuvent néanmoins constituer des habitats ou axes de déplacement pour certaines espèces communes.	Perturbation temporaire en phase de travaux et modification locale des habitats au niveau de l'emprise du projet.	Évitement des haies. Implantation dans les secteurs agricoles les plus anthropisés du secteur.	Incidences faibles et localisées, les habitats les plus favorables étant conservés en périphérie.

Compartiment écologique	Enjeux écologiques identifiés ou pressentis	Incidences potentielles liées au projet	Mesures d'évitement intégrées au projet	Appréciation qualitative des incidences
Mammofaune (hors chiroptères)	Enjeu faible pressenti. Présence potentielle d'espèces communes des milieux agricoles utilisant les haies et les lisières comme zones de déplacement ou de refuge.	Perturbation ponctuelle liée aux travaux. Modification locale de l'usage des parcelles agricoles par certaines espèces.	Évitement des haies et maintien des structures paysagères servant de corridors. Maintien d'une perméabilité écologique par l'absence de clôture.	Incidences faibles et localisées, les habitats de refuge et de déplacement étant conservés.
Chiroptères	Enjeu fort pressenti lié à la présence de haies pouvant constituer des corridors de déplacement et des zones de chasse. Présence d'un puits pouvant constituer un micro-habitat favorable pour certaines espèces.	Perturbation temporaire durant les travaux. Modification locale des zones de chasse liée à la présence des serres et à l'évolution de la végétation sous celles-ci.	Évitement des haies. Préservation du puits identifié comme micro-habitat potentiel. Implantation des serres dans les zones ouvertes agricoles de moindre enjeu écologique.	Incidences potentielles limitées et localisées, sans altération des principaux habitats ou corridors favorables aux chiroptères.
Avifaune	Enjeu modéré lié à la présence de haies périphériques susceptibles d'accueillir des espèces nicheuses ou en déplacement.	Dérangement ponctuel en phase de travaux. Modification de l'usage des parcelles agricoles par certaines espèces d'oiseaux des milieux ouverts.	Évitement des haies et boisements. Maintien des habitats favorables à la nidification et aux déplacements de l'avifaune.	Incidences faibles et localisées, les principaux habitats favorables étant conservés.

Au regard de la nature agricole du site, de l'implantation du projet dans les zones de moindre enjeu écologique et de l'évitement des éléments structurants tels que les haies et le puits identifié comme micro-habitat potentiel pour les chiroptères, les incidences potentielles du projet apparaissent limitées et localisées. Le projet n'est pas susceptible d'entraîner une altération notable des habitats naturels ou des fonctionnalités écologiques du secteur.

Toutefois, dans une démarche de prise en compte de l'environnement et afin de consolider l'analyse écologique présentée dans le cadre du présent dossier d'examen au cas par cas, plusieurs mesures de réduction et d'accompagnement sont proposées. Ces mesures visent notamment à limiter les perturbations potentielles en phase de travaux, à préserver les éléments écologiques structurants du site et à favoriser le maintien de conditions écologiques compatibles avec la biodiversité locale.

Carte 28 - Synthèses des enjeux écologiques pressentis au regard du projet -p. 65

REDEN

Projet de serre photovoltaïque à usage agricole sur la commune de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)

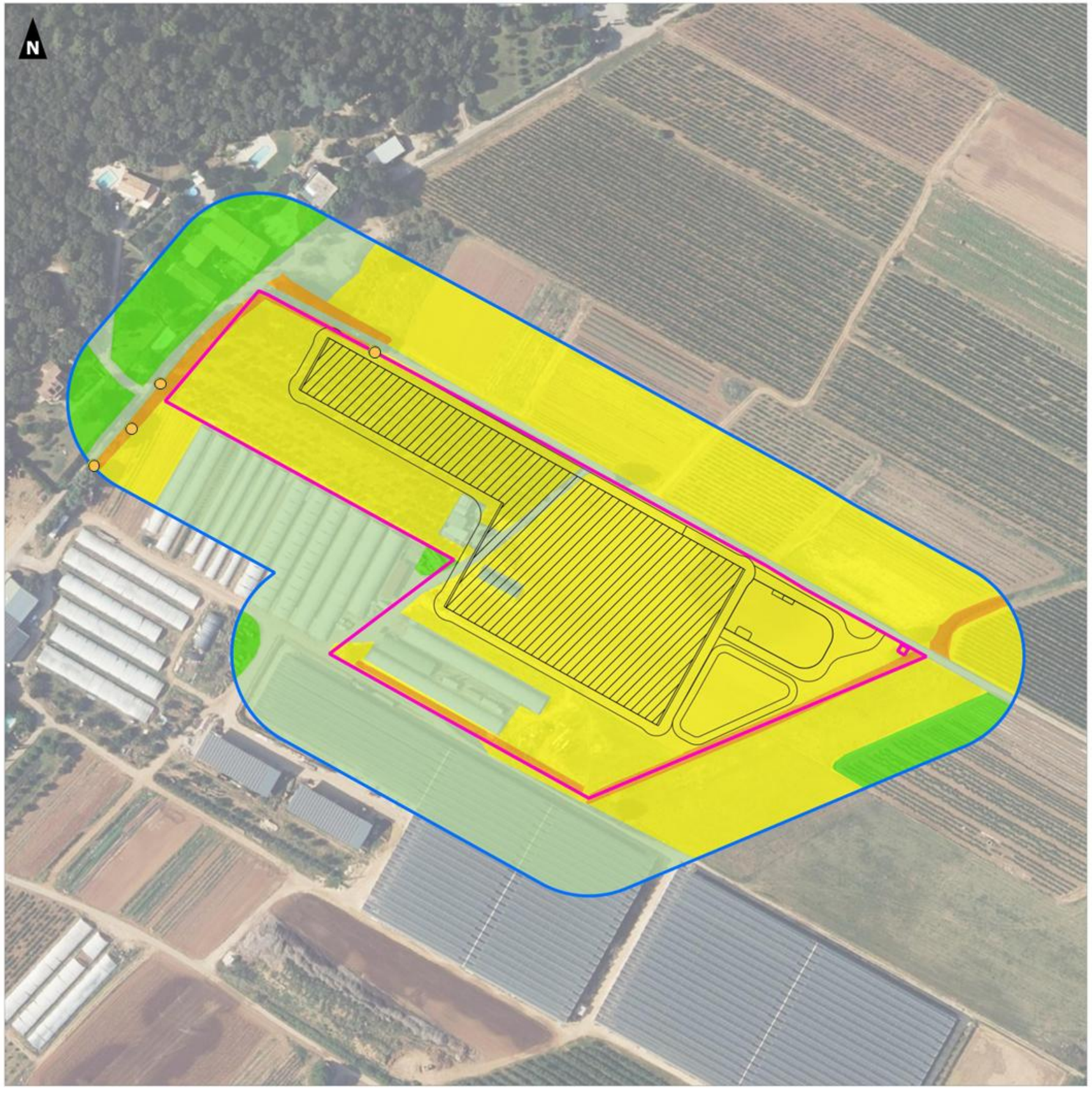
Prédiagnostic écologique

Synthèse des enjeux écologiques au regard du projet

Aires d'étude
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (50 m)

Implantation
- Aménagements projetés

Niveaux d'enjeu
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



0 100 200 m

auddicé

Réalisation : AUDDICE, février 2026
Sources de fond de carte : IGN BD ORTHO 2023
Sources de données : REDEN - AUDDICE, 2026

3.3 Mesures préconisées

3.3.1 Mesures d'évitement

■ E1 : Évitement des éléments écologiques structurants

- Implantation des serres dans la zone de moindre enjeu écologique identifiée lors du pré-diagnostic ;
- Conservation des haies et habitat caractéristique de zones humides présents au sein du secteur ;
- Maintien d'une distance tampon entre les serres et les haies afin de préserver leur fonctionnalité écologique ;
- Maintien du puits identifié sur le secteur, susceptible de constituer un micro-habitat favorable pour les chiroptères ;
- Absence de travaux ou de modification structurelle à proximité immédiate de cet élément ;
- Implantation des infrastructures (serres, équipements techniques) en dehors des bordures végétalisées et des zones les plus favorables à l'entomofaune et à la flore messicole.

3.3.2 Mesures de réduction

■ R1 : Adapter les périodes de travaux sur l'année et les horaires de travail

Objectifs : Éviter la destruction d'individus et le dérangement des espèces pendant la période des travaux en adaptant la date de début de certaines opérations en dehors des périodes critiques pour la biodiversité.

Tableau 15. Calendrier des sensibilités écologiques

Groupes	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Flore												
Insectes												
Reptiles												
Amphibiens												
Mammifères terrestres												
Chiroptères	**Hibernation**										**Hibernation**	
Oiseaux												

Tableau 16. Calendrier d'intervention selon le type d'intervention

Type d'intervention	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Travaux lourds (terrassement, voiries, …)												
Débroussaillement												
Taille de haies												
Élagage d'arbres												
Abattage d'arbres												
Création de gîtes												

Période préconisée
Période possible
Période déconseillée

Le démarrage des travaux lourds devra s'effectuer entre **début septembre et mi-novembre**.

Dès lors que les travaux démarrent, ils doivent s'effectuer de manière continue. En cas d'arrêt des travaux (absence de bruit, dérangement, etc.) supérieur à 15 jours, alors un écologue devra effectuée une visite de vérification avant la reprise du chantier. Cette visite permettra de vérifier l'absence/présence d'espèce protégée ou à enjeu. Un compte-rendu devra être rédigé.

Il est également à prévoir une adaptation des horaires de travail afin d'éviter le dérangement des espèces crépusculaires et nocturnes. Le chantier s'effectuera de jour uniquement (1h après le lever du soleil et 1h avant le coucher du soleil).

■ R2 : Conduite du chantier respectueuse de la biodiversité

Afin de limiter les perturbations du milieu naturel et de préserver les éléments écologiques présents à proximité du projet, une organisation du chantier respectueuse de l'environnement sera mise en œuvre durant la phase de travaux.

- **Organisation générale du chantier**

Le chantier sera organisé de manière à limiter l'emprise des travaux et les perturbations sur les milieux naturels environnants :

- les zones de circulation des engins, de stationnement et de manœuvre seront clairement définies et limitées aux surfaces strictement nécessaires ;

- les zones de stockage des matériaux et équipements seront implantées au sein des secteurs déjà anthropisés ou agricoles, en dehors des haies et des bordures végétalisées ;
- les zones d'avitaillement et d'entretien des engins seront aménagées sur des surfaces adaptées afin de limiter les risques de pollution accidentelle des sols.

Une sensibilisation des entreprises intervenant sur le chantier sera réalisée afin de rappeler les bonnes pratiques environnementales et les zones à préserver.

- **Préservation des éléments écologiques**

Les éléments écologiques identifiés lors du pré-diagnostic (notamment les haies, le fossé et le puits identifié comme micro-habitat potentiel pour les chiroptères) feront l'objet d'une attention particulière :

- balisage éventuel des zones à préserver avant le démarrage des travaux à l'aide d'une chaîne ou tout autre dispositif permettant une bonne visibilité lors du chantier. Des panneaux « habitat sensible » pourront être installés également ;
- interdiction de circulation d'engins et de stockage de matériaux à proximité immédiate de ces éléments.





Photo 20. Exemple de balisage et de panneau

- **Gestion des déchets de chantier**

Les déchets générés durant la phase de travaux feront l'objet d'une gestion adaptée :

- tri des déchets sur le chantier lorsque cela est possible ;
- évacuation régulière vers des filières de traitement ou de valorisation appropriées ;
- absence de stockage prolongé ou d'abandon de déchets sur le secteur.

Ces dispositions visent à limiter tout risque de pollution ou de dégradation des milieux.

- **Prévention des espèces végétales exotiques envahissantes**

Une vigilance particulière sera apportée afin de prévenir l'introduction ou la dissémination d'espèces végétales exotiques envahissantes :

- utilisation prioritaire de matériaux et terres issus du site ou de filières contrôlées ;
- nettoyage éventuel des engins provenant d'autres chantiers lorsque cela est nécessaire ;
- surveillance visuelle du site en phase travaux afin de détecter l'apparition éventuelle d'espèces végétales indésirables.

En cas d'apparition d'espèces végétales exotiques envahissantes, des mesures d'arrachage ou de gestion adaptées pourront être mises en œuvre.

■ R3 : Préservation de la trame noire en phase d'exploitation

Afin de limiter les perturbations de la faune nocturne, et notamment des chiroptères identifiés comme enjeu écologique notable sur le secteur, le projet intégrera des dispositions visant à préserver la trame noire locale.

- **Limitation de l'éclairage nocturne**

Le projet privilégiera l'absence d'éclairage permanent des installations. Les serres agrivoltaïques ne nécessitant pas d'éclairage en phase d'exploitation courante, aucun dispositif d'éclairage nocturne continu ne sera installé.

Lorsque la présence d'un éclairage ponctuel s'avérerait nécessaire (maintenance, sécurité), celui-ci sera :

- limité dans le temps, avec activation uniquement en cas de besoin ;
- orienté vers le sol et les zones strictement nécessaires ;
- conçu de manière à éviter toute diffusion de lumière vers les haies, les lisières boisées et les éléments naturels environnants.

- **Préservation des corridors écologiques nocturnes**

Une attention particulière sera portée à la préservation de l'obscurité à proximité des haies et autres corridors, habitats ou micro habitats favorables, qui constituent des axes de déplacement privilégiés pour les chiroptères. Ainsi :

- aucune source lumineuse permanente ne sera installée à proximité de ces éléments ;
- les éventuels dispositifs lumineux seront positionnés de manière à éviter l'éclairage direct des corridors écologiques.

■ R4 :Gestion écologique des espaces sous serre et en périphérie en phase d'exploitation

Pour limiter les incidences sur la biodiversité et maintenir des conditions écologiques favorables, les espaces du projet seront gérés de manière adaptée :

- Végétation sous les serres :
    - Maintien d'un couvert herbacé compatible avec l'exploitation agricole ;
    - Fauche raisonnée et différenciée pour favoriser les insectes et la flore messicole ;
- Espaces périphériques :
    - Conservation des bandes enherbées et haies existantes ;
    - Maintien de la continuité des corridors écologiques pour la faune, notamment les chiroptères et l'avifaune ;
    - Si nécessaire, renforcement ponctuel de la végétation par des plantations locales (haies ou réensemencement).

La gestion s'effectuera selon le calendrier présenté dans la mesure R1 selon le type d'intervention.

3.3.3 Mesure de suivi

■ S1 : Suivi écologique de chantier

Afin de garantir le respect des mesures environnementales définies pour le projet, un suivi ponctuel du chantier sera réalisé.

Ce suivi aura pour objectifs de :

- vérifier le respect des zones de circulation, de stockage et d'avitaillement définies pour le chantier ;
- s'assurer de la préservation des éléments écologiques à conserver, notamment les haies bocagères et le puits identifié comme micro-habitat potentiel pour les chiroptères ;
- contrôler la bonne gestion des déchets de chantier ;
- vérifier l'absence d'atteinte aux milieux naturels situés en périphérie du projet.

Ce suivi devra comprendre :

- une visite en amont du chantier ;
- deux visites en phase chantier ;
- une visite en fin de chantier.

Des comptes rendus seront rédigés à chaque visites.

■ S2 – Suivi écologique post implantation

Afin d'évaluer l'évolution du secteur après la mise en œuvre du projet, un suivi écologique ponctuel pourra être réalisé après l'implantation des serres.

Ce suivi aura pour objectifs de :

- observer l'évolution de la végétation sous les serres et en périphérie du site ;
- vérifier le maintien des haies et des structures paysagères conservées ;
- apprécier l'utilisation du site par la faune commune.

Ce retour d'expérience permettra, si nécessaire, d'adapter les modalités de gestion des espaces afin de maintenir des conditions favorables à la biodiversité locale.

3.3.4 Synthèse des mesures préconisées

N°	Intitulé de la mesure	Objectif écologique	Compartiments concernés	Description synthétique
E1	Évitement des éléments écologiques structurants	Préserver les habitats et corridors écologiques présents sur le secteur	Chiroptères, avifaune, entomofaune, mammofaune, habitats	Implantation du projet dans les zones de moindre enjeu écologique. Conservation des haies, fossé et du puits identifié comme micro-habitat potentiel pour les chiroptères, avec maintien d'une distance tampon afin de préserver leur fonctionnalité écologique.
R1	Adapter les périodes de travaux sur l'année et les horaires de travail	Limiter les perturbations de la faune en période sensible	Avifaune, mammofaune, herpétofaune	Organisation des travaux afin de limiter les interventions durant les périodes sensibles pour la faune. Démarrage des travaux à prévoir entre début septembre et mi-novembre.
R2	Conduite du chantier respectueuse de la biodiversité	Réduire les incidences temporaires liées aux travaux	Tous compartiments	Organisation du chantier limitant l'emprise des travaux : définition des zones de circulation, stockage et avitaillement, gestion adaptée des déchets, protection des éléments écologiques conservés et vigilance vis-à-vis des espèces végétales exotiques envahissantes.
R3	Préservation de la trame noire en phase d'exploitation	Maintenir les conditions favorables aux espèces nocturnes	Chiroptères, entomofaune nocturne	Absence d'éclairage nocturne permanent sur le secteur. Si nécessaire, éclairage ponctuel orienté vers le sol et limité aux zones nécessaires afin d'éviter l'éclairage des haies et des corridors écologiques.
R4	Gestion écologique des espaces sous serre et en périphérie en phase d'exploitation	Maintenir des habitats favorables à la biodiversité dans le contexte agricole	Entomofaune, flore, avifaune, petite faune	Maintien d'un couvert herbacé sous les serres avec gestion extensive (fauche raisonnée). Conservation des haies et bandes enherbées périphériques favorables, notamment, à l'entomofaune et à la flore des milieux agricoles.
S1	Suivi écologique de chantier	Vérifier le respect des mesures environnementales	Tous compartiments	Visite de contrôle ponctuelle en phase travaux afin de vérifier le respect des mesures environnementales, la préservation des éléments écologiques et la bonne gestion du chantier.
S2	Suivi écologique post-implantation	Vérifier l'évolution écologique du secteur après la mise en service	Entomofaune, flore, faune commune	Passage écologique après mise en service du projet afin d'observer l'évolution de la végétation et l'utilisation du site par la faune, et d'adapter si nécessaire les modalités de gestion des espaces.

3.4 Conclusion

Le pré-diagnostic écologique réalisé dans le cadre du projet de serres agrivoltaïques a permis d'identifier les principaux enjeux naturalistes du secteur à partir d'une analyse bibliographique et d'un passage de terrain réalisé en période hivernale.

Le secteur d'étude s'inscrit dans un contexte majoritairement agricole, présentant globalement des milieux naturels limités. Les principaux éléments écologiques structurants correspondent aux haies et aux continuités herbacées, susceptibles de constituer des habitats et des axes de déplacement pour certaines espèces, notamment les chiroptères et l'avifaune. La présence d'un puits identifié comme micro-habitat potentiel pour les chiroptères constitue également un élément d'intérêt local.

L'analyse écologique met en évidence :

- un enjeu pressenti fort pour les chiroptères, en lien avec la présence de haies et de structures paysagères favorables aux déplacements et à l'activité de chasse ;
- des enjeux modérés pour l'entomofaune et la flore, notamment en raison de la présence de la plante hôte de l'Hespérie de la Ballote, de la mention du Damier de la Succise en bibliographie et du potentiel de présence d'espèces messicoles, dont l'Orobanche crénelée ;
- des enjeux modérés pour l'avifaune, liés principalement aux haies et zone d'alimentation potentielle ;
- des enjeux faibles pour l'herpétofaune et la mammofaune terrestre, compte tenu du caractère majoritairement agricole des parcelles concernées.

Le projet a été conçu de manière à éviter les principaux éléments écologiques structurants, notamment les haies, l'habitat de zones humides et le puits identifié, en privilégiant une implantation au sein des parcelles agricoles présentant les enjeux écologiques les plus faibles.

Par ailleurs, le projet se situe en dehors de tout périmètre de protection ou d'inventaire écologique majeur (ZNIEFF, sites Natura 2000, etc.) et s'inscrit dans un espace agricole identifié comme tel dans le SRADDET.

L'analyse qualitative des incidences potentielles montre que les effets du projet devraient rester limités et localisés, principalement au niveau des surfaces directement concernées par l'implantation des serres. Les principales fonctionnalités écologiques du secteur, portées par les haies et les éléments paysagers périphériques, sont maintenues par la conception du projet.

Dans une démarche de prise en compte de l'environnement, plusieurs mesures d'évitement, de réduction et de suivi sont proposées. Celles-ci visent notamment à :

- préserver les éléments écologiques structurants du secteur ;
- limiter les perturbations en phase de chantier ;
- maintenir des conditions écologiques compatibles avec la biodiversité locale en phase d'exploitation ;
- assurer un suivi ponctuel permettant de vérifier la bonne prise en compte des enjeux écologiques identifiés.

Au regard des éléments disponibles à ce stade de l'étude, et sous réserve de la mise en œuvre des mesures proposées, le projet n'apparaît pas susceptible d'entraîner des incidences notables sur l'environnement au sens de la procédure d'examen au cas par cas.

CHAPITRE 4. ANNEXES

4.1 Bibliographie

- ARNOLD N. & OVENDEN D., 2004. Le guide herpéto. Delachaux et Niestlé, Paris. 288 p.
- BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., GEHU J-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J-C., ROYER J-M., ROUX G., TOUFFET J. (MNHN), 2004. Prodrome des végétations de France, Paris. Coll. Patrimoines naturels, 61, 171 p.
- BARON N., LAJARGE R., 2016. Les parcs naturels régionaux. Quae. 247 p.
- BAYER E., BUTTLER K.P., FINKENZELLER.X, GRAU.J, 1990. Guide de la flore méditerranéenne. Delachaux et Niestlé, Paris. 287 p.
- BURGER J., HIESSLER N., PONCHON C., VINCENT-MARTIN N. (CEN LR, CEN PACA), 2013. Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli 2014-2023, 172 p.
- CONSTANTIN P., KOBIERZYCKI E., MONTES E. PNA Vautour percnoptères 2015-2024, 168 p.
- DIJKSTRA K.-D.B., 2007. Guide des libellules de France de d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris. 320 p.
- DUBRAC B., NICOLLE S. & MICHEL H., 2005. Guide des oiseaux des régions Méditerranéennes. Hypolaïs, Scorbé-Clairvaux. 258 p.
- GRAND D., BOUDOT J-P., DOUCET G., 2014. Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, 136 p.
- JAUZEIN.P, 1995. Flore des champs cultivés, Editions INRA. 898 p.
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, 2001. Décret n° 2001-1216 du 20 décembre 2001 relatif à la gestion des sites Natura 2000 et modifiant le code rural.
- LAFRANCHIS T. 2014. Papillons de France, guide de détermination des papillons diurnes. Diatheo, 351 p.
- LESCURE, J., de Massary, J.-C. & Siblet, J.-P., 2013. Atlas des amphibiens et reptiles de France. Coédition Biotope-Muséum National d'Histoire Naturelle, 272 p.
- MAURIN, H., 1994. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan-Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. 176 p.
- MCGAVIN G., 2000. Insectes araignées et autres arthropodes terrestres, 600 espèces photographiées et décrites. Larousse Bordas, Londres. 255 p.
- MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, MINISTERE LE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES, 2004. Circulaire du 5 octobre 2004 relative à l'évaluation des incidences des programmes et projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements susceptibles d'affecter de façon notable les sites Natura 2000. 27 p.
- SARDET E., ROESTI C., BRAUD Y., 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze. 304 p.
- SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D. & GRANT PJ., 2000. Le guide ornitho, les 848 espèces d'Europe en 4000 dessins. Delachaux et Niestlé, Paris. 400 p.
- THIENPONT S. (SHF), 2020. PNA Lézard ocellé 2020-2029, 126 p.
- TOLMAN T., LEWINGTON R., 1999. Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord, 440 espèces illustrées en 2000 dessins couleurs - Delachaux et Niestlé, Paris. 320 p

4.2 Glossaire des acronymes

- **CNPN :** Conseil National de la Protection de la Nature
- **DHFF :** Directive Habitats Faune Flore
- **DO :** Directive Oiseaux
- **DZ :** Déterminant ZNIEFF
- **DREAL :** Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **EIC :** Espèce d'Intérêt Communautaire
- **EICp :** Espèce d'Intérêt Communautaire prioritaire
- **EUNIS :** European Nature Information System
- **EVEE :** Espèce végétale exotique envahissante
- **INPN :** Inventaire national du patrimoine naturel
- **IPA :** Indice Ponctuel d'Abondance
- **MEDDTL** : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
- **LRN :** Liste Rouge Nationale
- **LRR :** Liste Rouge Régionale
- **OFB :** Office français de la biodiversité
- **PDep :** Protection Départementale
- **PN :** Protection Nationale
- **PNA** : Plan national d'actions
- **PR :** Protection Régionale
- **SINP :** Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel
- **SRCE :** Schéma régional de cohérence écologique
- **ZNIEFF :** Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- **ZNIR :** Zone naturelle d'intérêt reconnu
- **ZPS :** Zone de protection spéciale
- **ZSC :** Zone spéciale de conservation

4.3 Liste des espèces floristiques mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Tableau 17. Liste des espèces floristiques mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Non scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu région CBN	PN	LRR	LRN	DHFF	DZ	PRA
Acer campestre	Érable champêtre	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Acer monspessulanum	Érable de Montpellier	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Achillea millefolium	Achillée millefeuille	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Achillea odorata	Achillée odorante	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Achnatherum bromoides	Plumet faux brome	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Adonis annua	Adonis annuel	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Aegilops geniculata	Égilope ovale	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Aegilops neglecta	Égilope négligée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Aegonychon purpurocaeruleum	Fausse buglosse pourpre bleu	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Agrimonia eupatoria	Aigremoine eupatoire	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ailanthus altissima	Ailante glanduleux	-	-	NA	NA	-	-	-
Ajuga chamaepitys	Bugle petit-pin	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Alcea biennis	Mauve bisannuelle	FOR	PRI	LC	LC	-	-	-
Alcea rosea	Rose trémière	DD	-	LC	LC	-	-	-
Alliaria petiolata	Alliaire	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Allium roseum	Ail rose	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Alopecurus myosuroides	Vulpin des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Althaea cannabina	Guimauve faux chanvre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Alyssum alyssoides	Alysson faux alysson	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Alyssum simplex	Alysson simple	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Amelanchier ovalis	Amélanchier ovale	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Anacamptis pyramidalis	Anacamptide pyramidale	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Andryala integrifolia	Andryale à feuilles entières	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Anisantha diandra	Brome à deux étamines	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Anisantha madritensis	Anisanthe de Madrid	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Anisantha sterilis	Brome stérile	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Anthemis arvensis	Anthémide des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Anthericum liliago	Phalangère à fleurs de lis	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Anthyllis vulneraria	Anthyllide vulnéraire	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Antirrhinum latifolium	Muflier à feuilles larges	MOY	-	-	LC	-	-	-
Aphyllanthes monspeliensis	Aphyllanthe de Montpellier	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Arabidopsis thaliana	Fausse arabette de Thalius	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Arabis planisiliqua	Arabette à fruits aplatis	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Arbutus unedo	Arbousier commun	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Arenaria leptoclados	Sabline à rameaux grêles	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Argyrolobium zanonii	Argyrolobe de Zanon	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Aria edulis	Alisier blanc	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Aristolochia pistolochia	Aristoloche pistoloche	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Arrhenatherum elatius subsp. elatius	Fromental élevé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Artemisia verlotiorum	Armoise	-	-	NA	NA	-	-	-
Arum italicum	Gouet d'Italie	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Arundo donax	Canne de Provence	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Asparagus acutifolius	Asperge à feuilles aiguës	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Asplenium ceterach	Doradille cétérac	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Asplenium onopteris	Doradille des ânes	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Asplenium trichomanes	Doradille des murailles	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Atriplex patula	Arroche étalée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Avena barbata	Avoine barbue	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Avena sterilis	Avoine stérile	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Bellis perennis	Pâquerette vivace	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Bellis sylvestris	Pâquerette sylvestre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Betonica officinalis	Bétoine officinale	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Bidens frondosa	Bident feuillé	-	-	NA	NA	-	-	-
Bituminaria bituminosa	Psoralée à odeur de bitume	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Blackstonia perfoliata subsp. perfoliata	Blackstonie perfoliée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Bothriochloa ischaemum	Bothriochloa pied-de-poule	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Brachypodium phoenicoides	Brachypode fausse ivraie	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Brachypodium retusum	Brachypode tronqué	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Brachypodium rupestre	Brachypode rupestre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Brachypodium sylvaticum	Brachypode des forêts	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Bromopsis erecta	Brome érigé	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Bromus hordeaceus	Brome mou	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Bromus squarrosus	Brome squarreux	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Buglossoides arvensis	Fausse buglosse des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Bupleurum praealtum	Buplèvre très élevé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Bupleurum rotundifolium	Buplèvre à feuilles rondes	MOY	-	LC	NT	-	-	Messicole (PACA)
Buxus sempervirens	Buis toujours vert	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Calendula arvensis	Souci des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Callitriche	Callitriche	-	-	-	-	-	-	-
Campanula medium	Campanule carillon	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Campanula rapunculus	Campanule raiponce	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Campanula trachelium	Campanule gantelée	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cardamine hirsuta	Cardamine hérissée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Carduus litigiosus	Chardon litigieux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Carduus nigrescens subsp. nigrescens	Chardon noircissant	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Carduus pycnocephalus	Chardon à tête dense	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Carex flacca	Laîche glauque	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Carex halleriana	Laîche de Haller	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Carex otrubae	Laîche cuivrée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Carlina vulgaris	Carline commune	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Carthamus lanatus	Carthame laineux	MOY	-	LC	LC	-	-	-

Non scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu région CBN	PN	LRR	LRN	DHFF	DZ	PRA
Catananche caerulea	Catananche bleue	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Catapodium rigidum	Catapode rigide	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cedrus atlantica	Cèdre de l'Atlas	-	-	NA	NA	-	-	-
Celtis australis	Micocoulier de Provence	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Centaurea aspera subsp. aspera	Centaurée rude	DD	-	NE	LC	-	-	-
Centaurea collina	Centaurée des collines	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Centaurea melitensis	Centaurée de Malte	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Centaurea paniculata	Centaurée en panicule	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Centaurium erythraea	Érythrée petite-centaurée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Centranthus ruber	Centranthe rouge	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cephalanthera damasonium	Céphalanthère à grandes fleurs	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cephalanthera longifolia	Céphalanthère à feuilles longues	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cephalanthera rubra	Céphalanthère rouge	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cephalaria leucantha	Céphalaire à fleurs blanches	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cerastium brachypetalum subsp. brachypetalum	Céraiste à pétales courts	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cerastium glomeratum	Céraiste aggloméré	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cerastium pumilum	Céraiste nain	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cerastium semidecandrum	Céraiste à cinq étami étamines	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cercis siliquastrum	Arbre de Judée	MOY	-	-	NA	-	-	-
Chamaenerion dodonaei	Épilobe de Dodone	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Chelidonium majus	Grande chélidoine	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Chenopodium album	Chénopode blanc	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Chenopodium album subsp. album	Chénopode blanc	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Chenopodium album subsp. album	Chénopode blanc	MOY	-	LC	NA	-	-	-
Chondrilla juncea	Chondrille à tige de jonc	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cichorium intybus	Chicorée sauvage	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cirsium arvense	Cirse des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cirsium ferox	Cirse féroce	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cirsium vulgare	Cirse commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cirsium vulgare subsp. vulgare	Cirse commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cistus albidus	Ciste blanc	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cistus salviifolius	Ciste à feuilles de sauge	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cleistogenes serotina	Cléistogène tardive	MOY	PRI	-	LC	-	DZ	-
Clematis flammula	Clématite flammette	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Clematis vitalba	Clématite des haies	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Clinopodium nepeta subsp. nepeta	Clinopode népéta	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Clinopodium vulgare	Clinopode commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Colutea brevialata	Baguenaudier à ailes courtes	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Convolvulus arvensis	Liseron des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Convolvulus cantabrica	Liseron des monts Cantabriques	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Coris monspeliensis	Coris de Montpellier	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cormus domestica	Cormier	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cornus mas	Cornouiller mâle	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Coronilla glauca	Coronille glauque	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Coronilla minima	Coronille naine	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Coronilla minima subsp. lotoides	Coronille faux lotier	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Coronilla scorpioides	Coronille scorpion	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cortaderia selloana	Herbe de la pampa	-	-	NA	NA	-	-	-
Corylus avellana	Noisetier commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cota altissima	anthémide très élevée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cotinus coggygria	Arbre à perruque	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Crataegus monogyna	Aubépine à un style	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Crepis foetida	Crépide fétide	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Crepis pulchra	Crépide élégante	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Crepis sancta	Crépide sacrée	MOY	-	LC	NA	-	-	-
Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia	Crépide à feuilles de pissenlit	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Crucianella angustifolia	Crucianelle à feuilles étroites	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cuscuta epithymum	Cuscute du thym	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Cyclamen hederifolium	Cyclamen à feuilles de lierre	-	-	NA	LC	-	-	-
Cymbalaria muralis	Cymbalaire	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cynodon dactylon	Cynodon dactyle	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cynoglossum creticum	Cynoglosse de Crète	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Cytisophyllum sessilifolium	Cytisophylle à feuilles sessiles	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Dactylis glomerata subsp. hispanica	Dactyle d'Espagne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Daphne gnidium	Daphné garou	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Datura stramonium	Datura	-	-	NA	NA	-	-	-
Daucus carota subsp. carota	Carotte sauvage	DD	-	LC	LC	-	-	-
Delphinium consolida	Dauphinelle consoude	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Deschampsia media	Canche moyenne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Dianthus balbisii	Œillet de Balbis	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Dianthus scaber	Œillet scabre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Dioscorea communis	Dioscorée commune	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Diplotaxis erucoides	Diplotaxe fausse roquette	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Diplotaxis tenuifolia	Diplotaxe à feuilles ténues	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Dipsacus fullonum	Cardère à foulon	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Dittrichia viscosa	Inule visqueuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Draba verna	Drave printanière	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Ecballium elaterium	Momordique élatérium	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Echinochloa crus-galli	Échinochloa pied-de-coq	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Echinops ritro	Échinops ritro	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Echium vulgare	Vipérine commune	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Elytrigia campestris subsp. campestris	Chiendent des champs	-	-	NE	LC	-	-	-
Epilobium hirsutum	Épilobe hérissé	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Epipactis distans	Épipactide distante	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Epipactis helleborine subsp. helleborine	Épipactide helléborine	FAI	-	LC	LC	-	-	-

Non scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu région CBN	PN	LRR	LRN	DHFF	DZ	PRA
Epipactis microphylla	Épipactide à petites feuilles	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Erica arborea	Bruyère arborescente	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Erica multiflora	Bruyère à fleurs nombreuses	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Erigeron acris subsp. acris	Érigéron âcre	DD	-	DD	LC	-	-	-
Erodium ciconium	Érodium bec-de-cigogne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Erodium cicutarium subsp. cicutarium	Érodium à feuilles de ciguë	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Eryngium campestre	Panicaut champêtre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Erysimum cheiri	Giroflée des murailles	DD	-	-	LC	-	-	-
Euonymus europaeus	Fusain d'Europe	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia amygdaloides	Euphorbe faux amandier	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia characias subsp. characias	Euphorbe characias	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia cyparissias	Euphorbe petit-cyprès	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia falcata	Euphorbe en faux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia helioscopia	Euphorbe réveil matin	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia nicaeensis	Euphorbe de Nice	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia peplus	Euphorbe péplus	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia serrata	Euphorbe dentée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Euphorbia taurinensis	Euphorbe de Turin	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Fallopia convolvulus	Fallopie liseron	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ficus carica	Figuier d'Europe	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Foeniculum vulgare	Fenouil commun	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Foeniculum vulgare subsp. vulgare	Fenouil commun	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Fraxinus angustifolia	Frêne à feuilles étroites	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Fumana ericifolia	Fumana à feuilles de bruyère	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Fumana thymifolia	Fumana à feuilles de thym	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Fumaria officinalis	Fumeterre officinale	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Galatella sedifolia subsp. sedifolia	Aster à feuilles d'orpin	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Galium aparine	Gaillet gratteron	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Galium mollugo	Gaillet commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Galium tricornutum	Gaillet à trois cornes	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Galium verum	Gaillet vrai	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Genista hispanica subsp. hispanica	Genêt d'Espagne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Genista pilosa subsp. pilosa	Genêt poilu	MOY	-	DD	LC	-	-	-
Geranium dissectum	Géranium découpé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Geranium molle	Géranium mou	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Geranium purpureum	Géranium pourpre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Geranium rotundifolium	Géranium à feuilles rondes	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Geum urbanum	Benoîte des villes	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Gladiolus italicus	Glaïeul d'Italie	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Globularia bisnagarica	Globulaire ponctuée	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Hedera helix	Lierre grimpant	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Helianthemum hirtum	Hélianthème hérissé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Helianthemum nummularium	Hélianthème nummulaire	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Helianthemum oelandicum var. italicum	Hélianthème d'Italie	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Helichrysum stoechas	Hélichryse stoechade	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Heliotropium europaeum	Héliotrope d'Europe	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Helminthotheca echioides	Picride fausse vipérine	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Himantoglossum hircinum	Himantoglosse bouc	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Himantoglossum robertianum	Himantoglosse de Robert	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Hippocrepis comosa	Hippocrépide chevelue	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Hippocrepis emerus	Hippocrépide faux baguenaudier	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Hordeum murinum	Orge sauvage	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Hornungia petraea	Hornungie des rochers	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Humulus lupulus	Houblon lupulin	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Iris germanica	Iris d'Allemagne	DD	-	LC	LC	-	-	-
Isatis tinctoria	Pastel des teinturiers	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Jacobaea erucifolia	Jacobée à feuilles de roquette	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Jasminum fruticans	Jasmin arbustif	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Juglans regia	Noyer royal	-	-	LC	NA	-	-	-
Juncus articulatus	Jonc articulé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Juncus effusus	Jonc épars	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Juncus inflexus	Jonc glauque	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Juniperus communis var. communis	Genévrier commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Juniperus oxycedrus	Genévrier oxycèdre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Juniperus oxycedrus	Genévrier oxycèdre	MOY	-	LC	DD	-	-	-
Juniperus phoenicea	Genévrier rouge	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Knautia collina	Knautie des collines	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Knautia integrifolia	Knautie à feuilles entières	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lactuca serriola	Laitue scariole	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lamium amplexicaule	Lamier embrassant	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lamium maculatum	Lamier maculé	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Lamium purpureum	Lamier pourpre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lathyrus annuus	Gesse annuelle	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lathyrus aphaca	Gesse aphylle	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lathyrus cicera	Gesse pois-chiche	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lathyrus latifolius	Gesse à feuilles larges	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lathyrus setifolius	Gesse à feuilles fines	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lavandula latifolia	Lavande à larges feuilles	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Leontodon hirtus	Liondent hérissé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lepidium draba	Passerage drave	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lepidium hirtum subsp. hirtum	Passerage hérissée	MOY	-	LC	-	-	-	-
Ligustrum lucidum	Troène luisant	-	-	NA	NA	-	-	-
Ligustrum vulgare	Troène commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Limodorum abortivum	Limodore avorté	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Linaria simplex	Linaire simple	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Linum appressum	Lin à feuilles de Salsola	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Linum campanulatum	Lin campanulé	MOY	-	LC	LC	-	-	-

Non scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu région CBN	PN	LRR	LRN	DHFF	DZ	PRA
Linum narbonense	Lin de Narbonne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lithospermum officinale	Grémil officinal	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lolium perenne	Ivraie vivace	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lolium rigidum	Ivraie rigide	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lonicera etrusca	Chèvrefeuille d'Étrurie	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lonicera implexa	Chèvrefeuille entrelacé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lotus corniculatus subsp. delortii	Lotier de Delort	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lotus dorycnium	Lotier dorycnie	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lotus hirsutus	Lotier hirsute	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lysimachia foemina	Lysimaque bleue	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Lythrum salicaria	Salicaire commune	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Malva setigera	Mauve hérissée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Malva sylvestris	Mauve sylvestre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Medicago lupulina	Luzerne lupuline	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Medicago minima	Luzerne naine	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Medicago orbicularis	Luzerne orbiculaire	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Medicago rigidula	Luzerne rigide	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Medicago sativa subsp. glomerata	Luzerne agglomérée	MOY	PRI	LC	LC	-	-	-
Melica amethystina	Mélique améthyste	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Melica minuta	Mélique menue	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Melica uniflora	Mélique uniflore	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Melilotus officinalis	Mélilot officinal	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Melittis melissophyllum	Mélitte à feuilles de mélisse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Mentha pulegium	Menthe pouliot	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Mirabilis jalapa	Belle-de-nuit	-	-	NA	NA	-	-	-
Muscari comosum	Muscari chevelu	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Muscari neglectum	Muscari négligé	MOY	-	LC	-	-	-	-
Myosotis ramosissima subsp. ramosissima	Myosotis très rameux	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Nasturtium officinale	Rorippe cresson-d'eau	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Nerium oleander	Nérion laurier-rose	FOR	PNI I	NT	LC	-	DZ	-
Nigella damascena	Nigelle de Damas	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Odontites luteus subsp. luteus	Odontite jaune	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Odontites viscosus	Odontite visqueux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Olea europaea	Olivier d'Europe	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Onobrychis caput-galli	Sainfoin tête-de-coq	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Onobrychis supina	Sainfoin couché	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Onobrychis viciifolia	Sainfoin à feuilles de vesce	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ononis minutissima	Bugrane très menue	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ononis spinosa	Bugrane épineuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Onopordum illyricum	Onoporde d'Illyrie	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ophrys apifera	Ophrys abeille	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ophrys fusca	Ophrys brun	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ophrys passionis	Ophrys de la Passion	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ophrys provincialis	Ophrys de Provence	FOR	PRI	LC	LC	-	-	-
Ophrys scolopax subsp. scolopax	Ophrys bécasse	-	-	NE	LC	-	-	-
Ophrys speculum	Ophrys miroir	FOR	PNI	NA	EN	-	DZ	-
Orchis anthropophora	Orchis homme-pendu	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Orchis purpurea	Orchis pourpre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Origanum vulgare subsp. vulgare	Origan commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Orobanche crenata	Orobanche crénelée	FOR	-	NT	LC	-	-	-
Orobanche hederae	Orobanche du lierre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Osyris alba	Osyride blanche	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Papaver dubium	Pavot douteux	FAI	PRI	LC	LC	-	-	-
Papaver rhoeas	Coquelicot	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Parietaria judaica	Pariétaire de Judée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Petrosedum ochroleucum	Orpin à pétales droits	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Petrosedum sediforme	Orpin blanc jaunâtre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Phagnalon sordidum	Phagnalon sordide	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Phalaris arundinacea	Alpiste roseau	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Phalaris arundinacea subsp. arundinacea	Alpiste roseau	DD	-	DD	LC	-	-	-
Phalaris minor	Alpiste mineur	DD	-	DD	LC	-	-	Messicole (PACA)
Phillyrea angustifolia	Phillyrée à feuilles étroites	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Phillyrea latifolia	Phillyrée à feuilles larges	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Phleum nodosum	Fléole noueuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Phlomis herba-venti	Phlomide herbe-au-vent	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Phragmites australis	Phragmite austral	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Picris hieracioides subsp. hieracioides	Picride fausse épervière	MOY	-	DD	LC	-	-	-
Pilosella officinarum	Pilloselle officinale	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Pinus halepensis	Pin d'Alep	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Pinus nigra subsp. nigra	Pin noir	-	-	NA	NA	-	-	-
Pinus pinaster	Pin maritime	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Pinus sylvestris	Pin sylvestre	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Pistacia lentiscus	Pistachier lentisque	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Pistacia terebinthus	Pistachier térébinthe	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Pisum sativum subsp. biflorum	Pois à deux fleurs	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Plantago major	Plantain élevé	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Poa annua	Pâturin annuel	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Poa bulbosa	Pâturin bulbeux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Poa compressa	Pâturin comprimé	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Poa pratensis	Pâturin des prés	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Podospermum laciniatum	Podosperme lacinié	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Populus alba	Peuplier blanc	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Populus nigra	Peuplier noir	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Populus nigra subsp. neapolitana	Peuplier de Naples	MOY	-	DD	LC	-	-	-
Potamogeton nodosus	Potamot noueux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Potentilla hirta	Potentille hérissée	MOY	-	LC	LC	-	-	-

Non scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu région CBN	PN	LRR	LRN	DHFF	DZ	PRA
Potentilla recta	Potentille droite	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Potentilla reptans	Potentille rampante	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Potentilla verna	Potentille printanière	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Poterium sanguisorba	Potérium sanguisorbe	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Poterium verrucosum	Potérium verruqueux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Prunella hyssopifolia	Brunelle à feuilles d'hysope	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Prunella laciniata	Brunelle laciniée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Prunus avium	Prunier merisier	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Prunus spinosa	Prunier épineux	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Pteridium aquilinum	Ptéridion aigle	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Pulicaria dysenterica	Pulicaire dysentérique	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Pyracantha coccinea	Pyracantha écarlate	-	-	NA	DD	-	-	-
Pyrus spinosa	Poirier épineux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Quercus coccifera	Chêne Kermès	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Quercus ilex	Chêne vert	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Quercus pubescens	Chêne pubescent	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Ranunculus arvensis	Renoncule des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Ranunculus bulbosus	Renoncule bulbeuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ranunculus trichophyllus subsp. trichophyllus	Renoncule à feuilles capillaires	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rapistrum rugosum subsp. rugosum	Rapistre rugueux	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Reichardia picroides	Reichardie fausse picride	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Reseda phyteuma	Réséda raiponce	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rhamnus alaternus	Nerprun alaterne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rhaponticum coniferum	Rhapontic conifère	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rhus coriaria	Sumac des corroyeurs	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	-	-	NA	NA	-	-	-
Rosa agrestis	Rosier agreste	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Rosa corymbifera	Rosier corymbifère	MOY	-	LC	-	-	-	-
Rosa sempervirens	Rosier toujours vert	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rosa squarrosa	Rosier squarreux	MOY	-	LC	-	-	-	-
Rostraria cristata	Rostraire à crête	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rubia peregrina	Garance voyageuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rubus aetnicus	Ronce de l'Etna	FAI	-	-	LC	-	-	-
Rubus caesius	Ronce bleue	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Rubus ulmifolius	Ronce à feuilles d'Orme	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rumex crispus subsp. crispus	Patience crépue	-	-	LC	LC	-	-	-
Rumex cristatus	Patience à crête	-	-	NA	NA	-	-	-
Rumex intermedius	Patience intermédiaire	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Rumex pulcher	Patience élégante	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Ruscus aculeatus	Fragon piquant	MOY	-	LC	LC	CDH 5	-	-
Sabulina tenuifolia subsp. laxa	Minuartie lâche	MOY	-	-	LC	-	-	-
Salvia pratensis	Sauge des prés	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Salvia rosmarinus	Romarin officinal	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Salvia verbenaca	Sauge verveine	MOY	-	LC	LC	-	-	-

Non scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu région CBN	PN	LRR	LRN	DHFF	DZ	PRA
Sambucus ebulus	Sureau yèble	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Saponaria ocymoides subsp. ocymoides	Saponaire faux basilic	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Satureja montana	Sarriette des montagnes	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Saxifraga tridactylites	Saxifrage à trois doigts	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Scabiosa atropurpurea	Scabieuse pourpre noir	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Scabiosa triandra	Scabieuse à trois étamines	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Scandix pecten-veneris	Scandix peigne-de-Vénus	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Schedonorus arundinaceus	Schédonore roseau	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Scirpoides holoschoenus subsp. holoschoenus	Faux scirpe jonc	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Scorpiurus subvillosus	Scorpiure velue	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Sedum album	Orpin blanc	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Sedum dasyphyllum	Orpin à feuilles poilues	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Senecio gallicus	Séneçon de France	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Senecio vulgaris subsp. vulgaris	Séneçon commun	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Serapias vomeracea	Sérapias en soc	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Sherardia arvensis	Shérardie des champs	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Sideritis provincialis	Crapaudine de Provence	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Silene italica subsp. italica	Silène d'Italie	-	-	-	-	-	-	-
Silene latifolia	Silène à feuilles larges	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Silene vulgaris subsp. vulgaris	Silène commun	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Silybum marianum	Silybe de Marie	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Smilax aspera	Salsepareille rude	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Sonchus asper subsp. asper	Laiteron rude	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Sonchus oleraceus	Laiteron potager	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Spartium junceum	Spartier jonc	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Spiranthes spiralis	Spiranthe d'automne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Stachys recta	Épiaire droit	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Staehelina dubia	Stéhéline douteuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Stellaria media	Stellaire intermédiaire	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Sternbergia lutea	Sternbergie jaune	-	-	NA	NA	-	-	-
Stipa offneri	Stipe d'Offner	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Tanacetum corymbosum	Tanaisie en corymbe	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Taraxacum lacistophyllum	Pissenlit	DD	-	DD	LC	-	-	-
Taraxacum mediterraneum	Pissenlit de Méditerranée	DD	-	DD	LC	-	-	-
Taxus baccata	If à baies	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Teucrium chamaedrys	Germandrée petit-chêne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Teucrium montanum	Germandrée des montagnes	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Teucrium polium subsp. polium	Germandrée polium	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Thymus vulgaris	Thym commun	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Torilis nodosa	Torilide noueuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Torilis nodosa subsp. nodosa	Torilide noueuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Torminalis glaberrima	Sorbier alisier	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Tragopogon porrifolius	Salsifis à feuilles de poireau	MOY	-	LC	LC	-	-	-

Non scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu région CBN	PN	LRR	LRN	DHFF	DZ	PRA
Tribulus terrestris	Tribule terrestre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Trifolium arvense	Trèfle des champs	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Trifolium campestre	Trèfle champêtre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Trifolium pratense var. pratense	Trèfle des prés	-	-	LC	-	-	-	-
Trifolium stellatum	Trèfle étoilé	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Tussilago farfara	Tussilage pas-d'âne	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Typha domingensis	Massette de Saint-Domingue	MOY	-	-	LC	-	-	-
Ulex parviflorus	Ajonc à petites fleurs	FOR	-	LC	LC	-	-	-
Ulmus minor	Orme mineur	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Umbilicus rupestris	Ombilic rupestre	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Urospermum dalechampii	Urosperme de Daléchamps	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Urtica dioica	Ortie dioïque	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Valerianella locusta	Valérianelle potagère	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Verbascum blattaria	Molène blattaire	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Verbascum chaixii	Molène de Chaix	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Verbascum sinuatum	Molène sinuée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Verbascum thapsus	Molène bouillon-blanc	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Verbena officinalis	Verveine officinale	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Veronica anagallis-aquatica	Véronique mouron-d'eau	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Veronica arvensis	Véronique des champs	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Veronica orsiniana	Véronique d'Orsini	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Veronica persica	Véronique de Perse	-	-	NA	NA	-	-	-
Viburnum lantana	Viorne lantane	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Viburnum tinus	Viorne tin	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Vicia hybrida	Vesce hybride	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Vicia johannis	Vesce de Jean	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Vicia lutea subsp. lutea	Vesce jaune	-	-	LC	LC	-	-	-
Vicia narbonensis	Vesce de Narbonne	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Vicia pannonica	Vesce de Pannonie	MOY	-	LC	LC	-	-	Messicole (PACA)
Vicia peregrina	Vesce voyageuse	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Vicia segetalis	Vesce des moissons	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Vicia villosa	Vesce velue	DD	-	LC	LC	-	-	-
Vinca major	Pervenche élevée	MOY	-	LC	LC	-	-	-
Viola alba	Violette blanche	FAI	-	LC	LC	-	-	-
Viola jordanii	Violette de Jordan	MOY	PRI	LC	LC	-	-	-
Vitis vinifera	Vigne	-	-	NE	LC	-	-	-
Vulpia ciliata subsp. ciliata	Vulpie ciliée	-	-	LC	LC	-	-	-
Xanthium orientale subsp. italicum	Lampourde d'Italie	-	-	NA	NA	-	-	-

Légende :
Protection Nationale (PN) :
Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)
Protection Régionale (PR) :
Protection Régionale par arrêté du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, complétant la liste nationale.
Liste Rouge Nationale (LRN) et Régionale (LRR) :

Liste rouge des espèces menacées en France métropolitaine (LRN) et liste rouge régionale de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LRR)
- Espèce menacée de disparition : CR: en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
- Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée
- NA : Non applicable : espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle

Déterminant ZNIEFF (DZ) : Liste des habitats et espèces déterminants de l'inventaire ZNIEFF en région PACA (2017)
Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"

Plan Régional d'actions (PRA) Messicoles PACA : Liste des espèces messicoles en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Conservatoire Botanique National alpin 2016)

4.4 Liste des espèces entomofaunes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Tableau 18. Liste des espèces entomofaunes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Acrotylus fischeri	OEdipode framboisine	-	LC	-	-	-	-
Aiolopus strepens	OEdipode automnale	-	LC	-	-	-	-
Anacridium aegyptium	Criquet égyptien	-	LC	-	-	-	-
Arachnocephalus vestitus	Grillon des Cistes	-	VU	-	-	-	-
Barbitistes fischeri	Barbitiste languedocien	-	LC	-	-	-	-
Calliptamus italicus	Caloptène italien	-	LC	-	-	-	-
Decticus albifrons	Dectique à front blanc	-	LC	-	-	-	-
Ephippiger diurnus	Ephippigère des vignes	-	LC	-	-	-	-
Euchorthippus declivus	Criquet des mouillères	-	LC	-	-	-	-
Euchorthippus elegantulus	Criquet blafard	-	LC	-	-	-	-
Eumodicogryllus bordigalensis	Grillon bordelais	-	LC	-	-	-	-
Eupholidoptera chabrieri	Decticelle splendide	-	LC	-	-	-	-
Gomphocerippus brunneus	Criquet duettiste	-	LC	-	-	-	-
Melanogryllus desertus	Grillon noirâtre	-	LC	-	-	-	-
Omocestus raymondi	Criquet des garrigues	-	LC	-	-	-	-
Omocestus rufipes	Criquet noir-ébène	-	LC	-	-	-	-
Paratettix meridionalis	Tétrix des plages	-	LC	-	-	-	-
Pezotettix giornae	Criquet pansu	-	LC	-	-	-	-
Phaneroptera nana	Phanéroptère méridional	-	LC	-	-	-	-
Pholidoptera femorata	Decticelle des roselières	-	LC	-	-	-	-
Platycleis affinis	Decticelle côtière	-	LC	-	-	-	-
Pyrgomorpha conica	Criquet printanier	-	LC	-	-	-	-
Roeseliana azami	la Decticelle d'Azam	-	NT	-	-	-	-
Saga pedo	Magicienne dentelée	PNII	LC	-	-	DHIV	-
Tessellana tessellata	Decticelle carroyée	-	LC	-	-	-	-
Tetrix bolivari	Tétrix caucasien	-	DD	-	-	-	-
Tettigonia viridissima	Grande Sauterelle verte	-	LC	-	-	-	-
Tylopsis lilifolia	Phanéroptère liliacé	-	LC	-	-	-	-
Yersinella raymondii	Decticelle frêle	-	LC	-	-	-	-
Aeshna affinis	Aeschne affine	-	LC	LC	-	-	-
Aeshna isoceles	Aeschne isocèle	-	NT	LC	-	-	-
Aeshna mixta	Aeschne mixte	-	LC	LC	-	-	-
Anax imperator	Anax empereur	-	LC	LC	-	-	-
Anax parthenope	Anax napolitain	-	LC	LC	-	-	-
Calopteryx haemorrhoidalis	Caloptéryx hémorroïdal	-	LC	LC	-	-	-
Chalcolestes viridis	Leste vert	-	LC	LC	-	-	-
Coenagrion puella	Agrion jouvencelle	-	LC	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Coenagrion pulchellum	Agrion joli	-	EN	VU	-	-	Oui
Coenagrion scitulum	Agrion mignon	-	LC	LC	-	-	-
Crocothemis erythraea	Crocothémis écarlate	-	LC	LC	-	-	-
Enallagma cyathigerum	Agrion porte-coupe	-	LC	LC	-	-	-
Erythromma lindenii	Agrion de Vander Linden	-	LC	LC	-	-	-
Erythromma viridulum	Naïade au corps vert	-	LC	LC	-	-	-
Ischnura elegans	Agrion élégant	-	LC	LC	-	-	-
Ischnura pumilio	Agrion nain	-	LC	LC	-	-	-
Lestes barbarus	Leste sauvage	-	LC	LC	-	-	-
Lestes virens	Leste verdoyant	-	LC	LC	-	-	-
Libellula depressa	Libellule déprimée	-	LC	LC	-	-	-
Libellula quadrimaculata	Libellule quadrimaculée	-	LC	LC	-	-	-
Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	-	LC	LC	-	-	-
Orthetrum cancellatum	Orthétrum réticulé	-	LC	LC	-	-	-
Pyrrhosoma nymphula	Petite nymphe au corps de feu	-	LC	LC	-	-	-
Sympecma fusca	Leste brun	-	LC	LC	-	-	-
Sympetrum fonscolombii	Sympétrum de Fonscolombe	-	LC	LC	-	-	-
Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional	-	LC	LC	-	-	-
Sympetrum sanguineum	Sympétrum sanguin	-	LC	LC	-	-	-
Sympetrum striolatum	Sympétrum fascié	-	LC	LC	-	-	-
Agrilus derasofasciatus	-	-	-	-	-	-	-
Anaspis fasciata	-	-	-	-	-	-	-
Anaspis maculata	Anaspe fauve	-	-	-	-	-	-
Anoplodera rufipes	-	-	-	-	-	-	-
Anthaxia hungarica	Bupreste hongrois	-	-	-	-	-	-
Arima marginata	-	-	-	-	-	-	-
Attelabus nitens	Cigarier toulousain	-	-	-	-	-	-
Bruchus rufimanus	-	-	-	-	-	-	-
Calamobius filum	Aiguillonier	-	-	-	-	-	-
Cardiophorus biguttatus	-	-	-	-	-	-	-
Cerambyx cerdo	Grand Capricorne	PNII	-	-	-	DHII; DHIV	-
Cetonia aurata	Cétoine dorée	-	-	-	-	-	-
Chaetocnema tibialis	-	-	-	-	-	-	-
Chlorophorus figuratus	-	-	-	-	-	-	-
Chrysolina americana	Chrysomèle du Romarin	-	-	-	-	-	-
Cis laminatus	-	-	-	-	-	-	-
Clytus rhamni	-	-	-	-	-	-	-
Cobososia pruinosa	-	-	-	-	-	-	-
Coccinella septempunctata	Coccinelle à 7 points	-	-	-	-	-	-
Coptocephala scopolina	-	-	-	-	-	-	-
Crioceris paracenthesis	-	-	-	-	-	-	-
Cryptocephalus bipunctatus bipunctatus	-	-	-	-	-	-	-
Cryptocephalus globicollis	-	-	-	-	-	-	-
Deilus fugax	Aiguille du genêt	-	-	-	-	-	-
Dicladispa testacea	-	-	-	-	-	-	-
Enicopus ater	-	-	-	-	-	-	-
Exosoma lusitanicum	Lupérus portugais	-	-	-	-	-	-
Hippodamia variegata	Coccinelle des friches	-	-	-	-	-	-
Lucanus cervus	Cerf-volant	-	-	-	-	DHII	-
Mesosa nebulosa nebulosa	-	-	-	-	-	-	-
Mylabris quadripunctata	Mylabre à quatre points	-	-	-	-	-	-
Mylabris variabilis	Mylabre à bandes	-	-	-	-	-	-
Netocia morio	Cétoine noire	-	-	-	-	-	-
Nothodes parvulus	-	-	-	-	-	-	-
Oedemera flavipes	Cycliste à bras jaunes	-	-	-	-	-	-
Oedemera nobilis	Cycliste maillot-vert	-	-	-	-	-	-
Oedemera podagrariae	Cycliste maillot-jaune	-	-	-	-	-	-
Oedemera podagrariae podagrariae	-	-	-	-	-	-	-
Oxythyrea funesta	-	-	-	-	-	-	-
Pachytodes erraticus	-	-	-	-	-	-	-
Phyllotreta nigripes	-	-	-	-	-	-	-
Phytoecia virgula	-	-	-	-	-	-	-
Plagiodera versicolora	Chrysomèle versicolore du Saule	-	-	-	-	-	-
Poecilium alni alni	-	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Poecilium fasciatum	-	-	-	-	-	-	-
Polydrusus cervinus	-	-	-	-	-	-	-
Rhagonycha fulva	Téléphore fauve	-	-	-	-	-	-
Rutpela nigra	Lepture de Stendhal	-	-	-	-	-	-
Salpingus aeneus	-	-	-	-	-	-	-
Scraptia dubia	-	-	-	-	-	-	-
Spermophagus kuesteri	-	-	-	-	-	-	-
Spermophagus sericeus	Mylabre satiné	-	-	-	-	-	-
Sphaeridium marginatum	-	-	-	-	-	-	-
Stenopterus rufus	Calleux Cycliste	-	-	-	-	-	-
Stenurella melanura	Lepture à poils durs	-	-	-	-	-	-
Stictoleptura cordigera	Lepture de coeur	-	-	-	-	-	-
Trichodes alvearius	Clairon des abeilles solitaires	-	-	-	-	-	-
Trichodes apiarius	Clairon des abeilles solitaires	-	-	-	-	-	-
Trichodes leucopsideus	Clairon à épaulettes	-	-	-	-	-	-
Tropinota hirta	-	-	-	-	-	-	-
Trotomma pubescens	-	-	-	-	-	-	-
Valgus hemipterus	Cétoine punaise	-	-	-	-	-	-
Xylotrechus antilope antilope	-	-	-	-	-	-	-
Zonitis immaculata	-	-	-	-	-	-	-
Aglais urticae	Petite Tortue	-	LC	LC	-	-	-
Anthocharis cardamines	Aurore	-	LC	LC	-	-	-
Anthocharis euphenoides	Aurore de Provence	-	LC	LC	-	-	-
Apatura ilia	Petit Mars changeant	-	LC	LC	-	-	-
Aporia crataegi	Gazé	-	LC	LC	-	-	-
Argynnis paphia	Tabac d'Espagne	-	LC	LC	-	-	-
Aricia agestis	Collier-de-corail	-	LC	LC	-	-	-
Boloria dia	Petite Violette	-	LC	LC	-	-	-
Brenthis daphne	Nacré de la Ronce	-	LC	LC	-	-	-
Brintesia circe	Silène	-	LC	LC	-	-	-
Callophrys rubi	Thécla de la Ronce	-	LC	LC	-	-	-
Carcharodus alceae	Hespérie de l'Alcée	-	LC	LC	-	-	-
Celastrina argiolus	Azuré des Nerpruns	-	LC	LC	-	-	-
Coenonympha arcania	Céphale	-	LC	LC	-	-	-
Coenonympha pamphilus	Fadet commun	-	LC	LC	-	-	-
Colias alfacariensis	Fluoré	-	LC	LC	-	-	-
Colias crocea	Souci	-	LC	LC	-	-	-
Cupido minimus	Argus frêle	-	LC	LC	-	-	-
Cupido osiris	Azuré de la Chevrette	-	LC	LC	-	-	-
Cyaniris semiargus	Azuré des Anthyllides	-	LC	LC	-	-	-
Erynnis tages	Point de Hongrie	-	LC	LC	-	-	-
Euchloe crameri	Piéride des Biscutelles	-	LC	LC	-	-	-
Euphydryas aurinia	Damier de la Succise	PNIII	LC	LC	-	DHII	Oui
Glaucopsyche alexis	Azuré des Cytises	-	LC	LC	-	-	-
Gonepteryx cleopatra	Citron de Provence	-	LC	LC	-	-	-
Gonepteryx rhamni	Citron	-	LC	LC	-	-	-
Hamearis lucina	Lucine	-	LC	LC	-	-	-
Hipparchia statilinus	Faune	-	LC	LC	-	-	-
Iphiclides podalirius	Flambé	-	LC	LC	-	-	-
Lasiommata maera	Némusien	-	LC	LC	-	-	-
Lasiommata megera	Mégère	-	LC	LC	-	-	-
Leptotes pirithous	Azuré de la Luzerne	-	LC	LC	-	-	-
Libythea celtis	Échancré	-	LC	LC	-	-	-
Limenitis reducta	Sylvain azuré	-	LC	LC	-	-	-
Lycaena phlaeas	Cuivré commun	-	LC	LC	-	-	-
Lysandra bellargus	Azuré bleu-céleste	-	LC	LC	-	-	-
Maniola jurtina	Myrtil	-	LC	LC	-	-	-
Melanargia galathea	Demi-Deuil	-	LC	LC	-	-	-
Melanargia occitanica	Échiquier d'Occitanie	-	LC	LC	-	-	-
Melitaea cinxia	Mélitée du Plantain	-	LC	LC	-	-	-
Melitaea didyma	Mélitée orangée	-	LC	LC	-	-	-
Melitaea phoebe	Mélitée des Centaurées	-	LC	LC	-	-	-
Nymphalis polychloros	Grande Tortue	-	LC	LC	-	-	-
Papilio machaon	Machaon	-	LC	LC	-	-	-
Pararge aegeria	Tircis	-	LC	LC	-	-	-
Pieris brassicae	Piéride du Chou	-	LC	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot.	LRR	LRN	DZ	DHFF	PNA
Pieris mannii	Piéride de l'Ibéride	-	LC	LC	-	-	-
Pieris napi	Piéride du Navet	-	LC	LC	-	-	-
Pieris rapae	Piéride de la Rave	-	LC	LC	-	-	-
Polygonia c-album	Gamma	-	LC	LC	-	-	-
Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane	-	LC	LC	-	-	-
Pontia daplidice	Marbré-de-vert	-	LC	LC	-	-	-
Pseudophilotes baton	Azuré du Thym	-	LC	LC	-	-	-
Pyrgus malvoides	Tacheté austral	-	LC	LC	-	-	-
Pyrgus onopordi	Hespérie de la Malope	-	LC	LC	-	-	-
Pyronia bathseba	Ocellé rubané	-	LC	LC	-	-	-
Quercusia quercus	Thécla du Chêne	-	LC	LC	-	-	-
Satyrium esculi	Thécla du Kermès	-	LC	LC	-	-	-
Satyrium ilicis	Thécla de l'Yeuse	-	LC	LC	-	-	-
Satyrium spini	Thécla des Nerpruns	-	LC	LC	-	-	-
Spialia sertorius	Hespérie des Sanguisorbes	-	LC	LC	-	-	-
Thymelicus acteon	Hespérie du Chiendent	-	LC	LC	-	-	-
Thymelicus lineola	Hespérie du Dactyle	-	LC	LC	-	-	-
Vanessa atalanta	Vulcain	-	LC	LC	-	-	-
Vanessa cardui	Vanesse des Chardons	-	LC	LC	-	-	-
Zerynthia rumina	Proserpine	PNIII	LC	LC	-	-	Oui

Légende :
Listes rouges :
· - Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
· - Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée
· - Non applicable : espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle
LRN : Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Rhopalocères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012)
LRR :
Liste rouge régionale des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, 2014)
Liste rouge des odonates de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, Société française d'Odonatologie, Tour du Valat, 2017)
Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, 2018)
Directives européennes (DHFF) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"
La directive Habitat-Faune-Flore de 1992 est composée de 6 annexes :
Protection nationale (PN) :
Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
DZ : Référentiel ZNIEFF de la faune continentale de PACA (2024)
PNA : Plan national d'actions

4.5 Liste des espèces mammofaunes terrestres non volantes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Tableau 19. Liste des espèces mammofaunes terrestres non volantes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude rapprochée (3 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	LRN	LRR	DZ	DHFF	PNA
Arvicola sapidus	Campagnol amphibie	PNII	-	NT	-	-	-
Capreolus capreolus	Chevreuil européen	-	-	LC	-	-	-
Eliomys quercinus	Lérot	-	-	LC	-	-	-
Genetta genetta	Genette commune	PNII	-	LC	-	DHV	-
Glis glis	Loir gris	-	-	LC	-	-	-
Lepus europaeus	Lièvre d'Europe	-	-	LC	-	-	-
Martes foina	Fouine	-	-	LC	-	-	-
Meles meles	Blaireau européen	-	-	LC	-	-	-
Mustela nivalis	Belette d'Europe	-	-	LC	-	-	-
Myocastor coypus	Ragondin	-	-	NAa	-	-	-
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	-	-	NT	-	-	-
Sciurus vulgaris	Écureuil roux	PNII	-	LC	-	-	-
Sus scrofa	Sanglier	-	-	LC	-	-	-
Vulpes vulpes	Renard roux	-	-	LC	-	-	-

Légende :
Listes rouges :
- Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
- Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée
- Non applicable : espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle

LRN : Liste rouge de la faune de France métropolitaine (IUCN Fr)
Directives européennes (DHFF) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"
La directive Habitat-Faune-Flore de 1992 est composée de 6 annexes :
Protection nationale (PN) :
Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
DZ : Référentiel ZNIEFF de la faune continentale de PACA (2024)
PNA : Plan national d'actions

4.6 Liste des espèces avifaunes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10 km)

Tableau 20. Liste des espèces avifaunes mentionnées en bibliographie jusqu'à l'aire d'étude éloignée (10 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRR	LRN n	DZ	DO	PNA
Accipiter gentilis	Autour des palombes	PNIII	NAc	LC	-	-	-
Accipiter nisus	Épervier d'Europe	PNIII	LC	LC	-	-	-
Acrocephalus arundinaceus	Rousserolle turdoïde	PNIII	VU	VU	-	-	-
Acrocephalus scirpaceus	Rousserolle effarvatte	PNIII	LC	LC	-	-	-
Actitis hypoleucos	Chevalier guignette	PNIII	VU	NT	-	-	-
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	PNIII	LC	LC	-	-	-
Alauda arvensis	Alouette des champs	-	LC	NT	-	DOII	-
Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	PNIII	LC	VU	-	DOI	-
Alectoris rufa	Perdrix rouge	-	VU	LC	-	DOII; DOIII	-
Anas crecca	Sarcelle d'hiver	-	NAb	VU	-	DOII; DOIII	-
Anas platyrhynchos	Canard colvert	-	NAd	LC	-	DOII; DOIII	-
Anthus campestris	Pipit rousseline	PNIII	NAd	LC	-	DOI	-
Anthus pratensis	Pipit farlouse	PNIII	NAd	VU	-	-	-
Anthus spinoletta	Pipit spioncelle	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Anthus trivialis	Pipit des arbres	PNIII	LC	LC	-	-	-
Apus apus	Martinet noir	PNIII	NT	NT	-	-	-
Aquila chrysaetos	Aigle royal	PNIII	VU	VU	-	DOI	-
Aquila fasciata	Aigle de Bonelli	PNIII	CR	EN	Oui	DOI	Oui
Ardea alba	Grande Aigrette	PNIII	VU	NT	Oui	DOI	-
Ardea cinerea	Héron cendré	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Ardea purpurea	Héron pourpré	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	-
Ardeola ralloides	Crabier chevelu	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	-
Athene noctua	Chevêche d'Athéna	PNIII	NT	LC	-	-	-
Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Bubulcus ibis	Héron garde-boeufs	PNIII	NAc	LC	-	-	-
Burhinus oedicnemus	Oedicnème criard	PNIII	NT	LC	-	DOI	-
Buteo buteo	Buse variable	PNIII	LC	LC	-	-	-
Calidris alpina	Bécasseau variable	PNIII	LC	-	-	-	-
Calidris pugnax	Combattant varié	PNIV	NAb	NAb	-	DOI; DOII	-
Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe	PNIII	NAc	LC	-	DOI	-
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	PNIII	LC	VU	-	-	-
Carduelis citrinella	Venturon montagnard	PNIII	LC	NT	-	-	-
Cecropis daurica	Hirondelle rousseline	PNIII	VU	VU	Oui	-	-
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	PNIII	LC	LC	-	-	-
Cettia cetti	Bouscarle de Cetti	PNIII	NT	NT	-	-	-
Chloris chloris	Verdier d'Europe	PNIII	VU	VU	-	-	-
Chroicocephalus ridibundus	Mouette rieuse	PNIII	VU	NT	-	DOII	-
Ciconia ciconia	Cigogne blanche	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	-
Ciconia nigra	Cigogne noire	PNIII	NAc	EN	-	DOI	-
Cinclus cinclus	Cincle plongeur	PNIII	LC	LC	-	-	-
Circaetus gallicus	Circaète Jean-le-Blanc	PNIII	NT	NT	-	DOI	-
Circus aeruginosus	Busard des roseaux	PNIII	NAc	NT	-	DOI	-
Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	PNIII	NAb	LC	-	DOI	-
Circus pygargus	Busard cendré	PNIII	CR	NT	Oui	DOI	-
Cisticola juncidis	Cisticole des joncs	PNIII	LC	VU	-	-	-
Clamator glandarius	Coucou geai	PNIII	VU	LC	Oui	-	-
Coccothraustes coccothraustes	Grosbec casse-noyaux	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Columba livia	Pigeon biset	-	RE	DD	-	DOII	-
Columba palumbus	Pigeon ramier	-	LC	LC	-	DOII; DOIII	-
Coracias garrulus	Rollier d'Europe	PNIII	NT	NT	Oui	DOI	-
Corvus corax	Grand corbeau	PNIII	LC	LC	-	-	-
Corvus corone	Corneille noire	-	VU	VU	-	DOII	-
Corvus frugilegus	Corbeau freux	-	NT	LC	-	DOII	-
Corvus monedula	Choucas des tours	PNIII	LC	LC	-	DOII	-
Coturnix coturnix	Caille des blés	-	NT	LC	-	DOII	-
Cuculus canorus	Coucou gris	PNIII	VU	LC	-	-	-
Curruca cantillans	Fauvette passerinette	PNIII	LC	LC	-	-	-
Curruca hortensis	Fauvette orphée	PNIII	LC	LC	-	-	-
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	PNIII	LC	LC	-	-	-
Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre	PNIII	DD	NT	-	-	-
Dendrocopos major	Pic épeiche	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Dendrocopos minor	Pic épeichette	PNIII	LC	VU	-	-	-
Dryocopus martius	Pic noir	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Egretta garzetta	Aigrette garzette	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Emberiza calandra	Bruant proyer	PNIII	NT	LC	-	-	-
Emberiza cia	Bruant fou	PNIII	LC	LC	-	-	-
Emberiza cirlus	Bruant zizi	PNIII	LC	LC	-	-	-
Emberiza citrinella	Bruant jaune	PNIII	VU	VU	-	-	-
Emberiza hortulana	Bruant ortolan	PNIII	VU	EN	-	DOI	-
Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux	PNIII	EN	EN	-	-	-
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Euodice malabarica	Capucin bec-de-plomb	-	NAa	NAa	-	-	-
Falco columbarius	Faucon émerillon	PNIII	NAd	-	-	DOI	-
Falco naumanni	Faucon crécerellette	PNIII	VU	VU	Oui	DOI	Oui
Falco peregrinus	Faucon pèlerin	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	-
Falco subbuteo	Faucon hobereau	PNIII	NT	LC	-	-	-
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	PNIII	NT	NT	-	-	-
Falco vespertinus	Faucon kobez	PNIII	NAb	NAb	Oui	DOI	-
Ficedula hypoleuca	Gobemouche noir	PNIII	DD	VU	-	-	-
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	PNIII	LC	LC	-	-	-
Fringilla montifringilla	Pinson du nord	PNIII	NAd	-	-	-	-
Fulica atra	Foulque macroule	-	NAd	LC	-	DOII; DOIII	-
Galerida cristata	Cochevis huppé	PNIII	VU	LC	-	-	-
Gallinago gallinago	Bécassine des marais	-	NAd	CR	-	DOII; DOIII	-
Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau	-	NAd	LC	-	DOII	-
Garrulus glandarius	Geai des chênes	-	LC	LC	-	DOII	-
Geronticus eremita	Ibis chauve	PNIV	-	NAb	-	-	-
Grus grus	Grue cendrée	PNIII	LC	CR	-	DOI	-
Gyps fulvus	Vautour fauve	PNIII	VU	LC	Oui	DOI	Oui
Hieraaetus pennatus	Aigle botté	PNIII	NAc	NT	Oui	DOI	-
Himantopus himantopus	Echasse blanche	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	PNIII	LC	LC	-	-	-
Hirundo rustica	Hirondelle rustique	PNIII	NT	NT	-	-	-
Ixobrychus minutus	Blongios nain	PNIII	EN	EN	Oui	DOI	-
Jynx torquilla	Torcol fourmilier	PNIII	NAc	LC	-	-	-
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	PNIII	VU	NT	-	DOI	Oui
Lanius meridionalis	Pie-grièche méridionale	PNIII	EN	EN	-	-	Oui
Lanius senator	Pie-grièche à tête rousse	PNIII	CR	VU	Oui	-	Oui
Larus michahellis	Goéland leucophée	PNIII	NAd	LC	-	-	-
Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	PNIII	VU	VU	-	-	-
Lophophanes cristatus	Mésange huppée	PNIII	LC	LC	-	-	-
Loxia curvirostra	Bec-croisé des sapins	PNIII	LC	LC	-	-	-
Lullula arborea	Alouette lulu	PNIII	NT	LC	-	DOI	-
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	PNIII	NT	NT	-	-	-
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PNIII	LC	LC	-	-	-
Milvus migrans	Milan noir	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Milvus milvus	Milan royal	PNIII	EN	VU	Oui	DOI	Oui
Monticola saxatilis	Monticole de roche	PNIII	LC	NT	-	-	-
Motacilla alba	Bergeronnette grise	PNIV	LC	LC	-	-	-
Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux	PNIII	LC	LC	-	-	-
Motacilla flava	Bergeronnette printanière	PNIII	LC	LC	-	-	-
Muscicapa striata	Gobemouche gris	PNIII	VU	NT	-	-	-
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	PNIII	VU	NT	-	DOI	-
Oenanthe hispanica	Traquet oreillard	PNIII	CR	EN	Oui	-	-
Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	PNIII	NT	NT	-	-	-
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	PNIII	LC	LC	-	-	-
Otus scops	Petit-duc scops	PNIII	LC	LC	-	-	-
Parus major	Mésange charbonnière	PNIII	LC	LC	-	-	-
Passer domesticus	Moineau domestique	PNIII	LC	LC	-	-	-
Passer montanus	Moineau friquet	PNIII	EN	EN	-	-	-
Pastor roseus	Etourneau roselin	PNIV	-	-	-	-	-
Periparus ater	Mésange noire	PNIII	LC	LC	-	-	-
Pernis apivorus	Bondrée apivore	PNIII	LC	LC	-	DOI	-
Phalacrocorax carbo	Grand Cormoran	PNIII	NT	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRR	LRN n	DZ	DO	PNA
Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	-	LC	LC	-	DOII; DOIII	-
Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	PNIII	LC	LC	-	-	-
Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc	PNIII	LC	LC	-	-	-
Phylloscopus bonelli	Pouillot de Bonelli	PNIII	LC	LC	-	-	-
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	PNIII	NT	LC	-	-	-
Phylloscopus sibilatrix	Pouillot siffleur	PNIII	DD	NT	-	-	-
Phylloscopus trochilus	Pouillot fitis	PNIII	DD	NT	-	-	-
Pica pica	Pie bavarde	-	LC	LC	-	DOII	-
Picus viridis	Pic vert	PNIII	LC	LC	-	-	-
Platalea leucorodia	Spatule blanche	PNIII	VU	NT	Oui	DOI	-
Pluvialis apricaria	Pluvier doré	-	LC	-	-	DOI; DOII; DOIII	-
Poecile palustris	Mésange nonnette	PNIII	LC	LC	-	-	-
Prunella modularis	Accenteur mouchet	PNIII	LC	LC	-	-	-
Psittacula krameri	Perruche à collier	-	NAa	NAa	-	-	-
Ptyonoprogne rupestris	Hirondelle de rochers	PNIII	LC	LC	-	-	-
Pyrrhocorax pyrrhocorax	Crave à bec rouge	PNIII	NT	LC	-	DOI	-
Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	PNIII	VU	VU	-	-	-
Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	PNIII	LC	LC	-	-	-
Regulus regulus	Roitelet huppé	PNIII	NT	NT	-	-	-
Riparia riparia	Hirondelle de rivage	PNIII	NT	LC	-	-	-
Saxicola rubetra	Tarier des prés	PNIII	VU	VU	-	-	-
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	PNIII	NT	NT	-	-	-
Scolopax rusticola	Bécasse des bois	-	DD	LC	-	DOII; DOIII	-
Serinus serinus	Serin cini	PNIII	NT	VU	-	-	-
Sitta europaea	Sittelle torchepot	PNIII	LC	LC	-	-	-
Spinus spinus	Tarin des aulnes	PNIII	DD	LC	-	-	-
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	-	LC	LC	-	DOII	-
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	-	VU	VU	-	DOII	-
Strix aluco	Chouette hulotte	PNIII	LC	LC	-	-	-
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	-	LC	LC	-	DOII	-
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	PNIII	LC	LC	-	-	-
Sylvia borin	Fauvette des jardins	PNIII	VU	NT	-	-	-
Sylvia communis	Fauvette grisette	PNIII	LC	LC	-	-	-
Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	PNIII	LC	NT	-	-	-
Sylvia undata	Fauvette pitchou	PNIII	VU	EN	-	DOI	-
Tachybaptus ruficollis	Grèbe castagneux	PNIII	LC	LC	-	-	-
Tachymarptis melba	Martinet à ventre blanc	PNIII	LC	LC	-	-	-
Tetrax tetrax	Outarde canepetière	PNIII	NT	EN	Oui	DOI	Oui
Tichodroma muraria	Tichodrome échelette	PNIII	DD	NT	-	-	-
Tringa glareola	Chevalier sylvain	PNIII	NAd	-	-	DOI	-
Tringa nebularia	Chevalier aboyeur	PNIII	NAd	-	-	DOII	-
Tringa ochropus	Chevalier culblanc	PNIII	NAd	-	-	-	-
Tringa totanus	Chevalier gambette	-	EN	LC	Oui	DOII	-
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	PNIII	LC	LC	-	-	-
Turdus iliacus	Grive mauvis	-	LC	-	-	DOII	-
Turdus merula	Merle noir	-	LC	LC	-	DOII	-
Turdus philomelos	Grive musicienne	-	LC	LC	-	DOII	-
Turdus pilaris	Grive litorne	-	LC	LC	-	DOII	-
Turdus viscivorus	Grive draine	-	LC	LC	-	DOII	-
Tyto alba	Effraie des clochers	PNIII	EN	LC	-	-	-
Upupa epops	Huppe fasciée	PNIII	LC	LC	-	-	-
Vanellus vanellus	Vanneau huppé	-	EN	NT	-	DOII	-

Légende :
Listes rouges :
- Espèce menacée de disparition : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable
- Autres catégories : NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non disponible ; NE : non évaluée
- Non applicable : espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle

LRN : Liste rouge de la faune de France métropolitaine (IUCN Fr)
LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (LPO PACA & CEN PACA, 2020)
Directives européennes : DO : Directive 2009/147/CE Oiseaux
Protection nationale (PN) : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
PNA : Plan national d'actions